



# Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3343 — Mardi 12 Mai 2009

— 14<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AVIS DE NOTATION

FITCH CONFIRME LES NOTES NATIONALES DE TUNISIE FACTORING 2

### AVIS DES SOCIETES

#### AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM – TPR – 3

#### PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI – 3

#### ASSEMBLEES GENERALES

AMEN BANK 4

SICAV ENTREPRISE 5

TUNISIE SICAV 5

SICAV PLUS 6

STRATEGIE ACTIONS SICAV 6

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE– BIAT– 7

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE -SIPHAT- 7

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN – ASSAD – 8

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS – SOTUMAG – 8

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES –STAR– 8

SOCIETE EL WIFACK LEASING 9

BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA - 10

### COURBE DES TAUX 11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 12

### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :

- CAP OBLIG SICAV
- SICAV SECURITY
- SICAV OPPORTUNITY

### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :  
ASSURANCES BIAT

### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :  
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

### ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :  
COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES  
– COMAR –

## AVIS DE NOTATION (\*)

### Fitch confirme les notes nationales de Tunisie Factoring

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 12 mai 2009: Ce communiqué corrige la version publiée par Fitch ce matin. La note nationale à court terme attribuée à Tunisie Factoring est bien 'F3(tun)' et non 'F2(tun)' comme indiqué par erreur dans le communiqué initial.

Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Factoring (TF) à 'BBB(tun)' et la note nationale à court terme à 'F3(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à TF reflètent une gestion du risque prudente et une capitalisation confortable. Elles tiennent également compte d'une concentration importante des risques par adhérent.

Le volume des factures achetées par TF a augmenté de 16% en 2008, marqué par une progression des achats de factures domestiques avec recours (57% des achats globaux) contre un léger recul des achats de factures domestiques sans recours (23% des achats globaux). Malgré un renchérissement des primes d'assurance qui grève les charges d'exploitation, le résultat net de TF s'est amélioré en 2008 grâce à l'accroissement du volume d'achats et à un recul des dotations aux provisions. En 2009, le résultat net pourrait être affecté par un fléchissement de l'activité et une hausse des provisions compte tenu d'un contexte économique plus difficile.

Le portefeuille de créances de TF demeure sain. Malgré une légère augmentation des créances classées due à un risque client, le taux d'actifs classés n'était que de 2,8% à fin 2008, avec un taux de couverture de 78%. La concentration des risques par adhérent reste élevée, avec six risques supérieurs à 10% des fonds propres (déduction faite des assurances crédit), dont l'un, relatif à un seul acheteur à caractère étatique, représentait 22% des fonds propres à fin 2008. Hormis cet engagement, le risque de concentration a été compensé par une division des risques par acheteur.

Les financements de TF reposent essentiellement sur des crédits à court terme (98% des financements à fin 2008), répartis entre billets de trésorerie (61%) et crédits bancaires (37%), suite au remboursement des crédits bancaires à moyen terme. Cependant, le risque de liquidité est réduit par le délai court d'encaissement des factures achetées et par la disponibilité de lignes de crédit confirmées et non tirées. Le ratio de solvabilité de TF s'établissait à 24% à fin 2008 (exclusivement Tier 1), un niveau que Fitch juge confortable compte tenu du risque net limité.

TF est contrôlée à hauteur de 54,5% par Tunisie Leasing (TL, notée 'BBB+(tun)'/F2(tun)/Stable). Fitch estime que TL aurait la volonté de soutenir sa filiale en cas de nécessité, mais des incertitudes pèsent sur sa capacité à le faire en temps et en heure. Par conséquent, l'agence considère qu'il n'y aurait qu'une probabilité limitée que TL soutienne sa filiale.

Hormis TL, Eurofactor (noté 'AA-'/F1+)/Stable) est le deuxième actionnaire majeur de TF (36,4% du capital à fin 2008). Leader sur le marché tunisien, TF offre des services traditionnels d'affacturage: achat avec ou sans recours, financement, recouvrement de factures domestiques (80%), à l'import (16%) ou à l'export (4%).

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun)» pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com). Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section «Code de Conduite» de ce site.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

**TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM « TPR »**

Siège social : Rue des Usines. Zone Industrielle Sidi Rézig –2033– Mégrine

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 07 mai 2009 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **32.000.000 dinars** à **36.000.000 dinars**, et ce, par l'incorporation des réserves pour un montant de **4.000.000 dinars** et l'émission de **4.000.000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 32.000.000 actions anciennes composant le capital social actuel à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour huit (8) actions anciennes**, et ce, à partir du **20 mai 2009**.

**Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1<sup>er</sup> janvier 2009**.

**Cotation en Bourse :**

Les actions anciennes de la société Tunisie Profilés Aluminium seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **20 mai 2009**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **20 mai 2009** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **20 mai 2009**.

**Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **20 mai 2009**.

---

2009 - AS - 1378

**Paiement de dividendes**

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

Siège social : 139, Avenue de la Liberté –1002 Tunis

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 08 mai 2009, a fixé les dividendes de l'exercice 2008 à 21,2% de la valeur nominale de l'action.

Ce dividende de DT 1,060 s'applique aux 10.000.000 d'actions de 5 Dinars.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du Mercredi 20 mai 2009.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres conformément à l'instruction n° 16 de la STICODEVAM pour les titres qui y sont déposés.

---

2009 - AS - 1379

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**AMEN BANK**

*Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis*

L'Amen Bank porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 11 Juin 2009 à 16h au siège social de la Banque sis à Avenue Mohamed V, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008.
- 2- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2008.
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales et des états financiers individuels de la Banque pour l'exercice 2008.
- 4- Quitus aux Administrateurs.
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 6- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2008.
- 7- Fixation du montant des jetons de présence.
- 8- Echéance de mandats d'Administrateurs et Nomination d'Administrateurs.
- 9- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes.
- 10- Emission d'emprunts
- 11- Questions diverses.

2009 - AS - 1380

— \*\*\* —

**AMEN BANK**

*Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis*

L'Amen Bank porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le jeudi 11 Juin 2009 à 17h au siège social de la Banque sis à Avenue Mohamed V, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1-Augmentation du capital
- 2-Mise en conformité des statuts avec les nouvelles dispositions législatives.

2009 - AS - 1381

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**SICAV ENTREPRISE  
Société d'Investissement à Capital Variable**

*Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS*

**CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de SICAV ENTREPRISE invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à seize heures**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats.

2009 - AS - 1382

— \*\*\* —

**TUNISIE SICAV  
Société d'Investissement à Capital Variable**

*Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS*

**CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de TUNISIE SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à quinze heures**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats.

2009 - AS - 1383

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**SICAV PLUS**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

*Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS*

**CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de SICAV PLUS invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à quinze heures trente minutes**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Nomination des membres du conseil d'administration.

2009 - AS - 1384

— \*\*\* —

**STRATEGIE ACTIONS SICAV**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

*Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS*

**CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de STRATEGIE ACTIONS SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à seize heures trente minutes**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Nomination des membres du conseil d'administration.

2009 - AS - 1385

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - TUNIS -

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE- BIAT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 mai 2009 à 16h à l'hôtel Sheraton, Avenue de la Ligue Arabe –Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels de la banque pour l'exercice 2008 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2008 ;
6. Approbation des états financiers consolidés de la banque pour l'exercice 2008 ;
7. Fixation du montant des jetons de présence ;
8. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur ;
9. Franchissement de seuil (Article 8 et suivants de la loi n°94/117) ;
10. Questions diverses.

2009 - AS - 1369

— \*\*\* —

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE  
-SIPHAT-**

Siège Social : Foundouk Choucha- 2013 Ben Arous.

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 10 juin 2009 à **10 heures**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, avenue principale, 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2008 ;
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes afférents à la même gestion ;
- 3- Approbation des comptes et du Bilan relatifs à la même gestion ;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2008 ;
- 6- Allocation de jetons de présence aux administrateurs.

2009 - AS - 1370

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)**

**SOCIÉTÉ L'ACCUMULATEUR TUNISIEN  
- ASSAD -**

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7- 2013 Tunisie -

La Société L'Accumulateur Tunisien -ASSAD-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **mercredi 27 mai 2009**, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**\* En Assemblée Générale Ordinaire , à 16h00 :**

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de la Société mère arrêtés au 31/12/2008 et des opérations spéciales visées à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés du groupe arrêtés au 31/12/2008.
- Quitus à donner aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Fixation des jetons de présence
- Questions diverses.

**\* En Assemblée Générale Extraordinaire , à 17h00 :**

- Augmentation du capital social par incorporation de réserves
- Modification de l'article 6 des statuts.

2009 - AS - 1343

— \*\*\* —

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES MARCHÉS DE GROS  
- SOTUMAG -**

Siège Social : Route de Naâssen, Bir Kassaa - BEN AROUS-

La Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 15 juin 2009 à 10 H**, à l'hôtel Abous Nawas Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2008.
- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008.
- Approbation du Bilan et des Comptes de Résultats de l'exercice 2008.
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2008.
- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2008.
- Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour les exercices 2009-2010-2011.
- Quitus aux administrateurs.

2009 - AS - 1322

— \*\*\* —

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ASSURANCES  
ET DE REASSURANCES  
- STAR -**

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
**Société El Wifack Leasing**
*Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100*

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 27 mai 2009 à 10 h à l'hôtel ACROPOLE Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du LAC – TUNIS- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport d'activités de la société relatif à l'exercice 2008.
2. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2008
3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2008.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat relatif à l'exercice 2008.
6. Renouvellement du mandat de co-commissaire aux comptes.
7. Autorisation de régulation du cours de l'action.

Messieurs les actionnaires désireux d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaires en Bourse/Banque) au plus tard cinq jours avant la tenue de l'AGO.

---

 2009 - AS - 1374

— \*\*\* —

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
**Société El Wifack Leasing**
*Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100*

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 27 mai 2009 à 11 h à l'hôtel ACROPOLE Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du LAC – TUNIS- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Messieurs les actionnaires désireux d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaires en Bourse/Banque) au plus tard le cinq jours avant la tenue de l'AGE.

---

 2009 - AS - 1375

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE  
- BNA -**

Siège Social : Rue Hédi Noura, Tunis -

La Banque Nationale Agricole porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 15 Mai 2009 à 09 Heures** à l'hôtel ABOU NAWAS TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2008.
- 2- Lecture des rapports de Commissariat aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2008, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
- 3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2008, et quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.
- 6- Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Noura Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) durant le délai légal.

## AVIS

## COURBE DES TAUX DU 12 MAI 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,360%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,349%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,296%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,286%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,249%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,235%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,233%	1 022,095
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010	4,222%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,281%	1 044,671
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,529
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 068,215
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 134,512
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 173,196
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 125,937
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,358
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 138,945
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,208
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 169,998

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALEUR	
			LIQUIDATIVE du 11/05/2009	LIQUIDATIVE du 12/05/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,380	127,391	1,831	1,46%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,945	100,955	*** 1,346	1,30%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,954	103,963	1,772	1,73%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,151	102,161	*** 1,432	1,36%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	101,543	101,555	*** 1,643	1,57%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,663	101,697	*** 1,573	1,50%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,785	104,797	1,600	1,55%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,588	104,599	1,561	1,51%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	103,650	103,660	*** 1,682	1,58%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,604	106,615	1,573	1,50%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	105,700	105,713	*** 2,094	1,94%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	100,841	100,876	*** 1,600	1,54%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,965	104,982	1,590	1,54%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,895	107,904	1,675	1,58%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,935	105,947	1,500	1,44%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,592	103,603	*** 1,577	1,49%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	108,140	108,155	1,646	1,55%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,624	105,634	1,416	1,36%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,509	102,521	*** 1,572	1,49%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,567	101,601	*** 1,555	1,49%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,739	104,757	1,668	1,62%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	102,264	102,277	*** 2,347	2,26%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,910	104,925	1,374	1,33%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	101,923	101,935	*** 1,507	1,49%
<b>FCP OBLIGATAIRES</b>						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,154	1,155	0,015	1,32%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,991	10,992	0,159	1,47%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,152	10,153	*** 0,149	1,43%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,893	104,969	1,605	1,55%
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,597	103,611	1,098	1,07%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	-	102,063	1,593	1,59%
<b>SICAV MIXTES</b>						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,045	42,058	0,567	1,37%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,589	30,592	0,429	1,42%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	79,653	79,967	*** 6,849	9,30%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	117,111	117,272	14,213	13,79%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1166,993	1169,437	134,757	13,02%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,260	63,133	1,813	2,96%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,876	98,940	*** 2,903	2,90%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	61,507	61,511	*** 4,785	8,28%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	47,049	47,120	2,645	5,95%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	52,191	52,149	2,517	5,07%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,912	97,037	2,222	2,34%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	98,924	99,289	4,501	4,75%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	14,016	14,056	0,708	5,30%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	80,325	80,706	6,413	8,63%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	206,356	207,111	*** 20,235	10,56%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	106,616	107,158	*** 2,785	2,58%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 548,419	1 552,973	117,887	8,21%
<b>FCP MIXTES</b>						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 728,087	1 739,956	117,057	7,21%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 150,739	149,922	8,933	6,34%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 139,412	138,664	5,099	3,82%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 126,448	126,345	3,338	2,71%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,698	1,706	0,187	12,31%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,481	1,486	0,137	10,16%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 456,366	8 398,975	503,703	6,38%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,029	11,030	*** 0,361	3,29%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,714	11,710	*** 0,413	3,57%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	14,122	14,100	*** 1,235	9,45%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	12,843	12,851	*** 1,229	10,29%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 107,923	107,358	*** 9,785	9,71%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 109,796	109,401	8,216	8,12%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 108,949	108,815	4,780	4,59%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,745	14,817	1,728	13,20%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 095,128	1 093,225	42,016	4,00%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 614,592	5 611,888	276,852	5,19%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,388	115,301	3,133	2,79%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 109,189	108,718	5,429	5,26%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 037,049	1 048,914	38,139	3,77%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	110,023	110,164	7,615	7,43%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	518,915	520,673	50,946	10,85%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 116,528	116,498	7,657	7,04%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	104,094	104,341	7,312	7,54%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	105,633	105,688	5,364	5,35%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,967	104,017	3,661	3,65%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,709	101,674	1,290	1,29%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 103,703	103,729	3,406	3,40%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 104,567	104,491	4,678	4,69%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,708	10,625	0,625	6,25%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 100,095	100,175	0,175	0,17%

\* S.C. :SICAV de type Capitalisation \*\* V.L. Calculée hebdomadairement \*\*\* Plus ou moins valeur ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :  
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

**IMPRIMERIE**

**du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**CAP OBLIG SICAV**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**Exercice du 01-01-2009 au 31-12-2009**

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**AU 31-03-2009**

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2009 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-09, tels qu'annexés au présent avis.

**AMC Ernst & Young**  
**Noureddine HAJJI**

Tunis, le 30 avril 2009

**CAP OBLIG SICAV**  
**BILAN ARRETE au 31-03-2009**  
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
	<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>AC1 -</b>	<b>Portefeuille titres</b>	<b>3.1</b>	<b>21 500 183</b>	<b>20 241 780</b>
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés		1 473 368	1 068 555
	Obligations et valeurs assimilées		19 761 670	18 886 334
	Autres valeurs		265 145	270 612
<b>AC2 -</b>	<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>8 554 352</b>	<b>7 744 406</b>
	Placements monétaires	<b>3.3</b>	8 500 642	16 377 021
	Disponibilités		53 710	69 887
	<b>Total Actif</b>		<b>30 054 535</b>	<b>27 986 186</b>
	<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1 -</b>	<b>Opérateurs créditeurs</b>		<b>25 822</b>	<b>21 796</b>
<b>PA2 -</b>	<b>Autres créditeurs divers</b>		<b>7 237</b>	<b>6 084</b>
	<b>Total Passif</b>		<b>33 059</b>	<b>27 880</b>
	<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1 -</b>	<b>Capital</b>	<b>3.5</b>	<b>28 528 389</b>	<b>26 522 196</b>
<b>CP2 -</b>	<b>Sommes distribuables</b>		<b>1 493 087</b>	<b>1 436 110</b>
	Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 216 680	1 154 552
	Sommes distribuables de l'exercice		276 407	283
	<b>Actif Net</b>		<b>30 021 476</b>	<b>27 958 306</b>
	<b>Total Passif et Actif Net</b>		<b>30 054 535</b>	<b>27 986 186</b>
			<b>38 390 799</b>	<b>38 390 799</b>

**CAP OBLIG SICAV**  
**ETAT DE RESULTAT**  
**Période du 01-01-2009 au 31-03-2009**  
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-09 au 31-03-09	Période du 01-01-08 au 31-03-08	Période Close le le 31-12-08
<b>PR1 - Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.2</b>	<b>277 008</b>	<b>270 541</b>	<b>1 162 262</b>
Dividendes		0	0	38 996
Revenus des obligations et valeurs assimilées		273 981	266 980	1109433
Revenus des autres valeurs		3 027	3 561	13 833
<b>PR2 - Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>156 730</b>	<b>107 448</b>	<b>560 700</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>433 738</b>	<b>377 989</b>	<b>1 722 962</b>
<b>CH1 - Charges de gestion des placements</b>	<b>3.6</b>	<b>-80 867</b>	<b>-66 166</b>	<b>-300 734</b>
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>352 871</b>	<b>311 823</b>	<b>1 422 228</b>
<b>CH2 - Autres charges</b>	<b>3.7</b>	<b>-10 226</b>	<b>-8 421</b>	<b>-38 268</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>342 645</b>	<b>303 402</b>	<b>1 383 960</b>
<b>PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>-66 238</b>	<b>-21 844</b>	<b>185 283</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>276 407</b>	<b>281 558</b>	<b>1 569 243</b>
<b>PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>66 238</b>	<b>21 844</b>	<b>-185 283</b>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		12 943	10 181	10 683
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		2 470	0	0
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>358 058</b>	<b>313 583</b>	<b>1 394 643</b>

**CAP OBLIG SICAV**  
**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Période du 01-01-2009 au 31-03-2009**  
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-09 au 31-03-09	Période du 01-01-08 au 31-03-08	Période close le le 31-12-08
<b>AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u></b>	<b>358 058</b>	<b>313 583</b>	<b>1 394 643</b>
Résultat d'exploitation	342 645	303 402	1 383 960
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	12 943	10 181	10 683
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	2 470	0	0
<b>AN2 - <u>Distribution de dividendes</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 323 834</b>
<b>AN3 - <u>Transactions sur le capital</u></b>	<b>-8 691 620</b>	<b>-1 962 187</b>	<b>8 677 319</b>
<b>a / Souscriptions</b>	<b>9 799 932</b>	<b>11 786 853</b>	<b>76 532 306</b>
Capital	9 354 543	11 240 892	73 857 231
Régularisation des sommes non distribuables	1 896	1 737	-13 160
Régularisation des sommes distribuables	443 493	544 224	2 688 235
<b>b / Rachats</b>	<b>-18 491 552</b>	<b>-13 749 040</b>	<b>-67 854 987</b>
Capital	-17 624 297	-13 099 600	-65 451 026
Régularisation des sommes non distribuables	-4 678	-2 430	10 368
Régularisation des sommes distribuables	-862 577	-647 010	-2 414 329
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>-8 333 562</b>	<b>-1 648 604</b>	<b>8 748 128</b>
<b>AN4 - <u>Actif net</u></b>			
Début de période	38 355 038	29 606 910	29 606 910
Fin de période	30 021 476	27 958 306	38 355 038
<b>AN5 - <u>Nombre d'actions</u></b>			
Début de période	367 181	283 255	283 255
Fin de période	284 635	264 698	367 181
<b>Valeur liquidative</b>	<b>105,474</b>	<b>105,623</b>	<b>104,458</b>
<b>AN6 - Taux de rendement (%)</b>	<b>3,94%</b>	<b>4,22%</b>	<b>4,11%</b>

**CAP OBLIG SICAV**  
**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-09**

**1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.09 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2.2- Evaluation des placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31.03.09 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

**2.3- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

**3.1- Note sur le portefeuille titres**

Le portefeuille-titres est composé au 31-03-09 d'obligations, de bons du trésor assimilables, de titres OPCVM et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-09 à 21 500 183 dinars et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/09	% de l'actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>130 800</b>	<b>19 124 150</b>	<b>19 761 670</b>	<b>65,83%</b>
<b>Emprunts d'Etat</b>	<b>11 000</b>	<b>11 016 900</b>	<b>11 409 185</b>	<b>38,00%</b>
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 377 889	27,91%
BTA MARS 2012 6%	3 000	3 023 800	3 031 296	10,10%
<b>Emprunts de sociétés</b>	<b>119 800</b>	<b>8 107 250</b>	<b>8 352 485</b>	<b>27,82%</b>
AIL 2008	7 000	700 000	718 250	2,39%
ATB 2007/1	3 000	281 250	293 432	0,98%
ATL 2006/1	16 000	1 600 000	1 666 099	5,55%
ATL 2008/1	5 000	500 000	521 796	1,74%
ATL 2004/1	7 500	150 000	155 436	0,52%
CIL 2008/1	9 500	950 000	979 100	3,26%
CIL 2002/3	500	10 000	10 002	0,03%
CIL 2002/2	1 000	20 000	20 648	0,07%

GL 2004-1	10 000	200 000	202 512	0,67%
GL 2003-1	5 000	200 000	208 056	0,69%
SIHM 2008	3000	300 000	308 458	1,03%
STM 2007	5 000	500 000	513 676	1,71%
TUNISIELEASING 2004-2	3 000	60 000	60 010	0,20%
TUNISIE LEASING 2007-1	4 600	368 000	372 979	1,24%
TUNISIELEASING 2007-2	3 000	240 000	242 155	0,81%
TUNISIELEASING 2005-1	12 700	508 000	520 080	1,73%
TUNISIE LEASING 2006-1	10 000	600 000	611 712	2,04%
TUNISIE LEASING 2004-1	3 000	60 000	63 269	0,21%
UTL 2005-1	10 000	800 000	822 464	2,74%
WIFACK LEASING 2006-1	1 000	60 000	62 350	0,21%
<b>FCC</b>	<b>300</b>	<b>263 651</b>	<b>265 145</b>	<b>0,88%</b>
FCC BIAT -CREDIIMMO2P1	100	63 651	63 988	0,21%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P2	200	200 000	201 157	0,67%
<b>OPCVM</b>	<b>14 003</b>	<b>1 448 953</b>	<b>1 473 368</b>	<b>4,91%</b>
Sicav Entreprise	14 003	1 448 953	1 473 368	4,91%
<b>Total</b>	<b>145 103</b>	<b>20 836 754</b>	<b>21 500 183</b>	<b>71,62%</b>

### 3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 277 008 DT pour la période allant du 01/01/09 au 31/03/09 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur le portefeuille titres pour la période du premier trimestre 2009.

Désignation	Période du 01/01/09 au 31/03/09	Période du 01/01/08 au 31/03/08	Exercice clos le 31/12/2008
Revenus des obligations de sociétés	108 282	99 440	435 592
Revenus des obligations d'Etat	165 700	167 540	673 841
Dividendes	0	0	38 996
Revenus des FCC	3 027	3 561	13 833
<b>Total</b>	<b>277 008</b>	<b>270 541</b>	<b>1 162 262</b>

### 3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élevaient au 31/03/2009 à 8 500 642 DT contre 16 377 021 DT au 31/12/2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2009	31/12/2008
Billets de trésorerie	0	1 502 760
Bons de Trésor court terme	6 157 788	3 822 713
Placements à terme	2 342 855	11 051 548
<b>Total</b>	<b>8 500 642</b>	<b>16 377 021</b>

Le détail et caractéristiques des placements monétaires à la date du 31/03/2009 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% actif net
<b>BTC</b>	<b>6 400</b>	<b>6 085 513</b>	<b>6 157 788</b>	<b>20,51%</b>
BTC 02/03/2010 4,74%	2 000	1 905 179	1 913 444	6,37%
BTC 02/03/2010 4,79%	400	380 845	382 514	1,27%
BTC 24/11/2009 5,26%	1 000	950 424	963 309	3,21%
BTC 27/10/2009 5,27%	2 000	1 900 669	1 932 635	6,44%
BTC 27/10/2009 5,28%	1 000	948 395	965 886	3,22%
<b>Autres placements monétaires</b>	<b>2 330</b>	<b>2 330 000</b>	<b>2 342 855</b>	<b>7,80%</b>
Placement à terme	2 330	2 330 000	2 342 855	7,80%
<b>Total</b>	<b>8 730</b>	<b>8 415 513</b>	<b>8 500 642</b>	<b>28,32%</b>

**3.4- Note sur les revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 156 730 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les autres placements monétaires et les billets de trésorerie, au titre du premier trimestre 2009.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/09 au 31/03/09	Période du 01/01/08 au 31/03/08	Exercice clos le 31/12/2008
Revenus des placements à terme	104 690	53 651	363 884
Revenus des billets de trésorerie	2 990	20 930	96 391
Revenus des BTC	49 050	32 867	100 425
<b>Total</b>	<b>156 730</b>	<b>107 448</b>	<b>560 700</b>

**3.5- Note sur le capital**

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -8 333 562 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-8 257 123
Variation de la part Revenu	-76 439
<b>Variation de l'Actif Net</b>	<b>-8 333 562</b>

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2009 se détaillent ainsi :

**Capital au 01/01/2009**

Montant:	36 785 511
Nombre de titres:	367 181
Nombre d'actionnaires :	573

**Souscriptions réalisées**

Montant:	9 354 543
Nombre de titres émis:	93 374
Nombre d'actionnaires nouveaux :	80

**Rachats effectués**

Montant:	-17 624 297
Nombre de titres rachetés:	175 920
Nombre d'actionnaires sortant:	87

**Capital au 31/03/2009**

Montant:	28 515 756 *
Nombre de titres:	284 635
Nombre d'actionnaires :	534

(\*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2009 au 31/03/2009).

<b>Capital sur la base part de capital de début d'exercice</b>	<b>28 515 756</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	12 943
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 470
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-2 781
<b>Capital au 31-03-2009</b>	<b>28 528 389</b>

**3.6- Note sur les charges de gestion des placements**

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par CAP OBLIG SICAV. Les charges de gestion se sont élevées à 80 867 DT au cours de de la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009.

**3.7- Note sur les autres charges**

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.

Le détail des autres charges pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 se présente dans le tableau ci-après :

Désignation	Période allant du 01/01/2009 Au 31/03/2009
Redevance CMF	9 137
TCL	1 089
<b>Total</b>	<b>10 226</b>

**SICAV SECURITY**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**Exercice du 01-01-2009 au 31-12-2009**

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**AU 31-03-2009**

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2009 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 31-03-2009 à raison de 35,18% dans des liquidités et quasi liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV ;

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-09, tels qu'annexés au présent avis.

**AMC Ernst & Young**  
**Noureddine HAJJI**

**Tunis, le 30 avril 2009**

**SICAV SECURITY**  
**BILAN ARRETE au 31-03-2009**  
**(exprimé en dinar Tunisien)**

		31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
<b>ACTIF</b>				
<b>AC1 - Portefeuille titres</b>		<b>717 992</b>	<b>585 870</b>	<b>707 592</b>
<b>Actions, valeurs assimilées et droits attachés</b>	3.1	<b>376 753</b>	<b>318 726</b>	<b>359 626</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	3.2	<b>341 239</b>	<b>267 144</b>	<b>347 966</b>
<b>AC2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>388 913</b>	<b>488 936</b>	<b>372 906</b>
<b>Placements monétaires</b>	3.4	<b>362 243</b>	<b>479 035</b>	<b>367 263</b>
<b>Disponibilités</b>		<b>26 670</b>	<b>9 901</b>	<b>5 643</b>
<b>Total Actif</b>		<b>1 106 905</b>	<b>1 074 806</b>	<b>1 080 498</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>PA1 - Opérateurs créditeurs</b>		<b>1 104</b>	<b>1 047</b>	<b>1 052</b>
<b>PA2 - Autres créditeurs divers</b>		<b>263</b>	<b>247</b>	<b>253</b>
<b>Total Passif</b>		<b>1 367</b>	<b>1 294</b>	<b>1 305</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>CP1 - Capital</b>	3.6	<b>1 067 423</b>	<b>1 037 786</b>	<b>1 045 579</b>
<b>CP2 - Sommes distribuables</b>		<b>38 115</b>	<b>35 726</b>	<b>33 614</b>
<b>Sommes distribuables des exercices antérieurs</b>		<b>33 473</b>	<b>30 406</b>	<b>77</b>
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>		<b>4 642</b>	<b>5 320</b>	<b>33 537</b>
<b>Actif Net</b>		<b>1 105 538</b>	<b>1 073 512</b>	<b>1 079 193</b>
<b>Total Passif et Actif Net</b>		<b>1 106 905</b>	<b>1 074 806</b>	<b>1 080 498</b>

**SICAV SECURITY**  
**ETAT DE RESULTAT**  
Période du 01-01-2009 au 31-03-2009  
(exprimé en dinar Tunisien)

		<i>Période du 01-01-09 au 31-03-09</i>	<i>Période du 01-01-08 au 31-03-08</i>	<i>Exercice clos le 31/12/08</i>
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	3.3	4 473	3 656
	<b>Dividendes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>		<b>4 473</b>	<b>3 656</b>
PR2 -	Revenus des placements monétaires	3.5	3 657	5 117
	<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>8 131</b>	<b>8 773</b>
CH1 -	Charges de gestion des placements	3.7	-3 183	-3 130
	<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>4 948</b>	<b>5 643</b>
CH2 -	Autres charges	3.8	-304	-288
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 644</b>	<b>5 355</b>
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation		-2	-35
	<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>4 642</b>	<b>5 320</b>
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2	35
	<b>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</b>		<b>19 266</b>	<b>27 372</b>
	<b>Frais de négociation</b>		<b>-33</b>	<b>0</b>
	<b>Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres</b>		<b>7 031</b>	<b>0</b>
	<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>30 907</b>	<b>32 727</b>
				<b>84 610</b>

SICAV SECURITY  
 ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET  
 Période du 01-01-2009 au 31-03-2009  
 (exprimé en dinar Tunisien)

	Période Du 01-01- 09 au 31-03- 09	Période du 01-01- 08 au 31-03- 08	Exercice clos le le 31-12- 08
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	30 907	32 727	84 611
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 645</b>	<b>5 355</b>	<b>33 667</b>
<b>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</b>	<b>19 265</b>	<b>27 372</b>	<b>50 945</b>
<b>Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres</b>	<b>7 031</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Frais de négociation de titres</b>	<b>-33</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>
AN2 - Distribution de dividendes			-30 117
AN3 - Transactions sur le capital	-4 561	-21 717	-359 766
a / Souscriptions	876	66 421	809 901
<b>Capital</b>	<b>826,953</b>	<b>63 013</b>	<b>404 390</b>
<b>Régularisation des sommes non distribuables</b>	<b>19,389</b>	<b>1 246</b>	<b>18 179</b>
<b>Régularisation des sommes distribuables</b>	<b>29,540</b>	<b>2 162</b>	<b>12 457</b>
b / Rachats	-5 437	-88 138	-1 169 668
<b>Capital</b>	<b>-5 207</b>	<b>-83 886</b>	<b>-438 196</b>
<b>Régularisation des sommes non distribuables</b>	<b>-58</b>	<b>-1 426</b>	<b>-21 204</b>
<b>Régularisation des sommes distribuables</b>	<b>-172</b>	<b>-2 825</b>	<b>-13 428</b>
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>26 346</b>	<b>11 009</b>	<b>-309 918</b>
AN4 - Actif net			
<b>Début de période</b>	<b>1 079 193</b>	<b>1 062 501</b>	<b>1 062 501</b>
<b>Fin de période</b>	<b>1 105 539</b>	<b>1 073 512</b>	<b>1 079 193</b>
AN5 - Nombre d'actions			
<b>Début de période</b>	<b>80 920</b>	<b>83 662</b>	<b>83 662</b>
<b>Fin de période</b>	<b>80 581</b>	<b>81 969</b>	<b>80 920</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>13,720</b>	<b>13,097</b>	<b>13,337</b>
AN6 - Taux de rendement (%)	11,66%	12,54%	7,93%

**SICAV SECURITY****NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
*TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-09***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.03.09 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, à la date du 31.03.09 ou à la date antérieure la plus récente.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

**2.3- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT****3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :**

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-03-09 un montant de 376 754 TND et se détaillent comme suit :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2009</i>	<i>% de l'actif net</i>
<b>Premier marché</b>	<b>17 157</b>	<b>106 464</b>	<b>216 460</b>	<b>19,58%</b>
ADWYA	5 494	12 736	38 996	3,53%
BT	600	21 603	68 117	6,16%
MAGASIN GENERAL	447	11 577	26 373	2,39%
SFBT	4 040	28 877	48 023	4,34%
TPR	3 680	14 439	18 658	1,69%
PGH	2 896	17 231	16 293	1,47%
<b>Second marché</b>	<b>830</b>	<b>25 362</b>	<b>108 722</b>	<b>9,83%</b>
MONOPRIX	830	25 362	108 722	9,83%
<b>Titres OPCVM</b>	<b>489</b>	<b>51 401</b>	<b>51 571</b>	<b>4,66%</b>
CAP OBLIG SICAV	489	51 401	51 571	4,66%

<b>Total</b>	<b>18 476</b>	<b>183 228</b>	<b>376 753</b>	<b>34,08%</b>
--------------	---------------	----------------	----------------	---------------

### 3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-03-09 un montant de 341 239 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% de l'actif net
ATL 2006/1	500	50 000	52 066	4,71%
BIAT 2002	500	10 000	10 150	0,92%
CIL 2002/2	500	10 000	10 324	0,93%
CIL 2002/3	500	10 000	10 002	0,90%
ELWIFECK LEASING 2006/1	500	30 000	31 175	2,82%
TL 2007-1	400	32 000	32 433	2,93%
TUNISIE LEASING 2005-1	1 000	40 000	40 951	3,70%
CIL 2008/1	500	50 000	51 532	4,66%
AIL 2008	1 000	100 000	102 607	9,28%
<b>TOTAL</b>	<b>5 400</b>	<b>332 000</b>	<b>341 239</b>	<b>30,87%</b>

### 3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 473 dinars pour la période allant du 01/01/09 au 31/03/09 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du quatrième trimestre 2008 sur les obligations de sociétés. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/09 au 31/03/09	Période du 01/01/08 au 31/03/08	Exercice clos le 31/12/2008
Revenus des actions (dividendes)			13 363
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 473	3 656	16 463
<b>Total</b>	<b>4 473</b>	<b>3 656</b>	<b>29 826</b>

### 3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/03/2009 à 362 243 dinars et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2009	% de l'actif net
Placement à terme	360	360 000	362 243	32,77%
<b>Total</b>	<b>360</b>	<b>360 000</b>	<b>362 243</b>	<b>32,77%</b>

### 3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3 657 dinars pour la période allant du 01/01/09 au 31/12/09 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du premier trimestre 2009 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/09 au 31/03/09	Période Du 01/01/08 Au 31/03/08	Exercice clos le 31/12/2008
Revenus des bons de trésor	0	3 287	7 721
Revenus des autres placements	3 657	1 830	9 983
<b>Total</b>	<b>3 657</b>	<b>5 117</b>	<b>17 704</b>

### 3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 26 346 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	21 845
Variation de la part Revenu	4 501
<b>Variation de l'Actif Net</b>	<b>26 346</b>

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2009 se détaillent ainsi :

<b>Capital au 01/01/2009</b>	<b>Montant:</b>	<b>1 045 578</b>
	<b>Nombre de titres:</b>	<b>80 920</b>
	<b>Nombre d'actionnaires :</b>	<b>112</b>
<b>Souscriptions réalisées</b>	<b>Montant:</b>	<b>827</b>
	<b>Nombre de titres émis:</b>	<b>64</b>
	<b>Nombre d'actionnaires nouveaux :</b>	<b>2</b>
<b>Rachats effectués</b>	<b>Montant:</b>	<b>-5 207</b>
	<b>Nombre de titres rachetés:</b>	<b>403</b>
	<b>Nombre d'actionnaires sortant:</b>	<b>2</b>
<b>Capital au 31/03/2009</b>	<b>Montant:</b>	<b>1 041 198 (*)</b>
	<b>Nombre de titres:</b>	<b>80 581</b>
	<b>Nombre d'actionnaires :</b>	<b>112</b>

(\*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2009 au 31/03/2009).

Ainsi la valeur du capital en fin de période peut être déterminée comme suit:

<i>Capital sur la base part de capital de début d'exercice</i>	<i>1 041 198</i>
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres</b>	<b>19 265</b>
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</b>	<b>7 031</b>
<b>Frais de négociation</b>	<b>-33</b>
<b>Régularisation des sommes non distribuables de la période</b>	<b>-38</b>
<i>Capital au 31/04/2009</i>	<i>1 067 423</i>

### 3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01/01/09 au 31/03/09 est de 3 183 DT.

### 3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL. Le détail des autres charges pour la période allant du 01/01/09 au 31/03/09 se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/01/2009 au 31/03/09</b>
<b>REDEVANCE CMF</b>	<b>270</b>
<b>TCL</b>	<b>34</b>
<b>Total</b>	<b>304</b>

**SICAV OPPORTUNITY  
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE  
*Au 31 MARS 2009***

\_/)/)\_essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV OPPORTUNITY, et en application de l'article 8 du Code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Mars 2009.

L'actif net de la société SICAV OPPORTUNITY au 31 Mars 2009 totalise.....**1.799.355,444**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêté au 31 Mars 2009 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons :

- Que nous avons relevé un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif arrêté au 31 Mars 2009 en une même catégorie de valeur mobilière d'un même émetteur tel que prévu par l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectif. Il s'agit de l'emprunt obligataire émis par la banque « ATB ».
- Que la « BIAT » est actionnaire à plus de 10% de votre société « SICAV OPPORTUNITY » qui elle-même détient des actions BIAT dans le cadre de ses activités de placement. Cette situation rentre dans le cadre des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales et mérite d'être régularisée.

**Fait à Tunis, le 22 Avril 2009**

**Le Commissaire aux Comptes  
Sleheddine ZAHAF**

# SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
<b>ACTIF</b>					
<b>AC1</b>	<b>PORTEFEUILLE TITRES</b>	<b>AC1</b>	<b>1,445,538.963</b>	<b>2,002,473.920</b>	<b>1,349,319.685</b>
<b>AC1-A</b>	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		315,553.821	351,140.272	273,559.302
<b>AC1-B</b>	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		201,297.600	230,188.000	198,721.600
<b>AC1-C</b>	EMPRUNTS D'ETAT		792,938.360	1,222,347.901	728,262.599
<b>AC1-D</b>	AUTRES VALEURS (OPC)		135,749.182	198,797.747	148,776.184
<b>AC2</b>	<b>PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>AC2</b>	<b>363,407.859</b>	<b>504,143.244</b>	<b>499,993.280</b>
<b>AC2-A</b>	PLACEMENTS MONETAIRES		363,406.504	502,360.894	499,212.885
<b>AC2-B</b>	DISPONIBILITES		1.355	1,782.350	780.395
<b>AC3</b>	<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>AC3</b>	<b>4,574.212</b>	<b>787.694</b>	<b>3,528.869</b>
<b>AC3-A</b>	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		4,574.212	787.694	3,528.869
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>1,813,521.034</b>	<b>2,507,404.858</b>	<b>1,852,841.834</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>PA1</b>	<b>OPERATEURS CREDITEURS</b>	<b>PA1</b>	<b>1,628.402</b>	<b>2,292.753</b>	<b>1,410.971</b>
<b>PA2</b>	AUTRES CREDITEURS DIVERS	<b>PA2</b>	<b>12,537.188</b>	<b>9,623.076</b>	<b>9,037.528</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>14,165.590</b>	<b>11,915.829</b>	<b>10,448.499</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>1,799,355.444</b>	<b>2,495,489.029</b>	<b>1,842,393.335</b>
<b>CP1</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>CP1</b>	<b>1,730,748.817</b>	<b>2,382,123.521</b>	<b>1,780,477.971</b>
<b>CP2</b>	<b>SOMMES DISTRIBUABLES</b>	<b>CP2</b>	<b>68,606.627</b>	<b>113,365.508</b>	<b>61,915.364</b>
<b>CP2-A</b>	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0.000	0.000	3.008
<b>CP2-B</b>	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		9,834.951	23,532.316	86,572.250
<b>CP2-C</b>	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-404.712	-2,036.866	-24,659.894
<b>CP2-D</b>	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		61,915.364	99,702.875	0.000
<b>CP2-E</b>	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		-2,738.976	-7,832.817	0.000
<b>ACTIF NET</b>			<b>1,799,355.444</b>	<b>2,495,489.029</b>	<b>1,842,393.335</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIF</b>			<b>1,813,521.034</b>	<b>2,507,404.858</b>	<b>1,852,841.834</b>

## SICAV OPPORTUNITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
<b>PR1</b>	<b>REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>PR1</b>	<b>15,470.185</b>	<b>25,270.740</b>	<b>99,751.815</b>
PR1-A	DIVIDENDES		0.000	0.000	18,328.670
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		2,576.000	3,181.600	12,491.200
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		11,392.187	19,814.198	60,565.786
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS		1,501.998	2,274.942	8,366.159
<b>PR2</b>	<b>REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES</b>	<b>PR2</b>	<b>2,887.902</b>	<b>5,832.312</b>	<b>22,271.965</b>
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,100.787	5,832.312	17,503.981
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		787.115	0.000	4,767.984
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>			<b>18,358.087</b>	<b>31,103.052</b>	<b>122,023.780</b>
<b>CH1</b>	<b>CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS</b>	<b>CH1</b>	<b>-4,581.682</b>	<b>-6,808.376</b>	<b>-24,798.604</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>			<b>13,776.405</b>	<b>24,294.676</b>	<b>97,225.176</b>
<b>CH2</b>	<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>CH2</b>	<b>-3,941.454</b>	<b>-762.360</b>	<b>-10,652.926</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>9,834.951</b>	<b>23,532.316</b>	<b>86,572.250</b>
<b>PR4</b>	<b>REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>PR4</b>	<b>-404.712</b>	<b>-2,036.866</b>	<b>-24,656.886</b>
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-404.712	-2,036.866	-24,659.894
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		0.000	0.000	3.008
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>			<b>9,430.239</b>	<b>21,495.450</b>	<b>61,915.364</b>
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		404.712	2,036.866	24,659.894
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		0.000	0.000	-3.008
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		30,523.519	-40,985.785	13,966.542
PR4-D	VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-323.400	0.000	-77,132.529
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-15.126	0.000	-367.741
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>			<b>40,019.944</b>	<b>-17,453.469</b>	<b>23,038.522</b>

**SICAV OPPORTUNITY  
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET  
DE LA PERIODE DU 01-01-2009 AU 31-03-2009**

DESIGNATION	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
<b>AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI</b>	<b>AN1</b>	<b>40,019.944</b>	<b>-17,453.469</b>	<b>23,038.522</b>
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION		9,834.951	23,532.316	86,572.250
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		30,523.519	-40,985.785	13,966.542
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES		-323.400	0.000	-77,132.529
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-15.126	0.000	-367.741
<b>AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<b>AN2</b>	<b>0.000</b>	<b>0.000</b>	<b>-91,866.168</b>
<b>AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>AN3</b>	<b>-83,057.835</b>	<b>-212,124.146</b>	<b>-813,845.663</b>
<b>SOUSCRIPTIONS</b>		<b>0.000</b>	<b>102,514.427</b>	<b>1,272,277.723</b>
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		0.000	90,300.000	1,149,400.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)		0.000	8,106.018	91,747.457
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)		0.000	3,760.252	3,762.119
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)		0.000	348.157	27,368.147
<b>RACHATS</b>		<b>-83,057.835</b>	<b>-314,638.573</b>	<b>-2,086,123.386</b>
AN3-F CAPITAL (RACHATS)		-75,500.000	-278,400.000	-1,837,000.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)		-4,414.147	-22,260.482	-185,499.528
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)		-2,738.976	-11,593.068	-11,595.817
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)		-404.712	-2,385.023	-52,028.041
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		<b>-43,037.891</b>	<b>-229,577.615</b>	<b>-882,673.309</b>
<b>AN4 ACTIF NET</b>				
AN4-A DEBUT DE PERIODE		1,842,393.335	2,725,066.644	2,725,066.644
AN4-B FIN DE PERIODE		1,799,355.444	2,495,489.029	1,842,393.335
<b>AN5 NOMBRE D' ACTIONS</b>				
AN5-A DEBUT DE PERIODE		17,067	23,943	23,943
AN5-B FIN DE PERIODE		16,312	22,062	17,067
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>				
A- DEBUT DE PERIODE		107.950	113.814	113.814
B- FIN DE PERIODE		110.308	113.112	107.950
<b>AN6 TAUX DE RENDEMENT</b>		<b>8.86%</b>	<b>-2.47%</b>	<b>-1.49%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
DE LA PERIODE DU 01.01.2009 AU 31.03.2009**

## 1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### 2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2-2 Evaluation des autres placements :**

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2009 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

**2-3 Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :****AC1- Note sur le portefeuille titres :**

DESIGNATION DES TITRES	N <sup>BRE</sup> DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.03.2009	% de L'ACTIF NET
<b>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</b>	<b>17.704</b>	<b>220.087,269</b>	<b>315.553,821</b>	<b>17,537</b>
ADWYA	599	1.377,700	4.251,702	0,236
ALKIMIA	241	8.844,700	5.410,450	0,301
ASSAD	150	1.171,500	1.726,950	0,096
ATTIJARI BANK	485	3.681,150	8.114,050	0,451
BH	100	2.480,000	2.480,800	0,138
BIAT	3.213	117.776,979	134.827,119	7,493
BNA	250	2.240,000	2.404,250	0,134
BTE (ADP)	2.100	40.320,000	67.090,800	3,729
CIL	2.500	9.830,040	52.205,000	2,901
CIL NG	500	7.925,000	9.820,000	0,546
DA TLS (1/57)	43	16,770	16,340	0,001
DA TPR (11/149)	111	59,940	37,740	0,002
EL WIFACK	100	761,000	840,000	0,047
EL WIFACK NS	50	364,000	364,000	0,020
PGH	500	2.875,000	2.813,000	0,156
SITS	4.750	9.615,000	10.407,250	0,578
STB	200	1.800,000	1.800,600	0,100
TL	100	2.262,000	2.247,900	0,125
TL NG	1	22,230	21,100	0,001
TPR	1.711	6.664,260	8.674,770	0,482
<b>Emprunts de sociétés</b>	<b>2.000</b>	<b>192.000,000</b>	<b>201.297,600</b>	<b>11,187</b>
ATB 2007/1 (25 ANS)	2.000	192.000,000	201.297,600	11,187
<b>Emprunts d'Etat</b>	<b>734</b>	<b>764.361,000</b>	<b>792.938,360</b>	<b>44,068</b>
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	730	760.271,200	788.783,201	43,837
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	3	3.043,500	3.050,996	0,170
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1	1.046,300	1.104,163	0,061
<b>Autres valeurs</b>	<b>250</b>	<b>135.035,250</b>	<b>135.749,182</b>	<b>7,544</b>
<b>Parts de FCC</b>	<b>250</b>	<b>135.035,250</b>	<b>135.749,182</b>	<b>7,544</b>
FCC - BIAT CREDIMMO 1 P1	125	55.471,250	55.764,527	3,099
FCC - BIAT CREDIMMO 2 P1	125	79.564,000	79.984,655	4,445

**PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :**

Les revenus du portefeuille titres totalisent 15.470,185 Dinars au 31.03.2009, contre 25.270,740 Dinars au 31.03.2008 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.03.2009	MONTANT au 31.03.2008
Revenus des obligations	2.576,000	3.181,600
Revenus des emprunts d'Etat	11.392,187	19.814,198
Revenus des Autres Valeurs	1.501,998	2.274,942
<b>Total</b>	<b>15.470,185</b>	<b>25.270,740</b>

**AC2- Note sur les placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2009, à 363.406,504 Dinars, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.09	% Actif net
BTC 52S-27/10/2009	15	14.525,324	14.589,630	0,804
BTC 52S-24/11/2009	220	210.571,374	212.342,818	11,709
BTC 52S-02/03/2010	142	136.223,734	136.474,056	7,525
<b>Total</b>	<b>377</b>	<b>361.320,432</b>	<b>363.406,504</b>	<b>20,039</b>

**PR2- Note sur les revenus des placements monétaires:**

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.03.2009, à **2.887,902 Dinars**, contre **5.832,312 Dinars** au 31.03.2008 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.03.2009	Montant au 31.03.2008
Revenus des Bons du Trésor	2.100,787	5.832,312
Revenus des Certificats de Dépôt	787,115	0,000
<b>Total</b>	<b>2.887,902</b>	<b>5.832,312</b>

**AC3- Note sur les créances d'exploitation :**

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.03.2009, à 4.574,212 Dinars et représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

**CH1- Note sur les charges de gestion des placements :**

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.03.2009, à 4.581,682 Dinars, contre 6.808,376 Dinars au 31.03.2008 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

**PA- Note sur le Passif :**

Le solde de ce compte s'élève au 31.03.2009, à 14.165,590 Dinars contre 11.915,829 Dinars au 31.03.2008. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.03.2009	Montant au 31.03.2008
PA1	<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>1.628,402</b>	<b>2.292,753</b>
PA2	<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>12.537,188</b>	<b>9.623,076</b>
<b>TOTAL</b>		<b>14.165,590</b>	<b>11.915,829</b>

**CP1- Note sur le capital :**

Les mouvements sur le capital au 31.03.2009 se détaillent comme suit :

**Capital initial au 01.01.2009 (en nominal)**

- Montant : 1.706.700,000 Dinars
- Nombre de titres : 17.067
- Nombre d'actionnaires : 17

**Souscriptions réalisées (en nominal)**

- Montant : 0,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 0

**Rachats effectués (en nominal)**

- Montant : 75.500,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 755

**Capital au 31.03.2009 : 1.730.748,817 Dinars**

- Montant en nominal : 1.631.200,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 99.548,817 Dinars
- Nombres de titres : 16.312
- Nombre d'actionnaires : 16

**CP2- Note sur les sommes distribuables :**

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY.

Le solde de ce poste au 31.03.2009 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 9.834,951 Dinars
- Régularisation du résultat de la période : - 404,712 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieurs : 59.176,388 Dinars

**SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE : 68.606,627 Dinars**

**4. AUTRES INFORMATIONS :**

**4-1 Données par action :**

Données par action	31.03.2009	31.03.2008
• Revenus des placements	1,125	1,410
• Charges de gestion	(0,281)	(0,309)
• Revenu net des placements	0,844	1,101
• Autres charges d'exploitation	(0,242)	(0,035)
• Résultat d'exploitation	0,602	1,067
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,025)	(0,092)
• Report à nouveau	0,000	0,000
<b>SOMMES DISTRIBUABLES</b>	<b>0,577</b>	<b>0,974</b>
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,025	0,092
• Report à nouveau	0,000	0,000
• Variation des plus ou moins values potentielles	1,871	(1,858)
• Plus ou moins values réalisées	(0,020)	0,000
• Frais de négociation	0,001	0,000
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>2,454</b>	<b>(0,791)</b>

**4-2 Ratios de gestion des placements :**

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,247%	0,249%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,212%	0,028%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	0,529%	0,859%

**4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :**

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,3% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

#### ASSURANCES BIAT

Siège social : 88, avenue Hédi Chaker –Tunis-

Assurances BIAT publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 Mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mourad Guellaty et M. Fayçal DERBEL ( FINOR).

#### SOCIETE ASSURANCES BIAT

#### BILAN

Au 31 DECEMBRE 2008

(Unité : en Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2008			31/12/2007
		Brut	Amort. Provisions	Net	Net
<b>AC 1 Actifs incorporels</b>					
AC12 Concessions, brevet, licences, marques		805 908	803 987	1 921	4 859
AC13 Fonds de commerce					
AC14 Acomptes versés					
	<b>5.1</b>	<b>805 908</b>	<b>803 987</b>	<b>1 921</b>	<b>4 859</b>
<b>AC 2 Actifs corporels d'exploitation</b>					
AC21 Installations techniques et machines		132 962	52 858	80 104	57 104
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier		756 057	490 077	265 980	321 767
	<b>5.2</b>	<b>889 019</b>	<b>542 935</b>	<b>346 084</b>	<b>378 871</b>
<b>AC 3 Placements</b>					
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation					
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Part dans des entreprises liées					
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises					
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP		10 243 188	-	10 243 188	7 753 351
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe		41 205 612	-	41 205 612	31 114 285
AC334 Autres prêts		28 288	-	28 288	750
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		2 900 000	-	2 900 000	-
AC336 Autres dépôts					
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		149 671	-	149 671	101 779
	<b>5.3</b>	<b>54 526 759</b>	<b>-</b>	<b>54 526 759</b>	<b>38 970 165</b>
<b>AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>					
AC510 Provisions pour primes non acquises		2 368 632	-	2 368 632	1 188 740
AC520 Provisions d'assurance vie		116 262	-	116 262	149 249
AC530 Provision pour sinistres (vie)		257 403	-	257 403	144 503
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		5 165 948	-	5 165 948	2 566 113
	<b>5.4</b>	<b>7 908 245</b>	<b>-</b>	<b>7 908 245</b>	<b>4 048 604</b>
<b>AC 6 Créances</b>					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises	5.5.1	1 150 988	-	1 150 988	1 340 165
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	5.5.2	8 115 349	776 159	7 339 190	5 589 815

AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	5.5.3	436 480	-	436 480	276 502
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	5.5.4	826 602	40 794	785 808	651 610
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		3 792	-	3 792	4 018
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		-	-	-	5 215
AC633 Débiteurs divers		10	-	10	10
	<b>5.5</b>	<b>10 533 221</b>	<b>816 952</b>	<b>9 716 269</b>	<b>7 867 333</b>
<b>AC 7 Autres éléments d'actif</b>					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5.6.1	3 022 891	-	3 022 891	1 765 283
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisition reportés	5.6.2	1 249 976	-	1 249 976	1 021 675
AC722 Autres charges a repartir	5.6.3	118 374	-	118 374	124 033
AC73 Comptes de régularisation actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	5.6.4	1 691 994	-	1 691 994	1 248 817
AC732 Estimations de réassurances - acceptation					
AC733 Autres comptes de régularisation					
AC74 Ecart de conversion					
AC75 Autres					
	<b>5.6</b>	<b>6 083 235</b>	<b>-</b>	<b>6 083 235</b>	<b>4 159 809</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>80 746 387</b>	<b>2 163 875</b>	<b>78 582 512</b>	<b>55 429 641</b>

## SOCIETE ASSURANCES BIAT

## BILAN

Au 31 DECEMBRE 2008

(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	-		
CP1 Capital social ou fonds équivalent		10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		1 175 679	757 586
CP5 Résultats reportés		1 379	130 500
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>11 177 058</b>	<b>10 888 086</b>
CP6 Résultat de l'exercice		1 791 080	823 583
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>5.7</b>	<b>12 968 138</b>	<b>11 711 669</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>	-		
-	-		
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>			
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 Provisions pour impôts			
PA23 Autres provisions		150 000	-
		<b>150 000</b>	<b>-</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>			
PA310 Provision pour primes non acquises	5.8.1	8 712 703	6 534 046
PA320 Provision pour assurance vie	5.8.2	15 070 091	9 531 297
PA330 Provision pour sinistres (vie)	5.8.3	1 114 348	979 757
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	5.8.4	27 038 730	17 467 801
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	5.8.5	57 384	27 154
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	5.8.6	494 405	122 000
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage			
PA360 Autres provisions technique (vie)			
PA361 Autres provisions technique (non vie)	5.8.7	65 000	473 000
	<b>5.8</b>	<b>52 552 661</b>	<b>35 135 054</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		4 487 612	3 266 372
	<b>5.9</b>	<b>4 487 612</b>	<b>3 266 372</b>
<b>PA6 Autres Dettes</b>			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe		1 927 334	712 632
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances		4 933 957	3 494 825
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 Autres			
PA63 Autres dettes			
PA631 Dépôts et cautionnements reçus			
PA632 Personnel		52 523	41 878
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques		1 076 317	741 813
PA634 Crédeurs divers		433 969	325 399
PA64 Ressources spéciales			
	<b>5.10</b>	<b>8 424 102</b>	<b>5 316 546</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>			
PA71 Comptes de régularisation passif			
PA710 Report commissions reçues des réassureurs			
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 Autres comptes de régularisation passif			
PA72 Ecart de conversion			
		-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>78 582 512</b>	<b>55 429 641</b>

SOCIETE ASSURANCES BIAT  
 ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE  
 ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE  
 EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008  
 (Unité : en Dinars)

	Notes	Opérations Brutes 31/12/2008	Cessions et rétrocession 31/12/2008	Opérations Nettes 31/12/2008	Opérations Nettes 31/12/2007
<b>PRNV 1</b> - <b><u>Primes acquises</u></b>	-				
PRNV11 Primes émises et acceptées		38 600 371	- 11 509 602	27 090 769	20 139 739
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		- 2 178 658	1 179 892	- 998 766	- 1 938 626
	<b>5.17</b>	<b>36 421 713</b>	<b>- 10 329 710</b>	<b>26 092 003</b>	<b>18 201 113</b>
<b>PRNT3</b> - <b><u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u></b>	-	<b>5.18</b>	<b>1 512 911</b>	<b>-</b>	<b>1 512 911</b>
<b>PRNV2</b> - <b><u>Autres produits techniques</u></b>	-	-	-	-	-
<b>CHNV1</b> - <b><u>Charges de sinistres</u></b>	-				
CHNV11 Montants payés		- 13 937 727	936 773	- 13 000 953	- 10 452 535
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		- 9 570 929	2 599 835	- 6 971 094	- 3 913 480
	<b>5.19</b>	<b>- 23 508 656</b>	<b>3 536 608</b>	<b>- 19 972 047</b>	<b>- 14 366 016</b>
<b>CHNV 2</b> - <b><u>Variation des autres provisions techniques</u></b>	-	<b>5.20</b>	<b>408 000</b>	<b>-</b>	<b>408 000</b>
<b>CHNV3</b> - <b><u>Participation aux bénéfices et ristournes</u></b>	-	-	-	-	-
<b>CHNV 4</b> - <b><u>Frais d'exploitation</u></b>	-				
CHNV41 Frais d'acquisition		- 5 790 586	-	- 5 790 586	- 4 476 177
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		225 025	-	225 025	417 960
CHNV43 Frais d'administration		- 1 902 140	-	- 1 902 140	- 1 710 917
CHNV44 Commissions recues des réassureurs		-	2 076 957	2 076 957	1 441 210
	<b>5.21</b>	<b>- 7 467 700</b>	<b>2 076 957</b>	<b>- 5 390 743</b>	<b>- 4 327 924</b>
<b>CHNV5</b> - <b><u>Autres charges techniques</u></b>	-	<b>5.22</b>	<b>-</b>	<b>- 99 302</b>	<b>- 99 302</b>
<b>CHNV6</b> - <b><u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u></b>	-				
<b>RTNV6</b> - <b><u>Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</u></b>	-	<b>6 993 864</b>	<b>- 4 815 447</b>	<b>2 178 417</b>	<b>228 395</b>

**SOCIETE ASSURANCES BIAT**  
**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE**  
**ET/OU DE LA REASSURANCE VIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**  
*(Unité : en Dinars)*

	Notes	Opérations Brutes 31/12/2008	Cessions et rétrocession 31/12/2008	Opérations Nettes 31/12/2008	Opérations Nettes 31/12/2007
<b>PRV 1</b>	<b><u>Primes acquises</u></b>				
PRV11	Primes émises et acceptées	10 473 077	- 626 815	9 846 262	7 318 514
<b>PRV2</b>	<b><u>Produits de placements</u></b>				
PRV 21	Revenus des placements	1 120 930	-	1 120 930	641 097
PRV 22	Produits des autres placements				
	<b>sous total 2 a</b>	<b>1 120 930</b>	<b>-</b>	<b>1 120 930</b>	<b>641 097</b>
PRV 23	Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	<b>sous total 2</b>				
<b>PR V3</b>	<b><u>Plus values non réalisées sur placements</u></b>				
<b>PR V4</b>	<b><u>Autres produits techniques</u></b>				
<b>CHV1</b>	<b><u>Charges de sinistres</u></b>				
CHV11	Montants payés	- 1 710 067	248 069	- 1 461 998	- 649 767
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 134 590	112 900	- 21 690	- 231 395
	<b>sous total 3</b>	<b>- 1 844 658</b>	<b>360 969</b>	<b>- 1 483 688</b>	<b>- 881 162</b>
<b>CHV 2</b>	<b><u>Variation des autres provisions techniques</u></b>				
	<b>sous total 4</b>	<b>- 5 538 794</b>	<b>- 32 987</b>	<b>- 5 571 781</b>	<b>- 3 319 143</b>
<b>CHV3</b>	<b><u>Participation aux bénéfices et ristournes</u></b>				
		<b>- 30 231</b>	<b>-</b>	<b>- 30 231</b>	<b>- 27 154</b>
<b>CHV 4</b>	<b><u>Frais d'exploitation</u></b>				
CHV41	Frais d'acquisition	- 1 416 024	-	- 1 416 024	- 1 180 831
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	3 275	-	3 275	8 908
CHV43	Frais d'administration	- 1 917 116	-	- 1 917 116	- 1 683 047
CHV44	Commission recues des réassureurs	-	111 626	111 626	74 548
	<b>sous total 5</b>	<b>- 3 329 865</b>	<b>111 626</b>	<b>- 3 218 239</b>	<b>- 2 780 423</b>
<b>CHV5</b>	<b><u>Autres charges techniques</u></b>				
		<b>-</b>	<b>- 28 445</b>	<b>- 28 445</b>	<b>- 787</b>
<b>CH V9</b>	<b><u>Charges de placements</u></b>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 55 776	-	- 55 776	- 23 057
CHV 92	Correction de valeur sur placement				
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements				
	<b>sous total 6</b>	<b>- 55 776</b>	<b>-</b>	<b>- 55 776</b>	<b>- 23 057</b>
<b>CHV 10</b>	<b><u>Moins values non réalisées sur placements</u></b>				
		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHNT2</b>	<b><u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u></b>				
		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RTV</b>	<b><u>Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie</u></b>	<b>794 683</b>	<b>- 215 651</b>	<b>579 032</b>	<b>927 886</b>

**SOCIETE ASSURANCES BIAT**  
**ETAT DE RESULTAT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

(Unité : en Dinars)

		31/12/2008	31/12/2007
<b><u>RNTV</u></b>	- <b><u>Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie</u></b>	2 178 417	228 395
<b><u>RTV</u></b>	- <b><u>Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie</u></b>	579 032	927 886
<b><u>PRNT1</u></b>	- <b><u>Produits des placements</u></b>		
PRNT11	Revenus des placements	1 979 445	1 428 542
PRNT12	Produits des autres placements	-	-
	<b>sous total 1 a</b>	<b>1 979 445</b>	<b>1 428 542</b>
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements		
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements		
	<b>sous total 1</b>		
<b><u>PRNT3</u></b>	- <b><u>Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie</u></b>		
<b><u>CHNT1</u></b>	- <b><u>Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)</u></b>		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-	-
CHNT12	Correction des valeur sur placements	-	-
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	- 162 854	- 76 603
<b><u>CHNT2</u></b>	- <b><u>Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie</u></b>	<b>- 1 512 911</b>	<b>- 984 291</b>
<b><u>PRNT2</u></b>	- <b><u>Autres produits non techniques</u></b>	<b>32 021</b>	<b>-</b>
<b><u>CHNT3</u></b>	- <b><u>Autres charges non techniques</u></b>		
	<b><u>Résultat provenant des activités ordinaires</u></b>	<b>3 093 149</b>	<b>1 523 930</b>
<b><u>CHNT4</u></b>	- <b><u>Impôts sur le résultat</u></b>	<b>- 1 302 069</b>	<b>- 700 347</b>
	<b><u>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</u></b>	<b>1 791 080</b>	<b>823 583</b>
<b><u>PRNT4</u></b>	- <b><u>Gains extraordinaires</u></b>		
<b><u>CHNT5</u></b>	- <b><u>Pertes extraordinaires</u></b>		
	<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>	<b>1 791 080</b>	<b>823 583</b>

**SOCIETE ASSURANCES BIAT**  
**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**  
*(Unité : en Dinars)*

	31/12/2008	31/12/2007
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>	-	-
- Encaissement des primes reçues des assurés	50 001 310	35 038 261
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-16 177 451	-15 671 183
- Encaissement des primes reçues acceptations		110 391
- Sommes versées pour sinistres acceptations	104 192	-
- Commissions versées sur acceptations	-28 061	-
- Décaissements des primes pour les cessions	-10 558 013	-
- Encaissement des sinistres pour les cessions	1 295 621	2 908 748
- Commissions reçue sur les cessions	1 919 393	-
- Commissions versées aux intermédiaires	-4 940 333	-4 274 163
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 684 299	-2 419 061
- Variation des dépôts auprès des cédantes	826 072	-
- Variation des espèces reçues des cessionnaire	156 955	-
- Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-29 278 507	-23 712 796
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	13 226 813	10 548 978
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-5 616 687	-3 903 698
- Produits financiers reçus	2 497 763	1 317 717
- Impôt sur les bénéfices payés	-426 075	-
Autres mouvements	926 854	618 060
<b><u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u></b>	<b>1 245 547</b>	<b>561 254</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u></b>	-	-
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-187 738	-141 539
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	58 697	43 500
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</u></b>	<b>-129 041</b>	<b>-98 039</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>	-	-
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-528 000	-628 000
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</u></b>	<b>-528 000</b>	<b>-628 000</b>
<b><u>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités</u></b>	<b>-10 194</b>	<b>-7 180</b>
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>	<b>578 312</b>	<b>-171 965</b>
-		
-		
<b><u>Trésorerie de début d'exercice</u></b>	<b>373 056</b>	<b>545 020</b>
-		
-		
<b><u>Trésorerie de fin d'exercice</u></b>	<b>951 367</b>	<b>373 056</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2008

**1-PRESENTATION DE LA SOCIETE**

Assurances BIAT, dont la raison sociale était « Arab Tunisian Insurance Group », est une société anonyme au capital de 10 000 000 DT, créée le 11 Juin 1997 ayant pour activité principale la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

Assurances BIAT est agréée par décision du Ministre des Finances en date du 25 décembre 2000 pour étendre son objet social à toutes les opérations d'assurances et de réassurances pouvant être légalement réalisées par les sociétés d'assurances et de réassurances, conformément à la loi n° 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du code des assurances.

A la date du 31/12/2008, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
BIAT	40.125%
NATIXIS ASSURANCES	34.000%
ARIG	14.850%
Actionnaires Tunisiens	11.025%

**2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

L'exercice 2008 a connu les faits marquants suivants :

- La rentrée en portefeuille de l'affaire STEG
- Augmentation sensible du résultat brut de 101.37%
- Augmentation sensible des provisions techniques et du portefeuille placement respectivement de **50%** et **40%** par rapport à l'exercice précédent.
- Une charge sinistre plus ou moins importante.
- Une croissance significative du chiffre d'affaire que ce soit pour la catégorie vie que non vie.

**3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la Société « Assurances BIAT » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

#### **4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers la société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **4.1 - Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

##### **4.2 - Actifs corporels d'exploitation**

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées. Pour l'exercice clos au 31/12/2007, la société a révisé certaines durées d'amortissement de ses immobilisations. Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

<b>Libellé</b>	<b>Durée d'utilisation</b>	<b>Méthode d'amortissement</b>
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

##### **4.3 - Placements financiers**

###### ***Règles de prise en compte***

La norme comptable N°26 relatives à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans des entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

### ***Règles d'évaluation***

#### Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base :

- la valeur de marché,
- l'actif net,
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

#### Les obligations et autres titres à revenus fixes

- **Coût d'entrée des placements**

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

- **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

## **4.4 - Les provisions techniques**

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

#### **Provision pour primes non acquises**

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

#### **Provision d'assurance Vie**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base des tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

#### **Provisions pour sinistres**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

#### **Autres provisions techniques**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance / traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

### **4.5 - Répartition des charges**

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Pour l'exercice 2008, Assurances BIAT a fixé les clés de répartition comme suit :

- Les charges par destination non directement affectées :
  - vie : 50 %
  - non vie : 50%
  
- ces charges sont à leur tour affectées :
  - vie :
    - 4 % : frais d'acquisition
    - 94% : frais d'administration
    - 2% : frais de gestion sur sinistre
  
  - non - vie :
    - 4 % : frais d'acquisition
    - 94% : frais d'administration
    - 2% : frais de gestion sur sinistre
  
- Les commissions ainsi que les taxes liées aux contrats servies sont affectées directement aux frais d'acquisition.

**5- NOTES EXPLICATIVES***(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)***A) NOTES SUR LE BILAN****I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN****5.1 - Actifs incorporels**

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2008 un montant net de 1 921 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur nette 2008
				01/01/2008	Dotations 2008	31/12/2008	
Logiciels	805 908	0	805 908	-801 049	-2 938	-803 987	1 921
<b>Total</b>	<b>805 908</b>	<b>0</b>	<b>805 908</b>	<b>-801 049</b>	<b>-2 938</b>	<b>-803 987</b>	<b>1 921</b>

**5.2 - Actifs corporels d'exploitation**

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2008 un montant net de 346 084 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions	Vente	Valeur Brute 31/12/2008	Amortissements			Valeur nette 2008
					01/01/2008	Dotations 2008	31/12/2008	
AAI	94 598	38 364		132 962	-37 494	-15 364	-52 858	80 104
M. TRANSPORT	212 028	96 332	-102 100	206 260	-59 437	14 801	-44 636	161 624
M.INFORMATIQUE	386 244	18 189	-6 979	397 454	-268 230	-79 343	-347 573	49 881
M M B	123 819	28 524		152 343	-72 657	-25 211	-97 868	54 475
<b>Total</b>	<b>816 689</b>	<b>181 409</b>	<b>-109 079</b>	<b>889 019</b>	<b>-437 818</b>	<b>-105 117</b>	<b>-542 935</b>	<b>346 084</b>

### 5.3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2008 un montant net de 54 526 759 DT contre un montant de 38 970 165 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 15 556 594 DT et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	10 243 188	7 753 351
Obligations et autres titres a revenu fixe	41 205 612	31 114 285
Autres prêts	28 288	750
Autres Dépôts	2 900 000	0
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	149 671	101 779
<b>Total</b>	<b>54 526 759</b>	<b>38 970 165</b>

### 5.4 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2008 un montant net de 7 908 245 DT contre 4 048 604 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 3 859 641 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant net au 31/12/2008</b>	<b>Montant net au 31/12/2007</b>	<b>Variation</b>
- Provisions pour primes non acquises	2 368 632	1 188 740	1 179 892
- Provisions d'assurances vie	116 262	149 249	-32 987
- Provisions pour sinistres vie	257 403	144 503	112 900
- Provisions pour sinistres non vie	5 165 948	2 566 113	2 599 835
<b>Total</b>	<b>7 908 245</b>	<b>4 048 604</b>	<b>3 859 641</b>

### 5.5 - Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2008 un montant net des provisions de 9 716 269 DT contre 7 867 333 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 1 848 936 DT :

#### 5.5.1 – Primes Acquises et non émises

<b>Libellé</b>	<b>Montant net au 31/12/2008</b>	<b>Montant net au 31/12/2007</b>	<b>Variation</b>
- Primes acquises non émises Auto		35 435	-35 435
- Primes acquises non émises Transports	30 000	20 000	10 000
- Primes acquises non émises Incendie	1 845	609	1 236
- Primes acquises non émises Assistances	1 136	3 274	-2 138
- Primes acquises non émises RC Général		17 809	-17 809
- Primes acquises non émises GPE MAL	924 715	811 420	113 295
- Primes acquises non émises Acc CORP	75 608	66 590	9 018
- Primes acquises non émises Vie	117 684	385 028	-267 344
<b>Total</b>	<b>1 150 988</b>	<b>1 340 165</b>	<b>-189 177</b>

5.5.2 – Créances nées d'opération d'assurances directe

<b>Libellé</b>	<b>Montant Net au 31/12/2008</b>	<b>Montant Net au 31/12/2007</b>	<b>Variation</b>
- Contentieux Primes	130 532	81 083	49 449
- Créances affaires directes en cours	1 021 717	660 033	361 684
- Créances courtiers d'assurances en cours	6 963 100	5 222 554	1 740 546
- Provisions pour créances douteuses (*)	-776 159	-373 855	-402 304
<b>Total</b>	<b>7 339 190</b>	<b>5 589 815</b>	<b>1 749 375</b>

(\*) Au 31/12/2008 Assurances BIAT à constater une provision pour créances douteuses pour un montant de 776 159DT calculées comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée a 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée a 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	<b>Exercice 2008</b>	<b>Exercice 2007</b>	<b>Exercice 2006</b>	<b>Antérieur à 2005</b>
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.3 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances

Au 31/12/2008 ce poste totalise un montant total de 436 480 DT contre 276 502 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 159 978 DT.

5.5.4 – Créances nées d'opération de réassurances.

Ce poste totalise au 31/12/2008 un montant net de 785 808 DT contre 651 610 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 134 198 DT.

Au 31/12/2008 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses d'un montant de 40 794 DT calculée comme suit :

	<b>Exercice 2008</b>	<b>Exercice 2007</b>	<b>Exercice 2006</b>	<b>Antérieur à 2005</b>
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.5 – Autres Créances

<b>Libellé</b>	<b>Montant Net au 31/12/2008</b>	<b>Montant Net au 31/12/2007</b>	<b>Variation</b>
- personnel	3 792	4 018	-226
- états et organismes publics		5 215	-5 215

- débiteurs divers	10	10	0
<b>Total</b>	<b>3 802</b>	<b>9 243</b>	<b>-5 441</b>

## 5.6 - Autres éléments d'actif

### 5.6.1 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde total au 31/12/2008 de 3 022 891DT contre 1 765 283DT au 31/12/2007.

### 5.6.2 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2008, le solde est de 1 249 976DT repartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2008	Montant net au 31/12/2007	Variation
- FAR Auto	555 100	458 418	96 682
- FAR Transports	41 050	8 180	32 870
- FAR Incendie	513 968	397 260	116 708
- FAR R. DIVERS	21 331	17 035	4 296
- FAR RCG	38 115	53 080	-14 965
- FAR CONST	38 400	46 636	-8 236
- FAR Acc CORP	5 159	4 972	187
- FAR R Agricole	3 459	5 976	-2 517
- FAR Vie	33 394	30 118	3 276
<b>Total</b>	<b>1 249 976</b>	<b>1 021 675</b>	<b>228 301</b>

### 5.6.3 – Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 118 374DT au 31/12/2008 (c'est la valeur des stocks d'imprimés non encore consommés au 31/12/2008) contre 124 033DT au 31/12/2007.

### 5.6.4 – Intérêts et loyers acquis et non échues

Ce sont les intérêts courus et non échus au 31/12/2008 sur les placements (emprunts obligataires et bons de trésor), ils présentent un montant total de 1 691 994DT.

**II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN****5.7 - Capitaux propres**

A la date du 31/12/2008, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2007	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2008
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	140 578	47 704				188 282
- Réserves extraordinaires	550 000	350 000				900 000
- Fonds social	67 008	55 000			-34 611	87 397
- Report à nouveau	130 500	-129 121				1 379
- Résultat de la période	823 583	-323 583	-500 000	1 791 080		1 791 080
<b>Total</b>	<b>11 711 669</b>	<b>0</b>	<b>-500 000</b>	<b>1 791 080</b>	<b>-34 611</b>	<b>12 968 138</b>

**5.8 - Provisions techniques brutes**

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 52 552 661DT contre 35 135 054DT en 2007 soit une augmentation de 17 417 607 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

**5.8.1 - Les provisions pour primes non acquises :**

Elles totalisent 8 712 703DT en 2008 contre 6 534 046DT en 2007 soit une augmentation de 2 178 657DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Auto	4 397 802	3 670 014	727 788
- Transports	234 166	46 129	188 037
- Incendie	1 909 803	1 398 281	511 522
- Constructions	1 096 540	986 210	110 330
- RCG	265 008	212 962	52 046
- Agricole	79 378	91 441	-12 063
- R. Divers	548 873	109 961	438 912
- G Maladie	160 289		160 289
- Acc Corporels	20 844	19 048	1 796
<b>Total</b>	<b>8 712 703</b>	<b>6 534 046</b>	<b>2 178 657</b>

**5.8.2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) :**

Elles totalisent 15 070 091DT au 31/12/2008, contre 9 531 297DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 5 538 794DT.

**5.8.3 - Les provisions pour sinistres vie :**

Au 31/12/2008, les provisions pour sinistres vie sont évaluées à 1 114 348 DT contre 979 757 DT en 2007 soit une augmentation de 134 591DT

5.8.4 - Les provisions pour sinistres non vie (net des prévisions pour recours a encaisser) :

Elles totalisent au 31/12/2008 un montant de 27 038 730 DT contre 17 467 801 DT en 2007 soit une augmentation de 9 570 929 DT détaillée comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant au 31/12/2008</b>	<b>Montant au 31/12/2007</b>	<b>Variation</b>
- Auto	15 912 454	13 096 021	2 816 433
- Transports	803 008	-15 016	818 024
- Incendie	1 799 997	1 482 975	317 022
- Constructions	231 424	218 955	12 469
- RCG	2 724 624	508 262	2 216 362
- Agricole	6 216	3 791	2 425
- R. Divers	3 167 072	738 708	2 428 364
- GPE Maladie	1 808 539	1 116 204	692 335
- Acc Corporels	585 396	317 901	267 495
<b>Total</b>	<b>27 038 730</b>	<b>17 467 801</b>	<b>9 570 929</b>

5.8.5 - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)

Elles présentent un solde de 57 384 DT contre 27 154 DT en 2007.

5.8.6 - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)

Elles présentent un solde de 494 405DT contre 122 000DT en 2007.

5.8.7 - Autres provisions techniques (non vie)

Elles sont constituées des provisions pour risques en cours sur la branche Responsabilité Civile Général et maladie pour un montant de 65 000 DT.

**5.9 - Dettes pour dépôt espèces reçues des cessionnaires :**

Le solde de ce poste au 31/12/2008 est de 4 487 612DT contre 3 266 372DT en 2007. Il enregistre les dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques »

**5.10 - Autres dettes :**

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2008 à 8 424 102DT contre 5 316 546DT au 31/12/ 2007.

**B ) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE**

5.11 - Prime acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 9 846 262DT contre 7 318 514DT en 2007 soit une augmentation de 2 527 748DT détaillée comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant au 31/12/2008</b>	<b>Montant au 31/12/2007</b>	<b>Variation</b>
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	10 740 420	7 530 588	3 209 832
Variation des primes acquises non émises	-267 343	309 130	-576 473
<b>Sous-total</b>	<b>10 473 077</b>	<b>7 839 718</b>	<b>2 633 359</b>
Primes cédées	-626 815	-521 204	-105 611
<b>Total</b>	<b>9 846 262</b>	<b>7 318 514</b>	<b>2 527 748</b>

5.12 - Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2008 totalisent 3 100 375DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 2 657 383DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements non affecté directement
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	16 241 823
- Provisions techniques non vie	36 245 838
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	63 664 719
- Produits des placements non affecté	2 657 383

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 442 992 DT y ajouter la partie affectée directement sans clés de répartition qui sont de 677 938 DT le total qui sera présenté en compte de résultat vie sera de 1 120 930 DT.

5.13 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 1 483 688DT pour l'exercice 2008 contre 881 162DT au titre de l'exercice 2007, soit une aggravation de 602 527DT, répartie comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant au 31/12/2008</b>	<b>Montant au 31/12/2007</b>	<b>Variation</b>
Sinistres payés	-1 710 067	-701 167	-1 008 900
Part des réassureurs dans les sinistres	248 069	51 401	196 668
Variation des provisions pour sinistres	-134 590	-349 973	215 383

Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	112 900	118 578	-5 678
<b>Total</b>	<b>-1 483 688</b>	<b>-881 162</b>	<b>-602 527</b>

#### 5.14 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 5 571 781DT pour l'exercice 2008 dont une part de réassurances de 32 987DT contre 3 319 143 DT en 2007 dont une part de réassurances de 42 536DT, soit une aggravation de charge 2 252 638DT.

#### 5.15 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 1 416 024DT en 2008 contre 1 180 831DT en 2007.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est de 3 275DT en 2008 contre 8 908DT en 2007.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance vie est de 1 917 116 DT en 2008 contre 1 683 047DT en 2007.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2008 pour un montant de 111 626 DT contre 74 548DT en 2007.

#### 5.16 - Charges des placements

Le poste charges des placements globaux dégage un montant de 218 629DT en 2008, la quote-part qui sera allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	16 241 823	47 422 896	63 664 719
<i>Quote part</i>	26%	74%	100%
Correction de valeurs sur placements	55 776	162 853	218 629

## 2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

#### 5.17 - Primes acquises

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2008 à 26 092 003DT contre 18 201 113DT en 2007, soit une augmentation de 7 890 890 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
Primes émises et acceptés net d'annulations et ristournes	38 547 204	25 164 200	13 383 004

Variation des primes non acquises "PNA"	-2 178 657	-1 834 202	-344 455
Primes à annuler	-25 000	-45 000	20 000
Variation des primes émises non acquises	78 166	199 374	-121 208
<b>Sous-total 1</b>	<b>36 421 713</b>	<b>23 484 372</b>	<b>12 937 341</b>
Primes cédées	-11 509 602	-5 178 835	-6 330 767
Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	1 179 892	-104 424	1 284 316
<b>Total</b>	<b>26 092 003</b>	<b>18 201 113</b>	<b>7 890 890</b>

#### 5.18 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2008 totalisent 3 100 375DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 2 657 383DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Reliquat des produits des placements non affecté directement
-----	
Capitaux propres + Provisions techniques non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	36 245 838
- Capitaux propres+provisions techniques non vie	47 422 895
- Reliquat des produits des placements non affecté	1 979 445

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 512 911DT.

#### 5.19 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 19 972 047DT pour l'exercice 2008 contre 14 366 016DT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 5 606 031DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
Sinistres payés	-13 937 727	-14 220 632	282 905
Part des réassureurs dans les sinistres	936 773	3 768 096	-2 831 323
Variation des provisions pour sinistres	-9 570 929	-3 381 422	-6 189 507
Part des réassureurs dans la variation des Prov pour sinistres	2 599 835	-532 058	3 131 893
<b>Total</b>	<b>-19 972 047</b>	<b>-14 366 016</b>	<b>-5 606 031</b>

#### 5.20 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant au 31/12/2008</b>	<b>Montant au 31/12/2007</b>	<b>Variation</b>
Provisions pour risques en cours Incendie		-473 000	473 000
Provisions pour risques en Responsabilité civile Général	-55 000		-55 000
Provisions pour risques en Groupe Maladie	-10 000		-10 000
<b>Total</b>	<b>-65 000</b>	<b>-473 000</b>	<b>408 000</b>

### 5.21 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 5 790 586DT en 2008 contre 4 476 177DT en 2007.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est positive de 225 025DT en 2008 contre une variation positive de 417 960DT en 2007.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance non vie est de 1 902 140DT en 2008 contre 1 710 917DT en 2007.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2008 pour un montant de 2 076 957DT contre 1 441 210DT en 2007.

### 5.22 - Autres charges techniques

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 99 302DT contre 114 011DT au 31/12/2007.

## **3) ETAT DE RESULTAT**

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

<b>Poste</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>RNTV</b>	<b>Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie</b>	<b>2 178 417</b>	<b>228 395</b>
<b>RTV</b>	<b>Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie</b>	<b>579 032</b>	<b>927 886</b>
<b>PRNT1</b>	<b>Produits des placements</b>	<b>1 979 445</b>	<b>1 428 542</b>
<b>CHNT1</b>	<b>Charges de placements (assurances et /ou réassurances non vie)</b>		
<b>CHNT11</b>	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		

CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	<b>-162 854</b>	<b>-76 602</b>
CHNT2	<b>Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie</b>	<b>-1 512 911</b>	<b>-984 291</b>
PRNT2	<b>Autres produits non techniques</b>	<b>32 021</b>	
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>3 093 149</b>	<b>1 523 930</b>
CHNT4	<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-1 302 069</b>	<b>-700 347</b>
	<b><i>Résultat net de l'exercice</i></b>	<b><i>1 791 080</i></b>	<b><i>823 583</i></b>

## C) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### C 1-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	10 243 188	10 243 188	10 243 188	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	41 205 612	41 205 612	41 205 612	
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	28 288	28 288	28 288	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	149 671	149 671	149 671	
Autres dépôts	2 900 000	2 900 000	2 900 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<b><i>Total</i></b>	<b><u>54 526 759</u></b>	<b><u>54 526 759</u></b>	<b><u>54 526 759</u></b>	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	50 159 839	50 159 839	50 159 839	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	2 667 949	2 667 949	2 667 949	

## C 2-ÉTAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2004	2005	2006
<b><i>Inventaire 2006</i></b>			
Règlements cumulés	3 514 338	5 278 977	8 343 076
Provisions pour sinistres	454 493	2 781 387	10 850 498
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>3 968 831</b>	<b>8 060 364</b>	<b>19 193 574</b>
Primes acquises	6 432 504	11 019 240	21 972 244
% sinistres / primes acquises	62%	73%	87%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2004	2005	2006	2007
<b><i>Inventaire 2007</i></b>				
Règlements cumulés	3 550 535	5 584 173	14 229 641	8 037 513
Provisions pour sinistres	371 321	2 144 978	5 336 973	10 077 500
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>3 921 856</b>	<b>7 729 151</b>	<b>19 566 614</b>	<b>18 115 013</b>
Primes acquises	6 432 504	11 019 240	21 972 244	23 484 372
% sinistres / primes acquises	61%	70%	89%	77%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2004	2005	2006	2007	2008
<b><i>Inventaire 2008</i></b>					
Règlements cumulés	3 650 272	6 218 263	15 466 603	11 959 954	9 755 334
Provisions pour sinistres	36 105	1 190 172	3 961 941	5 707 644	16 792 694
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>3 686 376</b>	<b>7 408 435</b>	<b>19 428 544</b>	<b>17 667 598</b>	<b>26 548 028</b>
Primes acquises	6 432 504	11 019 240	21 972 244	23 484 372	36 421 713
% sinistres / primes acquises	57%	67%	88%	75%	73%

### C 3-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises		
	liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations	588 823		588 823
Revenu des autres placements	131 929	2 323 433	2 455 362
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	54 902	1 287	56 189
<b>Total des produits des placements</b>	<b>775 654</b>	<b>2 324 720</b>	<b>3 100 374</b>
Intérêts			0
Frais externes (pertes sur réalisation)	64 185		64 185
Autres frais (ajustement sur valeur)		154 444	154 444
<b>Total charges des placements</b>	<b>64 185</b>	<b>154 444</b>	<b>218 629</b>

### C4-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	Total
Primes	6 662 458	3 810 619	10 473 077
Charges de prestations	-1 302 377	-542 281	-1 844 658
Charges de provisions d'assurance vie	-1 976 665	-3 592 360	-5 569 025
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			0
<b>Solde de souscription</b>	<b>3 383 416</b>	<b>-324 023</b>	<b>3 059 394</b>
Frais d'acquisition	-1 318 250	-94 499	-1 412 749
Autres charges de gestion nettes	-1 849 783	-67 333	-1 917 116
<b>Charge d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-3 168 032</b>	<b>-161 832</b>	<b>-3 329 865</b>
Produits nets de placements	388 724	676 431	1 065 154
Participation aux résultats et intérêts techniques			
<b>Solde financier</b>	<b>388 724</b>	<b>676 431</b>	<b>1 065 154</b>
Primes cédées et/ou rétrocédées	-626 815	0	-626 815
Part des réassureurs dans les charges de prestations	248 069	0	248 069
Part des réassureurs dans les charges de provisions	79 913	0	79 913
Part des réassureurs dans la participation aux résultats			0
Commissions reçues des réassureurs	111 626	0	111 626
Intérêt	-28 445	0	-28 445
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>-215 651</b>	<b>0</b>	<b>-215 651</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>388 456</b>	<b>190 576</b>	<b>579 032</b>
<b>Informations complémentaires</b>			
Montant des rachats		-379 149	-379 149
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	8 120 915	8 120 908	16 241 823
Provisions techniques brutes à l'ouverture	6 142 644	4 395 564	10 538 208
<b>A déduire</b>			
Provisions devenues exigibles			

## C 5-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANS- PORT	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC GLE	AGRICOLE	R DIVERS	ASSISTANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	12 007 551	1 521 907	4 518 432	932 823	2 065 190	365 678	5 454 522	59 797	8 491 173	1 004 641	36 421 713
Primes émises	12 735 340	1 709 943	5 029 954	1 043 152	2 117 236	353 614	5 893 435	59 797	8 651 462	1 006 437	38 600 371
Variation des primes non acquises	-727 789	-188 037	-511 522	-110 329	-52 046	12 064	-438 913	0	-160 289	-1 796	-2 178 658
Charges de prestation	<b>-8 149 597</b>	<b>-995 527</b>	<b>-409 541</b>	<b>-99 041</b>	<b>-2 498 895</b>	<b>-34 026</b>	<b>-3 058 112</b>	<b>-63</b>	<b>-7 767 538</b>	<b>-460 721</b>	<b>-23 473 061</b>
Prestations et frais payés	-5 333 165	-139 887	-465 470	-86 573	-172 532	-31 600	-429 684	-63	-7 085 414	-193 227	-13 937 614
Charges de provisions pour prestations diverses	-2 816 432	-855 640	55 929	-12 469	-2 326 363	-2 426	-2 628 428	0	-682 125	-267 494	-9 535 447
<b>Solde de souscription</b>	<b>3 857 954</b>	<b>526 380</b>	<b>4 108 891</b>	<b>833 782</b>	<b>-433 705</b>	<b>331 652</b>	<b>2 396 410</b>	<b>59 734</b>	<b>723 635</b>	<b>543 920</b>	<b>12 948 653</b>
Frais d'acquisition	-2 176 416	-299 217	-948 677	-167 313	-314 246	-26 182	-410 670	-6 765	-1 297 728	-143 372	-5 790 586
Autres charges de gestion nettes	-526 490	-52 205	-135 123	-59 668	-119 393	-19 929	-285 992	-2 944	-425 969	-49 401	-1 677 115
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-2 702 906</b>	<b>-351 422</b>	<b>-1 083 800</b>	<b>-226 981</b>	<b>-433 639</b>	<b>-46 111</b>	<b>-696 662</b>	<b>-9 709</b>	<b>-1 723 697</b>	<b>-192 773</b>	<b>-7 467 700</b>
Produits nets de placements	847 756	47 867	159 022	55 430	127 084	3 573	163 453	0	83 423	25 305	1 512 911
Participation aux résultats											0
<b>Solde financier</b>	<b>847 756</b>	<b>47 867</b>	<b>159 022</b>	<b>55 430</b>	<b>127 084</b>	<b>3 573</b>	<b>163 453</b>	<b>0</b>	<b>83 423</b>	<b>25 305</b>	<b>1 512 911</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	-719 009	-1 667 781	-3 139 515	-762 677	-678 004	-255 030	-2 773 462	-49 066	-270 406	-14 760	-10 329 710
Part des réassureurs dans les prestations payées	-1 311	230 429	429 864	80 309	0	16 102	156 088	0	30 764	6 377	948 621
Part des réassureurs dans les charges de provisions	285 422	775 684	-96 453	20 489	307 295	2 222	1 263 722	0	34 105	-4 500	2 587 987
Commissions reçues des réassureurs	106 167	525 582	916 927	220 042	13 746	43 204	240 511	11 376	3 886	-4 483	2 076 957
Intérêts servis	-8 956	-4 010	-50 820	-16 231	0	0	-19 285	0	0	0	-99 302
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>-337 687</b>	<b>-140 095</b>	<b>-1 939 998</b>	<b>-458 068</b>	<b>-356 964</b>	<b>-193 503</b>	<b>-1 132 426</b>	<b>-37 690</b>	<b>-201 651</b>	<b>-17 365</b>	<b>-4 815 447</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>1 665 117</b>	<b>82 730</b>	<b>1 244 115</b>	<b>204 163</b>	<b>-1 097 223</b>	<b>95 611</b>	<b>730 774</b>	<b>12 335</b>	<b>-1 118 290</b>	<b>359 087</b>	<b>2 178 417</b>



## C 6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<b>Total</b>
Primes	10 473 077
Charges de prestations	-1 844 658
Charges de provisions d'assurance vie	-5 569 025
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0
<b>Solde de souscription</b>	<b>3 059 394</b>
Frais d'acquisition	-1 412 749
Autres charges de gestion nettes	-1 917 116
<b>Charge d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-3 329 865</b>
Produits nets de placements	1 065 154
Participation aux résultats et intérêts techniques	
<b>Solde financier</b>	<b>1 065 154</b>
Primes cédées et/ou rétrocédées	-626 815
Part des réassureurs dans les charges de prestations	248 069
Part des réassureurs dans les charges de provisions	79 913
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0
Commissions reçues des réassureurs	111 626
Intérêt	-28 445
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>-215 651</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>579 032</b>
<b>Informations complémentaires</b>	
Montant des rachats	-379 149
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	16 241 823
Provisions techniques brutes à l'ouverture	10 538 208
<b>A déduire</b>	
Provisions devenues exigibles	

**C 7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE**

	<b>Total</b>
Primes acquise	<b>36 421 713</b>
Primes émises	38 600 371
Variation des primes non acquises	-2 178 658
Charges de prestation	<b>-23 473 061</b>
Prestations et frais payés	-13 937 614
Charges de provisions pour prestations diverses	-9 535 447
<b>Solde de souscription</b>	<b>12 948 653</b>
Frais d'acquisition	-5 790 586
Autres charges de gestion nettes	-1 677 115
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-7 467 700</b>
Produits nets de placements	1 512 911
Participation aux résultats	0
<b>Solde financier</b>	<b>1 512 911</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	-10 329 710
Part des réassureurs dans les prestations payées	948 621
Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 587 987
Commissions reçues des réassureurs	2 076 957
Intérêts servis	-99 302
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>-4 815 447</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>2 178 417</b>

	<b>Total</b>
<b>Informations complémentaires</b>	
Provisions pour primes non acquises clôture	8 712 703
Provisions pour primes non acquises ouverture	6 534 045
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	27 038 730
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	17 467 802
Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes à la clôture	494 405
Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes à l'ouverture	122 000
Autres provisions techniques clôture	65 000
Autres provisions techniques ouverture	473 000
<b>A déduire :</b>	
Provisions devenus exigibles	

**C 8. TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

	2008	2007
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	6 264 538	-
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues par des tiers	-	-

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

**Messieurs les actionnaires**

**de la Société Assurances BIAT**

**Avenue Hédi Chaker**

**Le Belvédère – 1002 - Tunis**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 78 582 512 dinars, un résultat net de l'exercice de 1 791 080 dinars, un résultat technique non vie net de 2 178 417 dinars, un résultat technique vie net de 579 032 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **1 - Responsabilités**

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **2 - Opinion**

A notre avis, les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2008, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **3 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances BIAT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 20 Avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

**Mourad Guellaty**

**FINOR**

**Fayçal DERBEL**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

**Messieurs les actionnaires**

**de la Société Assurances BIAT**

**Avenue Hédi Chaker**

**Le Belvédère – 1002 - Tunis**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre société a conclu avec la « BIAT » un contrat de location en vertu duquel cette dernière met à sa disposition un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 73 200 dinars avec une majoration de 5% à partir de la troisième année de location, soit à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2006.

Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Par un avenant conclu le 20 Décembre 2006, la BIAT a loué à votre société, outre les locaux objets du contrat précité, le premier étage et cinq bureaux du deuxième étage de l'immeuble sus visé. Le loyer annuel s'élève à 28 720 dinars hors TVA, payable par semestre et d'avance à compter du 1er Janvier 2007 et qui subira une majoration annuelle cumulative de 5% à compter de cette date.

Les loyers au titre de l'exercice 2008 se sont élevés à 116 402 dinars hors TVA.

Cette convention ne suscite de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre Conseil d'Administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 20 Avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

**Mourad Guellaty**

**FINOR**

*Fayçal DERBEL*

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

#### **BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **28 mai 2009** accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes FINOR( Fayçal DERBEL ) et ORGA- AUDIT(Mohamed Salah BEN AFIA).

**Bilan**  
**Etats financiers arrêtés au 31-12-2008**  
**Unité = en DT**

	<i>ACTIF</i>	NOTE	31-12-2008	31-12-2007	VARIATION	EN %
AC 1	CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	III-1	631 131 765,520	131 878 589,067	499 253 176,453	378,57%
AC 2	CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	III-2	1 102 355 714,497	1 127 716 849,493	-25 361 134,996	-2,25%
	a/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		1 063 560 076,497	1 103 322 175,777	-39 762 099,280	-3,60%
	b/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		38 795 638,000	24 394 673,716	14 400 964,284	59,03%
AC 3	CREANCES SUR LA CLIENTELE	III-3	2 991 726 190,658	2 739 680 176,693	252 046 013,965	9,20%
	a/ COMPTES DEBITEURS		327 291 474,184	317 101 930,028	10 189 544,156	3,21%
	b/ AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE		2 603 146 107,244	2 355 404 190,675	247 741 916,569	10,52%
	c/ CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES		61 288 609,230	67 174 055,990	-5 885 446,760	-8,76%
AC 4	PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	III-4	464 123 358,392	459 934 306,103	4 189 052,289	0,91%
	a/ TITRES DE TRANSACTION		433 686 420,583	421 411 795,721	12 274 624,862	2,91%
	b/ TITRES DE PLACEMENT		30 436 937,809	38 522 510,382	-8 085 572,573	-20,99%
AC 5	PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	III-5	148 370 228,420	132 705 807,578	15 664 420,842	11,80%
	a/ TITRES D'INVESTISSEMENT		9 801 339,295	11 414 820,582	-1 613 481,287	-14,13%
	b/ TITRES DE PARTICIPATION		25 407 754,806	38 148 793,976	-12 741 039,170	-33,40%
	c/ PARTS DANS LES ENTREP ASSOC & COENTREPR		1 779 185,433	15 698 139,210	-13 918 953,777	-88,67%
	d/ PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		83 059 964,567	53 417 565,810	29 642 398,757	55,49%
	e/ FONDS GERES		28 321 984,319	14 026 488,000	14 295 496,319	101,92%
AC 6	VALEURS IMMOBILISEES	III-6	102 812 631,095	101 262 576,983	1 550 054,112	1,53%
	a/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 323 554,920	3 771 495,683	-1 447 940,763	-38,39%
	b/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100 489 076,175	97 491 081,300	2 997 994,875	3,08%
AC 7	AUTRES ACTIFS	III-7	134 234 777,854	141 696 979,933	-7 462 202,079	-5,27%
	a/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		16 850 029,917	27 299 744,887	-10 449 714,970	-38,28%
	b/ AUTRES		117 384 747,937	114 397 235,046	2 987 512,891	2,61%
	<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 574 754 666,436</b>	<b>4 834 875 285,850</b>	<b>739 879 380,586</b>	<b>15,30%</b>

**BILAN**  
( états financiers provisoires )  
**Arrêté au 31-12-2008**  
Unité = En DT

	<i>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</i>	NOTE	31-12-2008	31-12-2007	VARIATION	EN %
PA 1	BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	IV-1	768 783,402	8 881 812,940	-8 113 029,538	-91,34%
PA 2	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	IV-2	44 293 949,445	35 618 943,087	8 675 006,358	24,36%
	a/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		41 415 758,193	34 157 818,026	7 257 940,167	21,25%
	b/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		2 878 191,252	1 461 125,061	1 417 066,191	96,98%
PA 3	DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	IV-3	4 809 164 773,775	4 096 778 714,120	712 386 059,655	17,39%
	a/ DEPOTS A VUE		2 128 439 857,186	1 792 293 798,301	336 146 058,885	18,76%
	b/ AUTRES DEPOTS ET AVOIRS		2 680 724 916,589	2 304 484 915,819	376 240 000,770	16,33%
PA 4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	IV-4	156 358 386,427	171 700 670,395	-15 342 283,968	-8,94%
	a/ EMPRUNTS MATERIELISES		10 037 309,589	20 075 463,014	-10 038 153,425	
	b/ AUTRES FONDS EMPRUNTES		77 185 704,720	77 142 714,496	42 990,224	
	c/ RESSOURCES SPECIALES		69 135 372,118	74 482 492,885	-5 347 120,767	-7,18%
PA 5	AUTRES PASSIFS	IV-5	118 409 994,105	96 956 177,931	21 453 816,174	22,13%
	a/ PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES		23 994 117,272	17 439 885,429	6 554 231,843	
	b/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		56 246 081,865	45 989 748,528	10 256 333,337	22,30%
	c/ AUTRES		38 169 794,968	33 526 543,974	4 643 250,994	13,85%
	<b>T O T A L PASSIF</b>		<b>5 128 995 887,154</b>	<b>4 409 936 318,473</b>	<b>719 059 568,681</b>	<b>16,31%</b>
	<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	V				
CP 1	CAPITAL		170 000 000,000	170 000 000,000		
	a/ Capital souscrit, appelé versé		170 000 000,000	169 997 285,000	2 715,000	
	b/ Capital souscrit, appelé non versé		0,000	2 715,000	-2 715,000	
CP 2	RESERVES		241 627 311,552	233 376 425,699	8 250 885,853	3,54%
	a/ PRIMES LIEES AU CAPITAL		141 760 000,000	141 760 000,000		
	b/ Réserve légale		13 114 915,260	12 038 353,759	1 076 561,501	
	c/ Réserves statutaires		0,000	0,000		
	d/ Réserves ordinaires		39 910 000,000	35 866 215,147	4 043 784,853	11,27%
	e/ Autres réserves		46 842 396,292	43 711 856,793	3 130 539,499	7,16%
CP 3	ACTIONS PROPRES		0,000	0,000		
CP 4	AUTRES CAPITAUX PROPRES		79 553,984	31 311,649	48 242,335	
	a/ Subventions		79 553,984	31 311,649	48 242,335	
	b/ Ecart de réévaluation		0,000	0,000		
	c/ TITRES ASSIMILES A DES CAPITAUX PROPRES		0,000	0,000		
CP 5	RESULTATS REPORTEES		307 634,597	28 131,021	279 503,576	993,58%
CP 6	RESULTAT DE L'EXERCICE		33 744 279,149	21 503 099,008	12 241 180,141	56,93%
	<b>T O T A L CAPITAUX PROPRES</b>		<b>445 758 779,282</b>	<b>424 938 967,377</b>	<b>20 819 811,905</b>	<b>4,90%</b>
	<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 574 754 666,436</b>	<b>4 834 875 285,850</b>	<b>739 879 380,586</b>	<b>15,30%</b>

## Etat des Engagements Hors Bilan

( états financiers provisoires )

Arrêté au 31-12-2008

	PASSIF EVENTUELS	NOTE	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION	EN %
HB 1	-Cautions, avals et autres garanties données	VI	870 948 143,400	778 706 206,025	92 241 937,375	11,85%
	a- En faveur d'établissements bancaires et financiers		311 094 420,611	308 647 944,208	2 446 476,403	0,79%
	b- En faveur de la clientèle		559 853 722,789	470 058 261,817	89 795 460,972	19,10%
HB 2	-Crédit documentaires		350 636 719,816	283 511 415,071	67 125 304,745	23,68%
	a- En faveur de la clientèle		277 532 622,278	239 456 985,611	38 075 636,667	15,90%
	b- Autres		73 104 097,538	44 054 429,460	29 049 668,078	65,94%
HB 3	-Actifs donnés en garantie					
	<b>TOTAL PASSIF EVENTUELS</b>		<b>1 221 584 863,216</b>	<b>1 062 217 621,096</b>	<b>159 367 242,120</b>	<b>15,00%</b>
	ENGAGEMENT DONNES	VI				
HB 4	-Engagement de financement donnés		45 394 543,000	70 206 687,000	-24 812 144,000	-35,34%
	<u>a- En faveur d'établissement bancaires, financiers et d'assurance</u>					
	b- En faveur de la clientèle		45 394 543,000	70 206 687,000	-24 812 144,000	-35,34%
HB 5	-Engagement sur titres		7 508 517,440	32 536,900	7 475 980,540	22976,93%
	a- Participation non libérées		7 491 550,000	3 000,000	7 488 550,000	249618,33%
	b- Titres à recevoir		16 967,440	29 536,900	-12 569,460	-42,56%
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>52 903 060,440</b>	<b>70 239 223,900</b>	<b>-17 336 163,460</b>	<b>-24,68%</b>
	ENGAGEMENT RECUS	VI				
HB 6	-Engagements de financement reçus					
HB 7	-Garanties reçues		1 247 479 360,385	1 163 180 401,000	84 298 959,385	7,25%
7000	a - Garanties reçues de l'Etat		26 592 840,841	27 344 544,000	-751 703,159	-2,75%
7020	b - Garanties reçues d'établissement bancaires et financiers		23 674 208,385	13 559 427,000	10 114 781,385	74,60%
7040	c - Garanties reçues de la clientèle		1 197 212 311,159	1 122 276 430,000	74 935 881,159	6,68%
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>1 247 479 360,385</b>	<b>1 163 180 401,000</b>	<b>84 298 959,385</b>	<b>7,25%</b>

## ETAT DE RESULTAT

( états financiers provisoires )

Période du 01-01 au 31-12-2008

(Unité = En DT)

		NOTE	Période du 01/01 au 31-12-2008	Période du 01/01 au 31-12-2007	VARIATION	EN %
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	VII-1				
PR 1	INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	VII-1-	272 207 767,243	240 820 225,272	31 387 541,971	13,03%
	a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		29 856 271,316	23 200 441,565	6 655 829,751	28,69%
	b- Opérations avec la clientèle		219 523 277,522	202 495 323,830	17 027 953,692	8,41%
	c- Autres intérêts et revenus assimilés		22 828 218,405	15 124 459,877	7 703 758,528	50,94%
PR 2	COMMISSIONS ( en Produits)	VII-1-	51 520 022,682	48 848 902,192	2 671 120,490	5,47%
PR 3	GAINS SUR PORTEFEUIL-TITRES COMMERC ET OPER FINANCI	VII-1-	60 000 585,907	49 159 518,134	10 841 067,773	22,05%
	a- Gain net sur titres de transaction	VII-1-3-	25 400 063,428	23 815 325,965	1 584 737,463	6,65%
	b- Gain net sur titres de placement	VII-1-3-	2 100 317,818	1 960 104,324	140 213,494	7,15%
	c- Gain net sur opérations de change	VII-1-3-	32 500 204,661	23 384 087,845	9 116 116,816	38,98%
PR 4	REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	VII-1-	5 272 299,861	4 319 167,853	953 132,008	22,07%
	a- Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement		1 826 777,013	1 624 159,144	202 617,869	12,48%
	b- Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation		973 771,728	578 513,909	395 257,819	68,32%
	c- Divid et reven assimilé /parts dans les entrepr assoc et co-entrepr		0,000	0,000		
	d- Divid et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées		2 471 751,120	2 116 494,800	355 256,320	16,79%
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>389 000 675,693</b>	<b>343 147 813,451</b>	<b>45 852 862,242</b>	<b>13,36%</b>
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	VII-2				
CH 1	INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	VII-2-	124 915 358,748	111 374 301,576	13 541 057,172	12,16%
	a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		775 022,985	448 498,299	326 524,686	72,80%
	b- Opérations avec la clientèle		113 476 851,112	99 435 515,314	14 041 335,798	14,12%
	c- Emprunts et ressources spéciales		10 403 125,192	11 283 439,612	-880 314,420	-7,80%
	d- Autres intérêts et charges		260 359,459	206 848,351	53 511,108	25,87%
CH 2	COMMISSIONS ENCOURUES	VII-2-	3 546 971,064	3 147 090,609	399 880,455	12,71%
CH 3	PERTES SUR PORTEFEUIL-TITRES COMMERC ET OP FINANCIERES		0,000	0,000		
	a- Perte nette sur titres de transaction		0,000	0,000		
	b- Perte nette sur titres de placement		0,000	0,000		
	c- Perte nette sur opérations de change		0,000	0,000		
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>128 462 329,812</b>	<b>114 521 392,185</b>	<b>13 940 937,627</b>	<b>12,17%</b>
	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>260 538 345,881</b>	<b>228 626 421,266</b>	<b>31 911 924,615</b>	<b>13,96%</b>
	<b>AUTRES POSTES DE PRODUITS ET CHARGES</b>					
PR 5/ CH 4	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES,HORS BILAN ET PASSIF	VII-3	-74 698 158,402	-60 450 779,807	-14 247 378,595	23,57%
PR 6/ CH 5	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	VII-4	-1 823 858,006	-6 263 826,291	4 439 968,285	-70,88%
PR 7	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	VII-5	2 791 803,755	2 703 420,722	88 383,033	3,27%
CH 6	FRAIS DE PERSONNEL	VII-6	96 033 744,698	90 765 552,344	5 268 192,354	5,80%
CH 7	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	VII-7	28 676 999,429	29 627 254,178	-950 254,749	-3,21%
CH 8	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	VII-8	14 492 173,681	15 071 245,172	-579 071,491	-3,84%
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>47 605 215,420</b>	<b>29 151 184,196</b>	<b>18 454 031,224</b>	<b>63,30%</b>
PR 8/ CH 9	SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES	VII-9	422 277,429	-116 250,038	538 527,467	-463,25%
CH 11	IMPOTS SUR LES BENEFICES	VII-10	14 283 213,700	7 531 835,150	6 751 378,550	89,64%
	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>33 744 279,149</b>	<b>21 503 099,008</b>	<b>12 241 180,141</b>	<b>56,93%</b>
PR9/CH10	SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES					
	<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>33 744 279,149</b>	<b>21 503 099,008</b>	<b>12 241 180,141</b>	<b>56,93%</b>

**Etat des flux de trésorerie**  
**( états financiers provisoires )**  
**Période du 01-01 au 31-12-2008**  
 (Unité = En DT)

	<u>NOTE</u>	Année 31/12/2008	Année 31/12/2007
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés ( hors revenus du portefeuille d'investissement)		397 531 509,751	354 400 348,786
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-121 285 629,940	-114 762 210,712
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-1 439 441,294	-73 957 006,791
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-322 781 869,862	-227 456 535,130
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		731 401 488,388	633 459 942,554
Titres de placements		2 765 400,000	382 816,000
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-121 932 793,803	-121 742 683,970
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		16 036 106,951	-8 573 381,246
Impôt sur le bénéfices		-9 716 272,254	-4 507 313,003
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>IX -1</b>	<b>570 578 497,938</b>	<b>437 243 976,487</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 722 982,270	3 108 597,494
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-17 495 273,885	-19 755 818,887
Acquisition \ cessions sur immobilisations		-15 440 059,292	-13 943 618,916
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>IX -2</b>	<b>-29 212 350,907</b>	<b>-30 590 840,309</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Emission d'actions		0,000	37 500 000,000
Emission d'emprunts			
Remboursement d'emprunts		-17 492 931,117	-18 172 603,620
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-5 235 108,261	2 546 554,716
Dividendes versés		-13 250 000,000	-14 400 000,000
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>IX -3</b>	<b>-35 978 039,378</b>	<b>7 473 951,096</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<b>IX-4</b>	-27 117 765,916	-768 164,025
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		478 270 341,737	413 358 923,249
Liquidités et équivalents de liquidités au début de période		1 530 251 323,199	1 116 892 399,950
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>IX-5</b>	<b>2 008 521 664,936</b>	<b>1 530 251 323,199</b>

# **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**

## **ARRETES AU 31 12 2008**

### **NOTE N° I**

#### **OBJET/ RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

### **NOTE N° II**

#### **OBJET/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES ET PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.**

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2008 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

## **II-1/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2008 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre 2008 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2008 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2008 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2008 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2008 sont en revanche inclus dans le résultat du 31-12-2008.

## **II-2/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES**

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2008 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2008 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 31-12-2008 sont « diminuées » du résultat.

## **II-3/ LES REGLES D'EVALUATION DES CREANCES**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2008 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 2008 et un montant des produits réservés.

## **II-4/ LES REGLES D'EVALUATION DES TITRES**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au

31-12-2008. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 31-12-2008.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de décembre 2008 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2008.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

## **II-5/ LES REGLES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2008 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2008. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2008.

## **II-6 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2008, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2007 que celles relatives à l'année 2008.

Les données relatives à l'année 2007 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 Mai 2008 à l'exception de quelques modifications qui ont été opérés au niveau de l'état des engagements hors bilan qui a enregistré le changement suivant : les engagements concernant les crédits documentaires exports non confirmés ne figurent plus en hors bilan.

## **NOTE N° III**

### **OBJET/ NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN**

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers
- AC3 = Créances sur la clientèle

- AC4 = Portefeuille Titres Commercial
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement
- AC6 = Valeurs immobilisées
- AC7 = Autres actifs

### III-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une augmentation entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 499.254 mD ou 378,57 % en passant d'une période à une autre de 131.879 mD à 631.132 mD. Cette variation est imputable principalement aux postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
ENCAISSES	46 645	43 419	3 226	7.43
AVOIRS CHEZ LA BCT	583 824	88 058	495 766	563.00
AVOIRS CHEZ LE CCP	663	402	261	64.91
<b>TOTAL</b>	<b>631 132</b>	<b>131 879</b>	<b>499 253</b>	<b>378.57</b>

### III-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 1.127.717 mD à 1.102.356 mD enregistrant ainsi une diminution de 25.361 mD ou 2,25 %.

Cette variation provient de la baisse du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 39.762 mD ou 3,60 % accompagnée par une augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 14.401 mD ou 59,03 %.

La variation du volume des créances sur les établissements bancaires qui est passé de 1.103.322 mD au 31/12/2007 à 1.063.560 mD au 31/12/2008 concerne les postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Comptes de prêts à la BCT	704 710	442 046	262 664	59.42
Comptes de prêts du marché interbancaire	338 234	638 632	-300 397	-47.04
Créances rattachées sur prêts	2 152	4 294	-2 142	-49.88
Comptes correspondants Nos tri	3 380	5 956	-2 576	-43.25
Comptes correspondants Lori	1 020	2 479	-1 459	-58.86
Créances rattachées sur comptes correspondants	64	85	-21	-24.70

Valeurs non imputées	14 000	9 830	4 170	42.43
<b>TOTAL</b>	<b>1 063 560</b>	<b>1 103 322</b>	<b>-39 762</b>	<b>-3.60</b>

La variation du poste Créances sur les établissements financiers qui est passé de 24.395 mD en Décembre 2007 à 38.796 mD en Décembre 2008 est imputable principalement à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme.

Cette variation concerne les postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	38 223	22 123	16 100	72.78
Comptes débiteurs des établissements financiers	-	1 934	- 1 934	-100.00
Créances rattachées	573	338	235	69.61
<b>TOTAL</b>	<b>38 796</b>	<b>24 395</b>	<b>14 401</b>	<b>59.03</b>

### **III-3/ Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés et des comptes courants associés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Entreprises Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 2.739.680 mD en Décembre 2007 à 2.991.726 mD en Décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de 252.046 mD ou 9,20 %.

Ce total est ventilé comme suit :

#### **1) Comptes Débiteurs de la clientèle :**

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 10.189 mD ou 3,21 % en passant de 317.102 mD en Décembre 2007 à 327.291 mD en Décembre 2008. Ces comptes débiteurs sont ventilés comme suit :

(En mD)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION
-------------	------------	------------	-----------

			<b>EN VALEUR</b>	<b>EN %</b>
-Comptes débiteurs courants	292 168	265 052	27 116	10.23
-Comptes débiteurs douteux	8 275	25 470	-17 195	-67.51
-Avances sur dépôts à terme	14 668	15 083	-415	-2.75
-Créances rattachées	12 180	11 497	683	5.94
<b>TOTAL</b>	<b>327 291</b>	<b>317 102</b>	<b>10 189</b>	<b>3.21</b>

Les comptes débiteurs douteux s'élevant à 8.275 mD tels que présentés au bilan sont nets des provisions pour créances douteuses d'un montant de 4 061 mD et des agios réservés d'un montant de 20 908 mD, ce qui donne un volume brut de comptes courants douteux de 33 244 mD

(En md)

<b>DESIGNATION</b>	<b>31 12 2008</b>	<b>31 12 2007</b>	<b>VARIATION</b>	
			<b>EN VALEUR</b>	<b>EN %</b>
-Volume brut comptes courants douteux	33 244	71 776	-38 531	-53.68
-Provisions pour créances douteuses	-4 061	-19 122	15 061	-78.76
-Agios réservés	-20 908	-27 184	6 275	-23.08
<b>Total comptes débiteurs douteux</b>	<b>8 275</b>	<b>25 470</b>	<b>-17 195</b>	<b>-67.51</b>

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

<b>DESIGNATION</b>	<b>31 12 2008</b>	<b>31 12 2007</b>	<b>VARIATION</b>	
			<b>EN VALEUR</b>	<b>EN %</b>
-Classe 2	3 921	2 288	1 633	71.37
-Classe 3	3 111	4 617	-1 506	-32.62
-Classe 4	26 212	64 871	-38 659	-59.59
<b>TOTAL</b>	<b>33 244</b>	<b>71 776</b>	<b>-38 532</b>	<b>-53.68</b>

## **2) Autres concours à la clientèle :**

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 2 355 404 mD à 2 603 146 mD enregistrant une augmentation de 247 742 mD ou 10,52 %

Le total de ce poste est ventilé comme suit :

(En md)

<b>DESIGNATION</b>	<b>31 12 2008</b>	<b>31 12 2007</b>	<b>VARIATION</b>	
			<b>EN</b>	<b>EN %</b>

			<b>VALEUR</b>	
-Autres concours courants	2 453 652	2 199 635	254 017	11.55
-Autres concours douteux	149 396	153 475	-4 079	-2.66
-Comptes courants associés	98	2 294	-2 196	-95.70
<b>TOTAL</b>	<b>2 603 146</b>	<b>2 355 404</b>	<b>247 742</b>	<b>10.52</b>

a) Les autres concours courants sont répartis entre les différentes formes de crédits prévues par le plan comptable bancaire comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits commerciaux et industriels	1 769 759	1 633 726	136 033	8.33
-Crédits immobiliers, promoteurs	82 872	57 457	25 415	44.23
-Crédits immobiliers, acquéreurs	445 348	331 038	114 310	34.53
-Crédits agricoles	157 234	182 287	-25 053	-13.74
	<b>2 455 213</b>	<b>2 204 508</b>	<b>250 705</b>	<b>11.37</b>
-Valeurs non imputées	901	1 198	-297	-24.81
-Créances rattachées	20 702	18 921	1 781	9.40
-Intérêts perçus d'avance (en moins)	-23 164	-24 992	1.828	-7.30
<b>Total autres concours courants</b>	<b>2 453 652</b>	<b>2 199 635</b>	<b>254 017</b>	<b>11.55</b>

b) Les autres concours douteux de 149 396 mD tels que présentés au niveau du bilan sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 208 558 mD et des agios réservés pour un montant de 20 188 mD, ce qui donne un volume brut des autres concours douteux de 378 216 mD

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut autres concours douteux	378 216	402 639	-24 423	-6.07
-Provisions pour créances douteuses	-208 632	-230 900	22 269	-9.64
-Agios réservés	-20 188	-18 264	-1 925	10.54
<b>Total autres concours douteux</b>	<b>149 396</b>	<b>153 475</b>	<b>-4 079</b>	<b>-2.66</b>

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	23 235	18 330	4 905	26.76
-Classe 3	5 170	16 788	-11 618	-69.20
-Classe 4	349 811	367 521	-17 710	-4.82
<b>TOTAL</b>	<b>378 216</b>	<b>402 639</b>	<b>-24 423</b>	<b>-6.07</b>

c) Les comptes courants associés présentent un encours comptable brut de 98 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Nominal comptes courants associés	98	2 151	-2 052	-95.41
-Provisions pour créances douteuses	-	-	-	-
-Créances rattachées	-	143	-143	-100.00
<b>Total comptes courants associés</b>	<b>98</b>	<b>2 294</b>	<b>-2 196</b>	<b>-95.70</b>

### 3) Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 67 174 mD à 61 289 mD enregistrant une baisse de 5 885 mD ou 8,76 %

Ces crédits sont composés des éléments suivants :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits sur ress spéciales courants	54 228	59 823	-5 595	-9.35
-Crédits sur ress spéciales douteux	6 074	6 177	-103	-1.67
-Créances rattachées	987	1 174	-187	-15.90
<b>TOTAL</b>	<b>61 289</b>	<b>67 174</b>	<b>-5 885</b>	<b>-8.76</b>

Les crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 6 074 mD sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 8 670 mD et des agios réservés pour un montant de 224 mD, ce qui donne un encours comptable brut de 14 968 mD

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut crédits sur ress Spéciales douteux	14 968	14 722	246	1.67
-Provisions pour créances douteuses	-8 670	-8 366	-304	-3.64
-Agios réservés	-224	-179	-45	25.01
<b>Total crédits sur ress spéciales douteux</b>	<b>6 074</b>	<b>6 177</b>	<b>-103</b>	<b>-1.67</b>

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	23	128	-105	-82.03
-Classe 3	28	1 569	-1 541	-98.22

-Classe 4	14 917	13 025	1 892	14.53
<b>TOTAL</b>	<b>14 968</b>	<b>14 722</b>	<b>246</b>	<b>1.67</b>

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

**a) Créances courantes :**

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Créances courantes hors engagements par signatures et comptes courants associés	2 816 277	2 544 465	271 812	10.68
-Créances courantes sur comptes courants associés	98	2 151	-2 053	-95.44
	<b>2 816 375</b>	<b>2 546 616</b>	<b>269 759</b>	<b>10.59</b>
-Valeurs non imputées	901	1 198	-297	-24.79
-Créances rattachées	33 868	31 041	2 827	9.11
-Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	-23 164	-24 297	1 133	4.66
	<b>2 827 980</b>	<b>2 554 558</b>	<b>273 422</b>	<b>10.70</b>
-Engagements par signatures courants	820 123	696 630	123 493	17.73
<b>TOTAL</b>	<b>3 648 103</b>	<b>3 251 188</b>	<b>396 915</b>	<b>12.21</b>

**b) Créances douteuses brutes**

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Créances douteuses hors engagements par signatures et comptes courants associés	426 429	489 137	-62 708	-12.82
-Engagements par signatures douteux	12 985	12 885	100	0.78
	<b>439 414</b>	<b>502 022</b>	<b>-62 608</b>	<b>-12.47</b>
-Créances douteuses sur comptes courants associés	-	-	-	-
	<b>439 414</b>	<b>502 022</b>	<b>-62 608</b>	<b>-12.47</b>

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	28 212	21 080	7 132	33.82
-Classe 3	9 025	23 168	-14 143	-61.05
-Classe 4	402 177	457 774	-55 597	-12.15
<b>TOTAL</b>	<b>439 414</b>	<b>502 022</b>	<b>-62 608</b>	<b>-12.47</b>

Le calcul de ce volume de créances classées de la clientèle a abouti à la détermination d'un total de provisions requises et d'agios réservés de 266 390 mD réparti entre les différentes catégories de créances comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Provisions requises sur engagements hors bilan	6 838	7 335	-497	-6.77
-Provisions requises sur créances du bilan	259 552	304 011	-44 459	-14.62
	<b>266 390</b>	<b>311 346</b>	<b>-44.956</b>	<b>-14.44</b>
-Provisions requises sur comptes courants associés	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>266 390</b>	<b>311 346</b>	<b>-44.956</b>	<b>-14.44</b>

Le volume des provisions requises couvrant les créances sur la clientèle est affecté aux créances du bilan pour un montant de 259 552 mD et aux engagements hors bilan pour un montant de 6 838 mD

Ce volume des provisions de 266 390 mD concernant les créances du bilan est affecté à hauteur de 41 320 mD sous forme d'agios réservés et de 225 070 mD sous forme de provisions sur créances douteuses

Les provisions couvrant les créances du bilan qui ont été constituées pour un montant de 262 680 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnés

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 6 838 mD

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances sur la clientèle totalisent 269 518 mD ventilés comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2008	31 12 2007	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Agios réservés	41 320	45 627	-4 307	-9.44
-Provisions pour créances du bilan	221 360	258 384	-37 024	-14.33
-Provisions pour engagement hors bilan	6 838	7 335	-497	-6.77
<b>TOTAL</b>	<b>269 518</b>	<b>311 346</b>	<b>-41 828</b>	<b>-13.43</b>

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing

privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés

### III-4/ Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 459 934 mD à 464 123 mD enregistrant ainsi une augmentation de 4 189 mD ou 0,91 %

Cette variation provient de l'augmentation du volume des titres de transactions de 12 274 mD ou 2,91 % (due aux différentes souscriptions effectuées durant la période allant du 31/12/2007 au 31/12/2008) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 8 085 mD ou 20,99 %

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres vendus à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

#### 1) Les titres de transaction

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

NATURE DES TITRES DE TRANSACTION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	EN %
Bons de trésor assimilables	871 478	785 124	86 354 (1)	10.99
Bons de trésor à court terme	31 000	167 900	-136 900 (2)	81.54
Bons de trésor zéro coupon	23 700	23 700	-	-
Sous Total des titres de transaction en principal	<b>926 178</b>	<b>976 724</b>	-52 546	<b>-5.38</b>
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	18 752	17 336	1 416	8.17
<b>TOTAL DES TITRES DE TRANSACTION SOUSCRITS</b>	<b>944 930</b>	<b>994 060</b>	<b>-49.130</b>	<b>-4.94</b>

(1) La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables (BTA) s'élevant à 86 354 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2008 auprès du Trésor	100 000
- Acquisitions auprès de la BCT	-

- Transferts reçus des clients	6 576
- Remboursements des BTA en 2008	<10 000>
- Transferts effectués par les clients	<10 222>

(2) La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme (BTC) s'élevant à 136 900 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2008 auprès du Trésor	31 000
- Transferts reçus des clients	-
- Remboursements des BTC en 2008	<167 900>

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres vendus à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2008 comme suit :

NATURE DES TITRES	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	EN %
1) TITRES GARDES EN PORTEFEUILLE DE LA BANQUE				
Bons de trésor assimilables	408 784	378 434	30 350	8.02
Bons de trésor à court terme	1 375	20 397	-19 022	-93.26
Bons de trésor zéro coupons	23 000	23 000	-	-
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	527	-419	946	225.78
<b>TOTAL des titres gardés en portefeuille</b>	<b>433 686</b>	<b>421 412</b>	<b>12 274</b>	<b>2.91</b>
2) TITRES VENDUS A LA CLIENTELE				
Bons de trésor assimilables	480 919	424 445	56 474	13.31
Bons de trésor à court terme	29 625	147 503	-117 878	-79.92
Bons de trésor zéro coupons	700	700	-	-
<b>TOTAL des titres vendus à la clientèle</b>	<b>511 244</b>	<b>572 648</b>	<b>-61.404</b>	<b>-10.72</b>
<b>TOTAL GENERAL DES TITRES SOUSCRITS PAR LA BANQUE</b>	<b>944 930</b>	<b>994 060</b>	<b>-49.130</b>	<b>-4.94</b>

## 2) Les titres de placement

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations et des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de 38 523 mD au 31/12/2007 à 30 437 mD au 31/12/2008 enregistrant une diminution de 8 086 mD ou 20,99 %. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances et des obligations.

La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

NATURE DES TITRES	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	EN %
Obligations émises par les sociétés privées	9 486	12 251	-2 765	-22.57
Titres SICAV	902	502	400	79.68
Parts prioritaires dans les fonds commun de créances	18 185	23 775	-5 590	-23.51
Parts subordonnées	1500	1 500	-	-
Créances et dettes rattachées	364	495	-131	-26.35
<b>TOTAL</b>	<b>30 437</b>	<b>38 523</b>	<b>-8 086</b>	<b>-20.99</b>

### III-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées et des fonds gérés est passé de 132 705 mD en Décembre 2007 à 148 370 mD en Décembre 2008 soit une augmentation de 15 665 mD ou 11,80 %

Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT
- Nouvelles participations ou libérations	26 530
- Cession de titres de participation	-18 015
- Réduction de la valeur des participations suite à la réduction du capital ou à la liquidation de la société émettrice	-560
- Libération du fonds géré placé auprès de la SICAR AVENIR	14 250
- Dotation aux provisions sur titres de participation	-9 094 <sup>(1)</sup>
- Reprise de provisions sur titres de participation	3 702
- Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	-334
- Remboursement des emprunts nationaux relatifs	-147

aux créances des projets touristiques	
- Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	-667
<b>TOTAL</b>	<b>15 665</b>

(1) La dotation aux provisions sur portefeuille titres d'investissement se détaille ainsi :

- Dotation aux provisions sur titres de participation	8 953
- Dotation aux provisions sur parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	141
<b>TOTAL</b>	<b>9 094</b>

Ces opérations sont détaillées comme suit :

NATURE D'OPERATION	TITRES D'INVESTISSEMENT	TITRES DE PARTICIPATION	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET DANS LES COENTREPRISES	FONDS GERE	TOTAL
<b>Encours brut au 31/12/2007 hors créances rattachées</b>	<b>10 194</b>	<b>53 543</b>	<b>75 601</b>	<b>14 000</b>	<b>153 338</b>
Libérations effectuées au courant du 1 <sup>er</sup> semestre 2008	0	4 235	10 000	0	14 235
Libérations effectuées au courant du 2 <sup>ème</sup> semestre 2008	0	6 431	5 864	14 250	26 545
<b>Total des libérations</b>	<b>0</b>	<b>10 666</b>	<b>15 864</b>	<b>14 250</b>	<b>40 780</b>
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 1 <sup>er</sup> semestre 2008	0	13 920	0	0	13 920
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 2 <sup>ème</sup> semestre 2008	481	4 655	0	0	4 655
<b>Total des cessions ou remboursements</b>	<b>0</b>	<b>18 575</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 574</b>
<b>Encours brut au 31/12/2008 hors créances rattachées</b>	<b>9 713</b>	<b>45 634</b>	<b>91 465</b>	<b>28 250</b>	<b>175 062</b>
Créances rattachées	88	429	0	72	589
Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	0	20 655	6 626	0	27 281
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>9 801</b>	<b>25 408</b>	<b>84 839</b>	<b>28 322</b>	<b>148 370</b>

### III-6/ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
Immobilisations incorporelles	
-Logiciels	33,33%
-Licences	33,33%
-Fonds de commerce	5%
Immobilisations corporelles	
-Bâtiments	5% et 2,5%
-Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
-Equipements de bureaux	10%
-Matériel de transport	20%
-Matériel informatique	15%
-Immobilisations à statut juridique particulier	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 1.550 mD ou 1,53 % en passant de 101.263 mD au 31/12/2007 à 102.813 mD au 31/12/2008. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2008 comme suit :

**1) Les immobilisations**

RUBRIQUES	SOLDE AU 31/12/2007	ACQUISITIONS OU RECLASSEMENTS		CESSIONS OU RECLASSEMENTS		SOLDE AU 31/12/2008
		1 <sup>er</sup> SEMESTRE 2008	2 <sup>er</sup> SEMESTRE 2008	1 <sup>er</sup> SEMESTRE 2008	2 <sup>er</sup> SEMESTRE 2008	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Fonds de commerce et droit au bail	3.193	-	-	-	-	3.193
Logiciels informatiques	5.176	-	-	-	-	5.176
Licence	4.317	1	186	-	-	4.504
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>12.686</b>	<b>1</b>	<b>186</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12.873</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains	14.977	-	984	-	-	15.961
Constructions	48.909	-	2.290	-	-	51.199
Constructions non affectés aux activités professionnelles	140	-	77	-	-	217
Agencement, aménagement et installation	29.554	-	-	-	3.506	26.048
Installations générales des constructions	6.097	-	-	-	-	6.097
Agencement, aménagement des constructions	18.841	450	1.595	-	-	20.886
Matériel d'exploitation bancaire	2.806	569	510	-	-	3.885
Agencement	8	-	-	-	-	8

aménagement du matériel d'exploitation bancaire						
Equipements de bureaux	9.507	139	168		420	9.394
Agencement des équipements de bureaux	163	10	9	-	-	182
Mobilier de bureaux	7.476	317	464		94	8.163
Agencement du mobilier de bureaux	1.007	48	388	-	-	1.443
Matériel de transport	1.860	19	70		108	1.841
Matériel informatique	42.232	621	1.435		4.585	39.703
Travaux en cours	7.278	4.063	5.373	370	7.435	8.909
Immeubles en attente d'affectation	1.790	-	-	-	213	1.577
avances sur immobilisations en cours	84	-	22	4	44	58
Immobilisations à statut juridique particulier	325	50	-	-	-	375
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>193.054</b>	<b>6.286</b>	<b>13.385</b>	<b>374</b>	<b>16.405</b>	<b>195.946</b>
<b>TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>205.740</b>	<b>6.287</b>	<b>13.571</b>	<b>374</b>	<b>16.405</b>	<b>208.819</b>

Au vu de ce tableau, Les mouvements effectués sur les comptes des immobilisations sont résumés comme suit :

- Total des acquisitions de l'année 2008 = 19.858 mD
- Total des cessions, mise en rebus et reclassement de l'année 2008 = 16.779 mD

## 2) Les amortissements

RUBRIQUES	AMORTISSEMENTS CUMULES 31/12/2007	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		REGULARISATION DES AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31/12/2008	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2008
		1 <sup>er</sup> SEMESTRE 2008	2 <sup>er</sup> SEMESTRE 2008			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Fonds de commerce et droit au bail	1.080	91	69		1.239	1.953
Logiciels informatiques	4.331	79	74	671	5.155	21
Licence	3.503	244	198	210	4.155	349
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>8.914</b>	<b>414</b>	<b>341</b>	<b>881</b>	<b>10.549</b>	<b>2.323</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrain	-	-	-	-	-	15.961
Bâtiments	14.343	779	805	-	15.927	35.271
Constructions non liées aux activités professionnelles	82	3	3		88	130
Agencement et aménagement des constructions	4.982	954	1.006		6.942	13.944
Installations générales des constructions	1.879	305	304	-	2.488	3.608
Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments	25.072	583	548	<3.482>	22.722	3.326
Équipements de bureaux	5.497	332	319	<408>	5.741	3.653
Agencements des équipements de bureaux	43	8	9		60	121
Matériel de transport	1.198	105	97	<96>	1.304	537
Mobilier de Bureaux	4.097	305	314	<94>	4.622	3.541
Agencements du mobilier de Bureaux	225	52	70	-	346	1.097
Matériel	669	237	268	-	1.174	2.711

d'exploitation bancaire						
Agencements du Matériel d'exploitation bancaire	2	1		-	3	5
Matériel informatique	37.177	1.025	926	<5.404>	33.725	5.979
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	-	1.577
avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	-	58
Travaux en cours	-	-	-	-	-	8.909
Immobilisations à statut juridique particulier	294	10	11	-	315	60
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>95.561</b>	<b>4.699</b>	<b>4.680</b>	<b>&lt;9.484&gt;</b>	<b>95.457</b>	<b>100.489</b>
<b>TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>104.475</b>	<b>5.113</b>	<b>5.021</b>	<b>&lt;8.603&gt;</b>	<b>106.006</b>	<b>102.813</b>

Ainsi, les dotations aux amortissements enregistrées au titre de l'exercice 2008 sur les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent 10.134 mD.

### III-7/ Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 141 697 mD en Décembre 2007 à 134 235 mD en Décembre 2008 enregistrant une diminution de 7 462 mD ou -5,27 % Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes de régularisation : - 10 450 mD
- Autres comptes : + 2 988 mD

III-7-1 : Les comptes de régularisation sont passés entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 27 300 mD à 16 850 mD ce qui donne une diminution de 10 450 mD. Cette diminution est imputable aux comptes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Comptes de régularisation	14 196	22 499	- 8 303	- 36,91
Sièges, succursales et agences	1 509	0	1 509	100,00
Comptes de position de	1 145	4 801	- 3 656	- 79,15

change et d'ajustement devises				
<b>Total</b>	<b>16 850</b>	<b>27 300</b>	<b>-10 450</b>	<b>-38,28</b>

III-7-2 : Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 2 988 mD ou 2,61 % en passant de 114 397 mD en Décembre 2007 à 117 385 mD en Décembre 2008. Cet accroissement provient des comptes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Débiteurs divers	112 554	109 606	2 948	2,69
Comptes de stocks	9	19	-10	-54,32
Charges reportées	4 822	4 772	50	1,04
<b>Total</b>	<b>117 385</b>	<b>114 397</b>	<b>2 988</b>	<b>2,61</b>

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

- Frais d'émission d'emprunt	378 mD
- Charges à répartir	1 020 mD
- Frais d'études	3 425 mD
<b>Total</b>	<b>4 822 mD</b>

Ces charges reportées ont fait l'objet d'une résorption au titre de l'année 2008 d'un montant de 4 416 mD

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre Décembre 2007 et Décembre 2008 un accroissement de 739 879 mD ou 15,30 % en passant de 4 834 875 mD à 5 574 754 mD

## NOTE IV/

### OBJET/ NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes =

- PA1 = Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 = Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 = Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 = Emprunts et ressources spéciales
- PA5 = Autres passifs

### **IV-1/ BCT et CCP**

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 8 882 mD à 769 mD soit une diminution de 8 113 mD ou -91,34 %. Cette variation est due à la diminution du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT qui sont passés de 8 727 mD en Décembre 2007 à 37mD en Décembre 2008 enregistrant une diminution de 8 689 mD ou 99,57 % accompagnée d'une augmentation des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 588 mD ou 466,02 %.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Comptes BCT en devises	37	8 727	-8 689	-99,57
Chèques BCT en attente de règlement	714	126	588	466,02
Dettes rattachées	17	29	-12	41,38
<b>TOTAL</b>	<b>769</b>	<b>8 882</b>	<b>- 8 113</b>	<b>-91,34</b>

#### IV-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 35 619 mD à 44 294 mD soit une augmentation de 8 675 mD ou 24,36 %. Cette variation est due à l'augmentation des dépôts et avoirs des établissements bancaires qui sont passés de 34 158 mD en Décembre 2007 à 41 416 mD en Décembre 2008 enregistrant une augmentation de 7 258 mD ou 21,25% accompagnée d'une augmentation des dépôts des établissements financiers à hauteur de 1 417 mD ou 96,98 %.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires sont constitués des éléments suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Emprunt en devise auprès des banques	15 711	16 975	-1 264	-7,44
Dépôts des correspondants Banquiers	24 821	16 704	8 117	48,59
Autres sommes dues	723	402	321	79,78
Dettes rattachées	161	77	84	109,09
<b>TOTAL</b>	<b>41 416</b>	<b>34 158</b>	<b>7 258</b>	<b>21,25</b>

Les dépôts et avoirs des établissements financiers sont passés entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 1 461 mD à 2 878 mD enregistrant une augmentation de 1 417 mD ou 96,98 %. Cette variation provient de l'augmentation des soldes créditeurs des comptes courants des entreprises de leasing d'un montant de 1 439 mD, ainsi qu'une baisse de créances rattachées à hauteur de 22 mD.

#### IV-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 712 386 mD ou 17,39 % en passant de 4 096 779 mD en Décembre 2007 à 4 809 165 mD en Décembre 2008

Cette augmentation provient des postes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dépôts à vue	2 128 440	1 792 294	336 146	18,76
Dépôts d'épargne	1 004 536	910 655	93 881	10,31
Comptes à échéance	836 289	693 800	142 489	20,54
Bons à échéance	446 293	486 737	-40 444	-8,31
Certificats de dépôts marchés monétaire	262 000	102 500	159 500	155,61
Dettes rattachées	23 631	20 310	3 321	16,35
Autres sommes dues	107 975	90 483	17 492	19,33
<b>Total</b>	<b>4 809 165</b>	<b>4 096 779</b>	<b>712 386</b>	<b>17,39</b>

#### IV-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 171 701 mD à 156 358 mD enregistrant une diminution de 15 342 mD ou 8,94%

Ce poste est composé principalement :

- Du montant restant du sur l'emprunt obligataire émis par la banque en date du 09/12/2002 pour un montant de cinquante millions de dinars remboursable sur une durée de sept ans dont deux ans de franchise. La première, la deuxième, la troisième échéance et la quatrième échéance ont été remboursées pendant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008 pour un montant de 40 000 mD. L'encours non encore échu d'un montant de 10 000 mD est majoré des dettes rattachées arrêtées au 31/12/2008 pour un montant de 37 mD

- De l'emprunt subordonné SFI. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41 500 000 EUR pour une contre valeur en dinar de 63 532 350 TND.

Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Cet emprunt est majoré au 31/12/2008 des dettes rattachées totalisant 243 mD

- De l'emprunt subordonné PROPARCO. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8 300 000,00 EUR soit une contre valeur en dinar de 13 364 660 TND

Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise

Cet emprunt est majoré au 31/12/2008 des dettes rattachées totalisant 45 mD

Ces emprunts subordonnés qui sont pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle

- Des fonds reçus des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisés par la Banque pour financer les crédits à la clientèle

Ces fonds ont enregistré une diminution de 5 347 mD ou 7,10 % en passant de 74 482 mD en Décembre 2007 à 69 135 mD en Décembre 2008. Cette variation des ressources spéciales provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensée par le déblocage de nouvelles ressources Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	NOUVELLES RESSOURCES	REMBOURS EMENTS	SOLDE AU 31/12/2008
FOPRODI	1 220	88	9	1 299
BIRD	685	-	-	685
FONAPRA	6 551	200	914	5 837
FOSDA	377	-	150	227
FOSEP	6	-	-	6
FDCI	450	490	-	940
LIGNE AFD	8 569	670	1 015	<b>8 224</b>
LIGNE BEI	211	-	112	99
LIGNE ITALIENNE	10 841	1 616	1 373	11 084
BANQUE MONDIALE	3 264	-	841	2 423
LIGNE APEX	1 983	-	649	1 334
LIGNE PROPARCO	14 323	-	2 554	11 769
LIGNE SUEDOISE	189	-	72	117
LIGNE KFW	19 660	871	1 684	<b>18 847</b>
LIGNE CFD	1 220	-	623	597
LIGNE ESPAGNOLE	2 582	1 010	184	3 408
FNG	1 719	-	-	1 719
<b>Sous Total</b>	<b>73 850</b>	<b>4 945</b>	<b>10 180</b>	<b>68 615</b>
Dettes rattachées	632		112	520
<b>Total</b>	<b>74 482</b>	<b>4 945</b>	<b>10 292</b>	<b>69 135</b>

#### IV-5/ Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 96 956 mD au 31 Décembre 2007 à 118 410 mD au 31 Décembre 2008 enregistrant une augmentation de 21 454 mD ou 22,13 % Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Provisions pour passifs et charges	23 994	17 440	6 554	37,58
Comptes d'attente et de régularisation	56 246	45 990	10 256	22,30
Autres comptes	38 170	33 526	4 644	13,85
<b>Total</b>	<b>118 410</b>	<b>96 956</b>	<b>21 454</b>	<b>27,79</b>

Ces postes comportent les éléments suivants :

**IV-5-1 : Provisions pour passifs et charges :**

Ces provisions sont constituées au 31 Décembre 2008 principalement des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 17 155 mD et des provisions pour engagements hors bilan pour 6 838 mD

**IV-5-2 : Comptes d'attente et de régularisation**

Ces comptes sont détaillés comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Autres produits constatés d'avance	4 833	8 421	-3 588	-42.6
Charges à payer	28 123	22 243	5 880	26.44
Comptes d'attente à régulariser	23 290	15 326	7 964	51.96
<b>Total</b>	<b>56 246</b>	<b>45 990</b>	<b>10 256</b>	<b>22.30</b>

**IV-5-3 : Autres comptes**

Ce poste est détaillé comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Etat, impôts et taxes	15 406	10 656	4 750	44.58
Comptes de retenues	11 770	11 185	584	5.22
Autres créditeurs divers	10 994	11 685	-691	-5.91
<b>Total</b>	<b>38 170</b>	<b>33 526</b>	<b>4 644</b>	<b>13.85</b>

**NOTE N°V****OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DES CAPITAUX PROPRES**

Le total des capitaux propres est passé entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 424 939 mD à 445 759 mD enregistrant ainsi une augmentation de 20 820 mD ou 4,90 %.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

- Réserve légale	1 076 mD
- Réserves ordinaires	4 043 mD
- Réserves pour plus value de Cession des titres	703 mD

- Réserves pour fonds social	2 610 mD
- Résultats reportés	280 mD
- Subventions	49 mD
- Amortissements dérogatoires	-182 mD
- Variation du résultat net entre 2007 et 2008	12 241 mD
	<b>20 820 mD</b>

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Réserve légale

La réserve légale a augmenté de 1 076 mD ou 8,94 % en passant de 12 039 en Décembre 2007 à 13 115 mD en Décembre 2008. Cette variation provient de l'affectation du résultat net de l'exercice 2007 et ce conformément à la deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 29 mai 2008

b) Réserves ordinaires

Les réserves ordinaires ont augmenté de 4 043 mD ou 11,27 % en passant de 35 867 mD en Décembre 2007 à 39 910 mD en Décembre 2008. Cette variation provient du transfert des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 543 mD ainsi que de l'affectation du résultat net de l'exercice 2007 à concurrence de 3 500 mD, et ce conformément à la deuxième et la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 29 mai 2008

c) Réserves pour plus-value de cession de titres

Le total des réserves pour plus-value de cession de titres de participation a augmenté de 703 mD suite à l'affectation d'un montant de 1 246 mD provenant de la répartition du résultat de l'exercice 2007 compensé par le transfert effectué au compte des réserves ordinaires pour le montant des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 543 mD

d) Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 2 610 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2007 à raison de 2 150 mD majoré d'un montant de 460 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds

e) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2008 à 378 mD.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires et des emprunts subordonnés.

f) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2007.

Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2007 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2008

g) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 21 503 mD à 33 744 mD enregistrant une augmentation de 12 241 mD ou 56,93 %

## **NOTE VI**

### **OBJET / NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

VI-1/ Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie

En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation

VI-2/ Les opérations de change non dénouées à la date du 31-12-2008 s'élèvent à 322 736 mD

VI-3/ La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31-12-2008 à 114 mD

VI-4/ Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31-12-2008 totalisent 205 967 mD

**NOTE VII****OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

Le résultat net de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances et hors bilan, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles et diminuée de l'impôt sur les sociétés

**VII-1 Les produits d'exploitation bancaire**

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 343 148 mD à 389 000 mD enregistrant ainsi une augmentation de 45 852 mD ou 13.36 %

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- Revenus du portefeuille titres d'investissement,

**VII-1-1 : Les Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 240 820 mD au 31/12/2007 à 272 208 mD au 31/12/2008 enregistrant une progression de 31 388 mD ou 13,03 %

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	817	717	100	13.89
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	29 040	22 483	6 557	29.16
Intérêts sur crédits à la clientèle	181 627	166 436	15 191	282.24

Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	37 896	36 060	3 346	27.68
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	11 490	10 527	963	9.14
Autres intérêts et revenus assimilés	11 338	4 597	6 741	146.639
<b>TOTAL</b>	<b>272 208</b>	<b>240 820</b>	<b>31 388</b>	<b>13 ,03</b>

### VII-1-2 : Les Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 48 849 mD au 31/12/2007 à 51 520 mD au 31/12/2008 enregistrant une augmentation de 2 671 mD ou 5,47 %

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Commission sur opérations de change	2 033	1 750	283	16.22
Commission sur engagements de financement	11 891	11 534	357	3.10
Commission sur engagement de garantie	3 681	3 427	254	7.43
Commission sur prestations de services financiers	15 628	14 192	1 436	10.11
Commissions sur autres opérations bancaires	18 287	17 947	340	1.89
<b>TOTAL</b>	<b>51 520</b>	<b>48 849</b>	<b>2 671</b>	<b>5,47</b>

### VII-1-3 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 60 001 mD au 31/12/2008 contre 49 160 mD au 31/12/2007 soit une augmentation de 10 841 mD ou 22,05 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :

#### VII-1-3-a/ Titres de transactions

Les produits des titres de transaction sont passés de 23 815 mD au 31/12/2007 à 25 400 mD au 31/12/2008 enregistrant une augmentation de 1 585 mD ou 6.65 %

Ces produits se décomposent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts	23 865	22 706	1 159	5.10
Plus value de cession	1 535	1 109	426	38.41
<b>TOTAL</b>	<b>25 400</b>	<b>23 815</b>	<b>1 585</b>	<b>6.65</b>

### VII-1-3-b/ Titres de placement

Les revenus des titres de placement qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque et des revenus des parts prioritaires des FCC souscrites par la BIAT au cours des années 2007 et 2008 ont enregistré une augmentation de 140 mD ou 7.15 % en passant d'une période à une autre de 1 960 mD à 2 100 md. Cette augmentation provient principalement des parts prioritaires du FCC 2

### VII-1-3-c/ Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 23 384 mD au 31/12/2007 à 32 500 mD au 31/12/2008 enregistrant une augmentation de 9 116 mD ou 38,98 %

### VII-1-4 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation ont enregistré une augmentation de 953 mD ou 22.07 % en passant d'une période à une autre de 4 319 mD à 5 272 mD Cette augmentation provient principalement des dividendes reçu de 3 445 md au 31/12/2008 contre 2 695 mD au 31/12/2007 soit 750 mD

### VII-2/ Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 114 521 mD à 128 462 mD enregistrant ainsi une augmentation de 13 941 mD ou 12.17 %

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

### VII-2-1 : Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 111 374 mD au 31/12/2007 à 124 915 mD au 31/12/2008 enregistrant un accroissement de 13 541 mD ou 12.16 %

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	651	419	232	55.31
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	124	29	95	320.6
Intérêts sur dépôts de la clientèle	113 477	99 436	14 041	14.12
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	7 498	8 105	-607	-6,10
Intérêts sur ressources spéciales	2 905	3 178	-273	-8.59
Autres intérêts et charges	260	207	53	25.60
<b>TOTAL</b>	<b>124 915</b>	<b>111 374</b>	<b>13 541</b>	<b>12.16</b>

#### VII-2-2 : Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passées de 3 147 mD au 31/12/2007 à 3 547 mD au 31/12/2008 enregistrant une augmentation de 400 mD ou 12,71%.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	245	242	3	0.89
Commissions sur opérations avec la clientèle	1 077	974	103	10.51
Commissions sur prestations de services financiers	2 149	1 862	287	15.43
Commissions sur autres opérations	76	69	7	11.65
<b>TOTAL</b>	<b>3 547</b>	<b>3 147</b>	<b>400</b>	<b>12.71</b>

#### VII-3/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2008 un montant de 74 698 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions	98 050 mD (1)
---------------------------	---------------

- Pertes sur créances	110 006 mD
- Reprise de provisions	<133 310> mD
- Récupérations créances passées en perte	<48> mD

La variation entre le 31/12/2007 et le 31/12/2008 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	83 640	63 362	20 278	32.00
Dotation aux provisions pour risques et charges	14 410	4 972	9 438	189.85
Total dotations (1)	98 050	68 334	29 716	43.49
perles sur créances	110.006	27.974	82 032	293.24
<b>Total des dotations et des pertes sur créance</b>	<b>208.056</b>	<b>96.308</b>	<b>111.748</b>	<b>116.03</b>
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	132 018	35 332	96 686	273.65
Reprise de provisions pour pertes et charges	1 292	429	863	200.96
Récupérations créances passées en perte	48	96	-48	-50.22
<b>Total des reprises et des récupérations sur créance</b>	<b>133 358</b>	<b>35 857</b>	<b>97 501</b>	<b>271.92</b>
<b>Solde en perte</b>	<b>74 698</b>	<b>60 451</b>	<b>14 247</b>	<b>23.57</b>

#### VII-4/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistré au 31-12-2008 un solde en perte de 1 824 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions	9 094 mD (1)
- Charges et pertes	867 mD
- Plus value de cession	<4 435> mD
- Reprise de provision	<3 702> mD

La variation entre le 31/12/2007 et le 31/12/2008 concernant ce poste est décrite comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	SOLDE AU 31/12/2007	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotation aux provisions sur titres de participation	8 953	4 485	4 468	<b>99.63</b>
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	141	3 008	-2 867	<b>-95.32</b>
Total dotations (1)	9 094	7 493	1 601	<b>21.37</b>
Moins value sur cession des titres d'investissement	0	252	-252	<b>0</b>
Charges et pertes sur titres	867	215	652	<b>302.67</b>
<b>Total des dotations et des pertes</b>	<b>9 961</b>	<b>7 960</b>	<b>2 001</b>	<b>25.14</b>
Reprise de provisions sur titres de participation	3 702	450	3 252	<b>9.75</b>
Plus value de cession des titres de participation	4 435	1 247	3 188	<b>255.74</b>
<b>Total des gains</b>	<b>8.137</b>	<b>1 697</b>	<b>6 441</b>	<b>379.60</b>
<b>Solde en perte</b>	<b>1 824</b>	<b>6 264</b>	<b>4.440</b>	<b>-70.88</b>

#### VII-5/ Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Décembre 2007 et Décembre 2008 de 2 703 mD à 2 791 mD enregistrant ainsi une augmentation de 88 mD ou 3.25 %

#### VII-6/ Frais de personnel

L'augmentation de 5 268 mD ou 5.80 % enregistrée entre Décembre 2007 et Décembre 2008 est imputable aux salaires, aux charges sociales et aux autres charges de personnel.

#### VII-7/ Charges générales d'exploitation

La diminution de 950 mD enregistrée entre Décembre 2007 et Décembre 2008 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 665 mD et une diminution des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 1 615 mD

**VII-8/ Dotations aux amortissements**

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2008 un montant de 14 492 mD ventilés comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>SOLDE AU 31/12/2008</b>	<b>SOLDE AU 31/12/2007</b>	<b>VARIATION EN VALEUR</b>	<b>VAR EN %</b>
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	754	1 202	-448	<b>-38.27</b>
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	9 381	9 486	-105	<b>-1.11</b>
Dotations aux amortissements charges reportées	4 416	4 383	33	<b>7.70</b>
Régularisation des amortissements	-59	0	-59	<b>0</b>
<b>Total de la dotation annuelle</b>	<b>14 492</b>	<b>15 071</b>	<b>-579</b>	<b>-3,84</b>

**VII-9/ Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires**

Le solde de cette rubrique provient des plus value de cession d'immobilisation de 501 mD, compensé par des moins value sur cession d'immobilisation pour 30 mD et autres pertes pour 49 mD

**VII-10/ Impôt sur les bénéfices**

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2008 un montant de 14 283 mD contre 7 532 mD au 31/12/2007 soit une augmentation de 6 751 mD ou 89.64 %

**NOTE VIII****OBJET / PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT**

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31-12-2008 à 481 983 mD En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan

**NOTE N° IX****OBJET : NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 1 530 251 mD au 31-12-2007 à 2 008 522 mD au 31-12-2008 enregistrant une augmentation de 478 270 mD ou 31.25 %. L'ensemble des ces liquidités et équivalents de liquidités provient des flux de trésorerie positifs concernant les activités d'exploitation à hauteur de 570 578 mD, des flux de trésorerie négatif provenant des activités d'investissements à hauteur de 29 212 mD et d'un flux négatif des activités de financement à hauteur de 35 978 mD et majorés des incidences des variations des taux de change à concurrence de 27 118 mD.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est supérieur au total des encaissements de la même période

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

### **IX-1 Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation**

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 97 942 mD entre Décembre 2007 et Décembre 2008.
- Les crédits à la clientèle ont été augmentés de 95 325 mD entre Décembre 2007 et Décembre 2008.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31-12-2007 et le 31-12-2008 à 121 932 mD
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 276 246 mD

### **IX-2 Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement**

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription nette libérée dans certains titres d'investissement compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 29 212 mD

### **IX-3 Flux de trésorerie net provenant des activités de financement**

Ce flux de trésorerie négatif net de 35 978 mD provient par le remboursement des emprunts de 17 493 mD et du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires de 13 250 mD et par la baisse du total des ressources extérieures à hauteur de 5 235 mD

## IX-4 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31-12-2008 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 27 118 mD

Cette variation est imputable aux postes suivants :

- dépôts de la clientèle	: + 22 532 mD
- dépôts des établissements bancaires	: - 347 mD
- prêts et avances accordés à la clientèle	: - 3 048 mD
- sommes versées aux créditeurs divers	: + 168 mD
- autres flux de trésorerie	: + 7 812 mD
	-----
	+ 27 118 mD

## IX-5 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction

Ces liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31-12-2008 à 2 008 522 mD proviennent essentiellement des postes suivants :

(En mille dinars)

<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	
<b>LIQUIDITES EN TND</b>	<b><u>587 243</u></b>
CAISSE TND	44 975
CORRESPONDANTS DEBITEUR	439 477
CORRESPONDANTS CREDITEUR	-21 958
PLACEMENT TND	123 000
EQUIVALENT DE LIQUIDITE DEBITEURS	1 891
EQUIVALENT DE LIQUIDITE CREDITEURS	-142
<b>LIQUIDITES EN DVS</b>	<b><u>1 067 390</u></b>
CAISSE DVS	14 558
CORRESPONDANTS DEBITEUR	136 522
CORRESPONDANTS CREDITEUR	-3 634
PLACEMENT DVS	919 944
<b>TITRES DE TRANSACTIONS</b>	<b><u>456 431</u></b>
<b>EMPRUNT TND</b>	<b>-</b>

<b>EMPRUNT DEVICES</b>	<b><u>-15 711</u></b>
<b>PLACEMENT SUP A 3 MOIS</b>	<b><u>-86 831</u></b>
<b>LIQUIDITE ET EQUIV</b>	<b>2 008 522</b>

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 29 Mai 2007, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 5.574.754.666 et un bénéfice net de D : 33.744.279, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2- Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Notre audit a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et notamment, celles consignées dans la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93 – 23 du 30 Juillet 1993 et compte tenu des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91 – 24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **3- Opinion sur les états financiers individuels**

A notre avis, les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **4- Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2008.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94 – 117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents et des dispositions de l'article 266 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances significatives qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la Banque.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la Banque dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n° 2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que celles prévues par le décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001.

Tunis, le 30 Avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

ORGA-AUDIT  
Mohamed Salah BEN AFIA

FINOR  
Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

- 1- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, trois conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY », la « SICAV TRESOR » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux respectifs de 0,2% TTC de l'actif net de la « SICAV PROSPERITY », 0,2% TTC de l'actif net de la « SICAV TRESOR » et 0,3% TTC de l'actif net de la « SICAV OPPORTUNITY ». Ces rémunérations sont décomptées quotidiennement et réglées mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par ces SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. Ces conventions stipulent, en outre, que ces SICAV seront domiciliées dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en leur faveur.
  
- 2- La BIAT a conclu, le 04 Septembre 2006, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux de 0,1% HT de l'actif net de ladite SICAV, avec un minimum de D : 5.000 HT et un maximum de D : 20.000 HT, par an. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Par ailleurs, Un acte de précision a été établi le 14 Décembre 2007 afin de réviser cette rémunération en toutes taxes comprises. L'application de cette disposition est prévue à partir de la date d'entrée en exploitation de ladite SICAV.

Cette convention stipule, en outre, que cette SICAV sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en sa faveur.

- 3- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients. Elle est, à ce titre, habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage réaliser sous réserve de l'accord écrit de la BIAT qui prend,

intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la société de gestion ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à la disposition de la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ».

- 4- La BIAT a conclu, en date du 24 Novembre 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP-EPARGNE ACTIONS » et ce, moyennant une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net dudit Fonds. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, sera réglée mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par le fonds à la BIAT au titre des frais de distribution.

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans, à partir de sa signature par les deux parties et sera renouvelée par tacite reconduction.

Ledit fonds sera domicilié dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à la création d'aucune propriété commerciale.

- 5- La BIAT a conclu, le 17 Octobre 2000, une convention de gestion avec la « SICAR AVENIR » mettant à la charge de la BIAT, l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative de ladite SICAR. La BIAT perçoit de la « SICAR AVENIR », en contrepartie des prestations rendues, une rémunération annuelle égale à 1% des fonds propres de la SICAR. Cette convention stipule, aussi, que la « SICAR AVENIR » sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale ou droit au bail en faveur de celle-ci.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet de deux avenants en date du 25 Février 2002 et du 24 Octobre 2004, ayant modifié l'objet de la convention et la rémunération à percevoir par la BIAT. En effet, et en vertu des dispositions du deuxième avenant, la BIAT assure au profit de la « SICAR AVENIR », outre la mise à disposition de son réseau commercial et les actions de promotion et de publicité, un service d'assistance et de conseil. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle forfaitaire de D : 50.000 TTC.

- 6- La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2006, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de cinq millions (5.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à

terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 7-** La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2007, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de neuf millions (9.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 8-** La BIAT a conclu, en date du 24 Décembre 2008, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de quatorze millions deux cent cinquante milles (14.250.000) dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 9-** La BIAT a conclu, le 11 Novembre 2003, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant

du 10 Novembre 2004 au 10 Novembre 2008, de 35.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT » et ce, moyennant une plus-value calculée sur la base d'un rendement annuel net cumulable au taux de TMM+1%, applicable à la valeur nominale de l'action. Les dividendes éventuellement attribués à ladite SICAR durant la période de portage, viennent en déduction des plus-values précitées.

Par ailleurs, et dans le cadre de cette opération, une commission d'émission, d'étude et de montage de D : 6.000 hors TVA, est facturée par la société « SICAR AVENIR » à la BIAT.

**10-**La BIAT a conclu, le 30 Décembre 2005, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 29 Décembre 2006 au 29 Décembre 2010, de 30.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT » et ce, moyennant une plus-value calculée sur la base d'un rendement annuel net cumulable au taux de TMM+1%, applicable à la valeur nominale de l'action. Les dividendes éventuellement attribués à ladite SICAR durant la période de portage, viennent en déduction des plus-values précitées.

Par ailleurs, et dans le cadre de cette opération, une commission d'émission, d'étude et de montage de D : 6.000 hors TVA, est facturée par la société « SICAR AVENIR » à la BIAT.

**11-**La BIAT a conclu, le 02 Janvier 2004, avec la Financière de Placement et de Gestion « FPG » une convention de collecte d'ordres en bourse.

L'article 8 de cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « FPG » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :

- Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés de la cote de la bourse : 50% à la BIAT et 50% à la FPG ;
- Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés hors-cote : 100% à la FPG ;
- Toutes commissions prélevées sur les clients propres à la FPG : 100% à la FPG ; et
- Toutes autres commissions prélevées sur les clients de la BIAT : 100% à la BIAT.

En outre, la BIAT met à la disposition de la « FPG » les locaux, la logistique et les équipements nécessaires à l'exercice de son activité et prend en charge toutes les dépenses d'entretien et de maintenance s'y rattachant. Aussi, la « FPG » peut utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles, sous réserve de son accord écrit.

**12-**La Banque a conclu, en date du 28 Décembre 2007, avec la société « FPG », une convention de « Crédit-salarié », en vertu de laquelle la Banque se propose de faciliter aux employés

titulaires de la société « FPG » l'accès à des formules de crédits souples, rapides et avantageuses selon des conditions de faveur.

**13-**La société « FPG » a facturé à la BIAT, au cours de l'exercice 2008, des honoraires au titre de la formation assurée aux chargés de clientèle de la Banque, pour un montant de D : 400 hors taxes.

**14-**La BIAT a conclu, en date du 10 Mai 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 Décembre 2008, à 9.020 milles dinars, réparti comme suit :

- 1.519 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles ;
- 500 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles ; et
- 7.001 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0,05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0,4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

**15-**La BIAT a conclu, en date du 18 Mai 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 Décembre 2008, à 13.687 milles dinars, réparti comme suit :

- 1.503 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles ;
- 1.000 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles ;
- 8.234 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1 ;
- 2.100 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P2 ; et
- 850 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P3.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0,05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0,4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

**16-**Dans le cadre de la couverture de son patrimoine et son activité économique et sociale, la BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2008, au titre de cette convention, s'élève à D : 20.000.

**17-**La BIAT a conclu, en 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT », se détaillant comme suit :

- Contrat d'assurance de responsabilité civile, en date du 05 Janvier 2004, prévoyant une prime annuelle en hors taxe de D : 8.822.
- Contrat collectif d'assurance vie « protection familiale », en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime annuelle de D : 118.382.
- Contrat d'assurance contre les accidents corporels, en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime annuelle de D : 79.112.
- Contrat d'assurance contre le vol et la perte des cartes de paiement prévoyant une prime pour l'année 2008, de D : 171.385.
- Contrat d'assurance multirisque sur les ordinateurs prévoyant une prime annuelle de D : 33.022.
- Contrat d'assurance de la flotte automobile prévoyant une prime pour l'année 2008, de D : 63.130.
- Contrat d'assurance « vol global banque » prévoyant une prime pour l'année 2008, de D : 230.035.

- Contrats d'assurance « incendie et garanties annexes » prévoyant une prime pour l'année 2008, de D : 170.505.
- Contrat d'assurance en cas de décès du titulaire de la carte de crédit « Assurance Carte de Crédit ». La charge constatée par la Banque, en 2008, au titre de ce contrat, s'élève à D : 5.000.
- Contrat d'assurance « Assistance BIAT TRAVEL », en date du 27 Avril 2007, prévoyant une prime pour l'année 2008, de D : 9.893.

**18-**La BIAT a conclu avec la société « Assurances BIAT » un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de D : 73.200 qui subira une majoration de 5% à partir de la 3<sup>ème</sup> année de location, soit à compter du premier Janvier 2006.

Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Par un avenant conclu le 20 Décembre 2006, la BIAT a loué à la société « Assurances BIAT », outre les locaux objet du contrat précité, le premier étage et cinq bureaux du deuxième étage de l'immeuble sus-visé. Le loyer annuel s'élève à D : 28.720 hors TVA, payable par semestre et d'avance à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007 ; les premiers loyers au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Décembre 2006 et s'élevant à D : 21.540 hors TVA, étant réglés en totalité à la signature dudit avenant. Ce dernier stipule aussi que les loyers subiront une majoration annuelle cumulative de 5% à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007.

**19-**La BIAT a conclu le 12 Octobre 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la « CIAR » s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.

**20-**La BIAT a conclu, en date du 18 Mai 2006, avec la société « CIAR » un contrat de location du fonds de commerce de l'agence bancaire sise à 60, Avenue Mohamed V- Tunis et ce, moyennant une rémunération annuelle de D : 46.581 hors taxes, payable semestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période d'une année renouvelable, commençant le 1<sup>er</sup> Avril 2006 et finissant le 31 Mars 2007. Le loyer sera majoré de 20% à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2007. Cette majoration sera appliquée tous les trois ans, à partir de cette date.

**21-**La BIAT a conclu le 20 Janvier 2009, un avenant à la convention du 11 Janvier 1995 signée avec la société « OSI » (Organisation et Services Informatiques) qui prévoit une rémunération

au titre de la conception et la réalisation d'un système d'information intégré. Cette rémunération s'élève pour l'exercice 2008, à un montant de 520 milles dinars hors taxes.

**22-**La BIAT a cédé à la SOPIAT, le 15 Avril 2008, un lot de mobilier et de matériel de bureau usagers pour un montant de D : 1.050, enregistrant ainsi une plus-value de D : 202.

**23-**Votre Conseil d'Administration, réuni le 22 Avril 2008, a autorisé la cession par la BIAT à son ancien Directeur Général Adjoint chargé de la logistique, d'une voiture de marque Peugeot 206 pour un prix de D : 5.125.

**24-**Votre Conseil d'Administration, réuni le 22 Avril 2008, a autorisé la cession par la BIAT à son ancien Directeur Général Adjoint chargé du contrôle, d'une voiture de marque Peugeot 206 pour un prix de D : 8.015.

Hormis les conventions ci-dessus indiquées, nous n'avons pris connaissance d'aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions précitées.

Tunis, 30 Avril 2009

Les Commissaires Aux Comptes

**ORGA-AUDIT**

Mohamed Salah BEN AFIA

**FINOR**

Fayçal DERBEL

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

### COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES- COMAR-

Siège social : Immeuble COMAR-Avenue Habib Bourguiba 1001 Tunis

La COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES- COMAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, la SOGER( Fethi ROMCHANI ) et AMC Ernst & Young ( Nouredine HAJJI )

#### ACTIF DU BILAN AU 31/12/2008 (Exprimé en Dinars)

ACTIF	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Montant brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
<b>AC1 Actifs Incorporels</b>				
AC11 Investissement de Recherches & Développement	1 191 723	704 240	487 483	275 713
AC13 Fonds Commercial	15 000		15 000	15 000
	<b>1 206 723</b>	<b>704 240</b>	<b>502 483</b>	<b>290 713</b>
<b>AC2 Actifs Corporels d'exploitation</b>				
AC21 Installations techniques et machines	7 924 352	6 785 799	1 138 553	1 056 333
AC22 Autres Installations, Outillages et Mobiliers	543 973	411 905	132 068	80 984
	<b>8 468 325</b>	<b>7 197 704</b>	<b>1 270 621</b>	<b>1 137 317</b>
<b>AC3 Placements</b>				
AC31 Terrains et Constructions	36 261 071	6 018 974	30 242 098	24 017 018
AC311 Terrains et Constructions d'Exploitation	11 353 174	2 706 648	8 646 525	6 750 479
AC312 Terrains et Constructions Hors Exploitation	24 907 898	3 312 325	21 595 572	17 266 539
AC32 Placements dans les Entreprises Liées et Participations	70 180 286	6 820 800	63 359 486	60 629 002
AC321 Parts dans des Entreprises Liées	10 130 967	2 285 941	7 845 026	7 127 551
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	53 359 319	4 534 859	48 824 460	46 535 451
AC324 Bons et Obligations émis par les entreprises avec les quelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	6 690 000		6 690 000	6 966 000
AC33 Autres placement financiers	195 916 319	1 584 199	194 332 120	187 036 891
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	24 708 365	1 472 149	23 236 215	14 452 107
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	169 324 312		169 324 312	170 972 162
AC334 Autres prêts	1 880 491	112 050	1 768 441	1 609 470
AC336 Autres	3 152		3 152	3 152
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	2 029 404		2 029 404	1 501 613
	<b>304 387 081</b>	<b>14 423 973</b>	<b>289 963 107</b>	<b>273 184 524</b>
<b>AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
AC510 Provision pour primes non acquises	3 951 894		3 951 894	3 582 209
AC530 Provision pour sinistres (vie)	128 259		128 259	0
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	17 810 393		17 810 393	16 956 545
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
	<b>21 890 546</b>		<b>21 890 546</b>	<b>20 538 754</b>
<b>AC6 Créances</b>				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises non émises	1 549 747		1 549 747	368 715
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	35 252 708	11 583 994	23 668 714	22 333 502
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	8 034 769		8 034 769	7 284 112
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 741 698	925 060	1 816 638	654 236
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	321 465		321 465	272 068
AC632 Etat, Organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	424 010		424 010	6 822 142
AC633 Débiteurs divers	643 482		643 482	3 708 476
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	<b>48 967 879</b>	<b>12 509 054</b>	<b>36 458 825</b>	<b>41 443 251</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actifs</b>				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	8 734 441		8 734 441	2 082 949
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	4 769 977		4 769 977	3 887 528
AC722 Autres charges à répartir	40 314		40 314	
AC73 Comptes de régularisation actifs				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	8 779 840		8 779 840	8 865 491
AC732 Estimation de réassurances - Acceptations				
AC733 Autres comptes de régularisation	1 132 800		1 132 800	631 780
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	-107 265		-107 265	-59 648
	<b>23 350 107</b>		<b>23 350 107</b>	<b>15 408 098</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>408 270 660</b>	<b>34 834 971</b>	<b>373 435 689</b>	<b>352 002 657</b>

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AU 31 DECEMBRE 2008**

(Exprimé en Dinars)

		Exercice 2008	Exercice 2007
		Montant Net	Montant Net
<b>Capitaux Propres</b>			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	30 000 000	30 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	40 272 953	26 901 509
CP3	Rachat d'action propres	0	0
CP4	Autres capitaux propres	668 862	668 862
CP5	Résultat reportés	0	0
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>70 941 815</b>	<b>57 570 370</b>
CP6	Résultat de l'exercice	28 972 572	23 871 444
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>99 914 386</b>	<b>81 441 815</b>
<b>Passifs</b>			
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>			
PA23	Autres provisions	2 812 057	2 188 653
		<b>2 812 057</b>	<b>2 188 653</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>			
PA310	Provision pour primes non acquises	33 442 741	32 006 850
PA320	Provision d'assurance vie	7 103 394	7 805 862
PA330	Provision pour sinistres (vie)	1 936 425	2 266 009
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	175 047 548	167 765 876
PA340	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	196 663	247 731
PA341	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 165 213	1 677 927
PA350	Provisions d'égalisation et équilibrage	8 193 606	6 122 427
PA360	Autres provisions techniques (vie)		
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	8 121 425	8 260 900
		<b>236 207 015</b>	<b>226 153 582</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		17 186 436	14 817 689
		<b>17 186 436</b>	<b>14 817 689</b>
<b>PA6 Autres Dettes</b>			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 980 223	2 222 422
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	2 491 599	4 672 531
PA621	Parts des réassureurs dans les créances indemnisés subrogés à l'entreprise d'assurance	249 188	218 801
PA622	Autres		
PA63	Autres dettes	8 345 293	16 916 855
PA631	Dépôts et cautions reçus	2 455 750	2 423 200
PA632	Personnel	37 159	15 108
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 690 836	13 052 944
PA634	Créditeurs divers	1 161 547	1 425 602
AC64	Ressources spéciales		
		<b>13 066 303</b>	<b>24 030 610</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>			
PA71	Comptes de régularisation Passifs		
PA712	Autres comptes de régularisation Passifs	4 249 492	3 370 309
		<b>4 249 492</b>	<b>3 370 309</b>
<b>Total du passif</b>		<b>273 521 302</b>	<b>270 560 843</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>373 435 689</b>	<b>352 002 657</b>

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE**  
(Exprimé en dinars)

	2 008			2 007
	Opérations Brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>PRNV1 Primes acquises</b>				
PRNV 11 Primes émises acceptées	+ 111 433 124	-18 776 960	92 656 164	85 233 545
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 1 436 413	369 684	1 066 729	1 811 450
	<b>109 996 711</b>	<b>-18 407 276</b>	<b>91 589 435</b>	<b>83 422 095</b>
<b>PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>	+ 11 207 372		11 207 372	10 774 516
	<b>11 207 372</b>		<b>11 207 372</b>	<b>10 774 516</b>
<b>PRNV2 Autres Produits techniques non vie</b>	+			235 679
	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>235 679</b>
<b>CHNV1 Charges de sinistres</b>				
CHNV11 Montants payés	- 58 062 007	-9 291 501	48 770 507	43 476 851
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	- 7 602 372	-853 848	6 748 523	11 117 379
	<b>65 664 379</b>	<b>-10 145 349</b>	<b>55 519 030</b>	<b>54 594 229</b>
<b>CHNV2 Variation des autres provisions techniques</b>	-139 475		-139 475	-233 821
	<b>-139 475</b>		<b>-139 475</b>	<b>-233 821</b>
<b>CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes</b>	- 369 582		369 582	244 227
	<b>369 582</b>		<b>369 582</b>	<b>244 227</b>
<b>CHNV4 Frais d'exploitation</b>				
CHNV41 Frais d'acquisition	- 16 170 140		16 170 140	14 416 852
CHNV42 Variation du Montant des frais d'acquisition reportés	+ 882 450		882 450	341 709
CHNV43 Frais d'administration	- 2 122 171		2 122 171	1 848 299
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	+ 17 409 862	-5 628 077	-5 628 077	-4 243 912
	<b>17 409 862</b>	<b>-5 628 077</b>	<b>11 781 785</b>	<b>11 679 530</b>
<b>CHNV5 Autres charges techniques (non vie)</b>	- 166 064		166 064	0
<b>CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</b>	- 1 095 648		1 095 648	-6 983
	<b>1 095 648</b>		<b>1 095 648</b>	<b>-6 983</b>
<b>RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE</b>	<b>36 638 023</b>	<b>-2 633 850</b>	<b>34 004 173</b>	<b>28 155 108</b>

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE**  
(Exprimé en dinars)

		2 008		2 007	
		Opérations Brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>PRV1 Primes</b>					
PRV11 Primes émises acceptées	+	3 860 638	-239 171	3 621 467	3 141 456
		<b>3 860 638</b>	<b>-239 171</b>	<b>3 621 467</b>	<b>3 141 456</b>
<b>PRV2 Produits des placements</b>					
PRV21 Revenus des placements	+	648 062		648 062	655 054
		<b>648 062</b>		<b>648 062</b>	<b>655 054</b>
<b>PRV4 Autres Produits techniques</b>					0
					<b>0</b>
<b>CHV1 Charges de sinistres</b>					
CHV11 Montants payés	-	2 164 910	-46 948	2 117 962	1 590 448
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-	-380 652	-128 259	-508 911	474 794
		<b>1 784 258</b>	<b>-175 207</b>	<b>1 609 051</b>	<b>2 065 242</b>
<b>CHV2 Variation des autres provisions techniques</b>					
CHV21 Provisions d'assurance vie	-	-702 468		-702 468	-498 164
		<b>-702 468</b>		<b>-702 468</b>	<b>-498 164</b>
<b>CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes</b>					
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>					
CHV41 Frais d'acquisition	-	793 040		793 040	753 896
CHV42 Variation du Montant des frais d'acquisition reportés					
CHV43 Frais d'administration	-	98 133		98 133	70 228
CHV45 Commissions reçues des réassureurs			36 774	36 774	43 768
		<b>891 173</b>	<b>36 774</b>	<b>854 399</b>	<b>780 357</b>
<b>CHV6 Variation de la provision pour égalisation vie</b>					
	-	-975 531		-975 531	45 980
		<b>-975 531</b>		<b>-975 531</b>	<b>45 980</b>
<b>CHV9 Charges de placements</b>					
<b>CHV10 Moins values non réalisées sur placements</b>					
<b>CHNT2 Produits des placements alloués, transférés dans l'état de résultat</b>					
<b>RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE</b>		<b>1 560 206</b>	<b>-27 191</b>	<b>1 533 015</b>	<b>1 495 055</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Exprimé en dinars)

		<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b>RNTV</b> Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+	34 004 173	28 155 108
		<b>34 004 173</b>	<b>28 155 108</b>
<b>RTV</b> Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+	1 533 015	1 495 055
		<b>1 533 015</b>	<b>1 495 055</b>
<b>PRNT1 Produits des placements</b>			
PRNT11 Revenus des placements	+	17 754 827	15 532 439
PRNT12 Produits des autres placements			
PRNT13 Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	2 162 466	1 707 964
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	2 396 239	868 924
		<b>22 313 532</b>	<b>18 109 328</b>
<b>PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie</b>			
<b>CHNT1 Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)</b>			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	1 367 562	1 245 148
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	3 515 927	960 024
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placement	-	593 391	217 833
		<b>5 476 879</b>	<b>2 423 005</b>
<b>CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de réassurance non vie</b>			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	+	11 207 372	10 774 516
CHNT22 Produits des placements transférés vie	+	648 062	655 054
		<b>11 855 434</b>	<b>11 429 570</b>
<b>PRNT2 Autres produits non techniques</b>	+	418 774	197 734
		<b>418 774</b>	<b>197 734</b>
<b>CHNT3 Autres charges non techniques</b>	-	1 322 583	1 452 637
		<b>1 322 583</b>	<b>1 452 637</b>
<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		<b>39 614 599</b>	<b>32 652 013</b>
<b>CHNT4 Impôts sur le résultat</b>		10 642 027	8 780 569
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôt</b>		<b>28 972 572</b>	<b>23 871 444</b>
<b>PRNT4 Gains extraordinaires</b>	+		
<b>CHNT5 Pertes extraordinaires</b>	-		
<b>Résultat extraordinaire</b>			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>28 972 572</b>	<b>23 871 444</b>
<b>CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)</b>	+		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>28 972 572</b>	<b>23 871 444</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ( METHODE DIRECTE )

		2008	2007
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
* Encaissements des primes reçues des assurés	+	123 903 768	114 410 424
* Encaissements des primes reçues ( Acceptations )	+	2 140 542	2 677 718
* Décaissements des primes pour les cessions	-	15 901 500	17 541 358
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-	47 870 551	36 136 506
* Sommes versées pour les sinistres ( Acceptations )	-	1 306 111	1 455 856
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	5 536 146	3 484 039
* Commissions versées aux intermédiaires	-	12 761 699	11 835 739
* Commissions reçues sur les cessions	+	3 905 229	4 262 158
* Commissions versées sur les acceptations	-	732 555	781 856
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	12 441 387	9 883 004
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	430 803	-180 926
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+	693 431	2 010 399
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	80 258 905	100 137 093
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	74 439 448	73 639 812
* Produits financiers reçus	+	17 888 956	14 127 996
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	11 703 598	10 919 813
* Impôts sur les bénéfices payés	-	12 569 246	4 757 294
* Autres mouvements	-	7 622 834	5 769 017
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>24 908 330</b>	<b>15 575 933</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	2 076 249	1 016 021
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	56 442	30 000
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	18 887	2 121 204
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+	2 110 772	
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	11 428 513	8 112 157
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+	3 595 950	1 710 000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-7 760 485</b>	<b>-9 509 382</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+		
* Dividendes et autres distributions	-	10 496 353	5 997 960
* Encaissements provenant d'emprunts	+		
* Remboursements d'emprunts	-		
* Variation des ressources spéciales	+/-		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-10 496 353</b>	<b>-5 997 960</b>
<b>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités</b>			
<b>Variation de Trésorerie</b>		<b>6 651 492</b>	<b>68 591</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>		<b>2 082 949</b>	<b>2 014 358</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>		<b>8 734 441</b>	<b>2 082 949</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS au 31/12/2008

### I – PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

<b>Raison sociale :</b>	Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances (CO.M.A.R.)
<b>Siège social :</b>	Immeuble COMAR Avenue Habib BOURGUIBA1001 - Tunis
<b>Date de création :</b>	1972
<b>Activité :</b>	Assurance et réassurance toutes branches
<b>Forme :</b>	Société Anonyme
<b>Capital social :</b>	Trente millions de dinars entièrement libérés
<b>Registre de commerce :</b>	B 132051 1996 – Tunis
<b>Matricule fiscal :</b>	000301L/A/M/000
<b>Effectif au 31/12/2008 :</b>	

Catégories professionnelles	Nombre
<b>Cadres (*)</b>	<b>156</b>
<b>Employés (**)</b>	<b>61</b>
<b>Personnel contractuel</b>	<b>25</b>
<b>Total</b>	<b>242</b>
(*) dont 5 stagiaires	
(**) dont 4 stagiaires	

### II – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2008 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

#### ► POSTES DU BILAN

##### 3.1 Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

##### 3.2 Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport	:	20%
Mobilier & matériel de bureau	:	20%
Agencements, aménagements et installations	:	10%
Matériel informatique	:	33%
Logiciels	:	33%

### 3.3 Placements

#### 3.3.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent

- Les terrains non construits,
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Elément	Taux
Terrains	non amortissables
Immeubles d'exploitation	5%
Immeubles hors exploitation	5%

#### 3.3.2 Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

#### 3.3.3 Autres placements

##### - Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	:	cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	:	valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM	:	valeur liquidative du 31 décembre

## - Obligations et autres titres à revenu fixe

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

## - Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

### **3.4 Créances**

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

#### *3.4.1 Créances nées d'opération d'assurance directe*

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

#### *3.4.2 Créances nées d'opération de réassurance*

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

#### *3.4.3 Autres créances*

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### **3.5 Autres éléments d'actif**

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc.) ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

#### *3.5.1. Frais d'acquisition reportés*

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

#### *3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir*

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

### **3.6 Capitaux propres**

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

### **3.7. Provisions techniques**

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

#### ***3.7.1 Provision pour primes non acquises***

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et *pro rata temporis*.

#### ***3.7.2. Provisions mathématiques (vie)***

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfiques, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures.

#### ***3.7.3. Provision pour sinistres***

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes.

Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

#### ***3.7.4 Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes***

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfiques et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

#### ***3.7.5. Provision pour égalisation et équilibrage***

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance crédit caution.

#### ***3.7.6. Autres provisions techniques***

##### **- Provision mathématique des rentes**

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

---

- **Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques**

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

- **Provision pour risques en cours**

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

► **CONTROLE INTERNE**

Le système de contrôle interne mis en place par la société est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Réalisation et optimisation des opérations (se rapportant à l'objectif de la société : performance, rentabilité, et protection du patrimoine).
- Fiabilité des informations financières (fiabilité des états financiers)
- Conformité aux lois, réglementation et directives de l'organisation (conformité aux lois, règles, directives de la D.G et le comité d'Audit)

Le service Audit interne a été chargé au cours de l'exercice 2008 notamment, du suivi du plan d'action relatif à la fonction « Souscription Automobile ».

Quant à son programme d'action pour l'année 2009, il a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et du comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Processus d'annulation de primes
- Gestion des dossiers auto-corporels,
- Gestion des contrats de maintenance de la société.
- Mission de suivi des rapports des commissaires aux comptes se rapportant au contrôle interne.

## ► POSTES DES ETATS DE RESULTAT

### 1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

### 2. Charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition.

### III. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

#### A. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF

##### ► AC1-ACTIFS INCORPORELS

Nature de l'actif	Brut 2007	Mouvement au 31/12/2008	Brut au 31/12/2008	Amortissements & provisions	Net au 31/12/2008
<b>Actifs incorporels</b>	<b>885 061</b>	<b>321 662</b>	<b>1 206 723</b>	<b>704 240</b>	<b>502 483</b>
Investissement de recherche et développement	870 061	321 662	1 191 723	704 240	487 483
fonds commercial	15 000		15 000		15 000

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2008 à 1 206 723 dinars contre un montant de 885 061 dinars au 31/12/2007.

##### ► AC2-ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Nature de l'actif	Brut 2007	Mouvement au 31/12/2008	Brut au 31/12/2008	Amortissements & provisions	Net au 31/12/2008
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>7 957 110</b>	<b>511 215</b>	<b>8 468 325</b>	<b>7 197 704</b>	<b>1 270 621</b>
Installations techniques et machines	7 497 523	426 829	7 924 352	6 785 799	1 138 553
Autres installations outillage et mobilier	459 587	84 386	543 973	411 905	132 068

##### ► ACTIFS CORPORELS DETAILLES

Nature de l'actif	Brut	Amortissement	V C N
Agencements Aménagements & installations	2 588 616	2 169 875	418 742
Matériel de transport	455 713	203 432	252 281
Matériel Mobilier de Bureau	624 383	471 668	152 715
Matériel Informatique	4 799 613	4 352 730	446 883
<b>Actifs corporels au 31/12/2008</b>	<b>8 468 325</b>	<b>7 197 704</b>	<b>1 270 621</b>

## ► AC3-PLACEMENTS

Nature de l'actif	Brut 2007	Mouvement au 31/12/2008	Brut au 31/12/2008	Amortissements & provisions	Net au 31/12/2008
<b>Terrains et constructions</b>	<b>29 524 864</b>	<b>6 736 208</b>	<b>36 261 071</b>	<b>6 018 974</b>	<b>30 242 098</b>
Terrains et constructions d'exploitation	9 252 542	2 100 632	11 353 174	2 706 648	8 646 525
Terrains et constructions hors d'exploitation	20 272 322	4 635 576	24 907 898	3 312 325	21 595 572
<b>Placements</b>	<b>66 784 462</b>	<b>3 395 824</b>	<b>70 180 286</b>	<b>6 820 800</b>	<b>63 359 486</b>
Placements dans les entreprises liées	7 127 551	3 003 416	10 130 967	2 285 941	7 845 026
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	52 690 911	668 408	53 359 319	4 534 859	48 824 460
Bons et Obligations/ Ese avec lien	6 966 000	-276 000	6 690 000		6 690 000
<b>Autres placements financiers</b>	<b>187 795 444</b>	<b>8 120 875</b>	<b>195 916 319</b>	<b>1 584 199</b>	<b>194 332 120</b>
Actions, autres titres à revenu variable	15 098 611	9 609 754	24 708 365	1 472 149	23 236 215
Obligations et autres titres à revenu fixe	170 972 162	-1 647 850	169 324 312		169 324 312
Autres prêts	1 721 520	158 971	1 880 491	112 050	1 768 441
Autres	3 152	0	3 152		3 152
<b>Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes</b>	<b>1 386 885</b>	<b>642 519</b>	<b>2 029 404</b>		<b>2 029 404</b>
<b>Total Général</b>	<b>285 491 655</b>	<b>18 895 426</b>	<b>304 387 081</b>	<b>14 423 973</b>	<b>289 963 107</b>

## ► PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES

### 1. Entreprises liées

Les *entreprises liées* (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la *majorité des droits de vote* ou dans lesquelles elle détient un *intérêt important dans les droits de vote* ( $\geq 40\%$ ) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, *contrôlées* par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Correction de valeur	Montant net
AMEN INVEST	20 000	2 000 000	9 280	46,40%	584 000		584 000
AMEN SOFT	4 000	8 000	1 600	40,00%	3 298		3 298
ASSURANCES HAYETT	40 000	4 000 000	26 633	66,58%	1 365 310		1 365 310
CLINIQUE EL AMEN	65 000	6 500 000	27 766	42,72%	2 780 560		2 780 560
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	18 350	1 835 000	11 751	64,04%	2 991 236	-2 285 941	705 295
COMAR INVEST S.I.C.A.F	30 000	3 000 000	24 030	80,10%	2 406 563		2 406 563
<b>Total</b>					<b>10 130 967</b>	<b>-2 285 941</b>	<b>7 845 026</b>

## 2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec *lien de participation* sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une *influence notable* (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) *sans* pour autant en avoir le *contrôle*.

### Entreprises avec lien de participation (au 31/12/2008)

	CAPITAL		NOMBRE	%	BRUT	PROVISIONS 2007	DOTATIONS 2008	REPRISE 2008	PROVISION 2008	NET
	NOMBRE	VALEUR								
AMEN BANK	8 500 000	85 000 000	2 310 900	27,19%	33 978 894	-4 909	0	4 909	0	33 978 894
AMEN LEASE	1 000 000	10 000 000	98 393	9,84%	1 224 605	-1 224 605	0	0	-1 224 605	0
AMEN PROJECT SICAF	200 000	9 000 000	75 310	37,66%	3 356 446	-133 780	0	52 566	-81 214	3 275 232
EL KHIR	52 000	5 200 000	12 489	24,02%	1 219 200	-598 446	-620 754	0	-1 219 200	0
TUNISIE LEASING	5 600 000	28 000 000	1 008 848	18,02%	7 461 604	0	0	0	0	7 461 604
GENERAL DRINKS	260 000	1 300 000	72 798	28,00%	363 990	-1 558 532	0	1 558 532	0	363 990
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	70 000	21,21%	1 400 000	0	-57 260	0	-57 260	1 342 740
KAWARIS	33 000	3 300 000	7 492	22,70%	777 000	0	0	0	0	777 000
MEDITRAC	600 000	6 000 000	50 400	8,40%	504 000	-504 000	0	0	-504 000	0
MEDITRAC TP			9 240		924 000	-924 000	0	0	-924 000	0
SPCS	100 000	1 000 000	12 500	12,50%	125 000	0	0	0	0	125 000
SNB	75 000	7 500 000	15 000	20,00%	1 500 000	0	0	0	0	1 500 000
TUNISYS	150 000	1 500 000	52 458	34,97%	524 580	-524 580	0	0	-524 580	0
<b>TOTAL</b>					<b>53 359 319</b>	<b>-5 472 853</b>	<b>-678 014</b>	<b>1 616 007</b>	<b>-4 534 859</b>	<b>48 824 460</b>

► **ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS**

Nature de l'actif	Valeur Brute	Correction de Valeur	Valeur Nette 2008	Valeur Nette 2007
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	36 261 071	6 018 974	30 242 098	24 017 018
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	80 226 806	8 292 949	71 933 857	63 858 860
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	4 366 138		4 366 138	531 633
Autres parts d'OPCVM	3 605 706		3 605 706	3 724 617
Obligations et autres titres à revenu fixe	176 014 312		176 014 312	177 618 162
Autres prêts et effets assimilés	1 880 491	112 050	1 768 441	1 929 470
Dépôts auprès des entreprises cédantes	2 029 404		2 029 404	1 501 613
Autres dépôts	3 152		3 152	3 152
<b>Total</b>	<b>304 387 081</b>	<b>14 423 973</b>	<b>289 963 107</b>	<b>273 184 524</b>

► **AC5-PROVISIONS A LA CHARGE DES REASSUREURS**

► **PRIMES NON ACQUISES A LA CHARGE DES REASSUREURS**

Branche	2008	2007	Variation
Incendie	1 977 598	1 968 907	8 691
Risques divers	1 554 499	1 326 030	228 469
Transport	419 796	287 271	132 524
<b>TOTAL</b>	<b>3 951 894</b>	<b>3 582 209</b>	<b>369 684</b>

► **SINISTRES A PAYER A LA CHARGE DES REASSUREURS**

Branche	2008	2007	Variation
Vie	128 259		128 259
Incendie	5 258 502	6 221 825	-963 323
Risques divers	3 720 279	2 960 658	759 621
Automobile	1 492 022	1 127 511	364 511
Transport	6 446 446	5 611 618	834 828
Aviation	893 145	1 034 934	-141 789
<b>TOTAL</b>	<b>17 938 652</b>	<b>16 956 545</b>	<b>982 107</b>

► **AC6- CREANCES**

Libellé	2008			2007		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-2 956 008		-2 956 008	-2 461 785		-2 461 785
Primes acquises et non émises	4 505 755		4 505 755	2 830 499		2 830 499
Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe	35 252 708	11 583 994	23 668 714	32 286 944	9 953 442	22 333 502
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	8 034 769		8 034 769	7 284 112		7 284 112
Créances nées d'opérations de Réassurance	2 741 698	925 060	1 816 638	1 025 031	370 794	654 236
Prêts au personnel	321 465		321 465	272 068		272 068
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	424 010		424 010	6 822 142		6 822 142
Débiteurs divers	643 482		643 482	3 708 476		3 708 476
<b>TOTAL</b>	<b>48 967 879</b>	<b>12 509 054</b>	<b>36 458 825</b>	<b>51 767 487</b>	<b>10 324 236</b>	<b>41 443 251</b>

► **AC7- AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS**

Libellé	2008	2007
Avoirs en banque	8 688 172	2 036 915
CCP	34 754	34 320
Caisse	11 515	11 714
Frais d'acquisition reportés	4 769 977	3 887 528
Autres charges à répartir	40 314	
Intérêts courus et non échus	8 566 185	8 653 722
Loyers à recevoir	213 655	211 769
Autres comptes de régularisation	1 132 800	631 780
Autres	-107 265	-59 648
<b>TOTAL</b>	<b>23 350 107</b>	<b>15 408 098</b>

*B. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DU PASSIF*

► **CP1-CAPITAUX PROPRES**

Libellé	Solde au 31/12/2007	Affectation bénéfice 2007	Dividendes	Bénéfice 2008	Solde au 31/12/2008
Capital social	30 000 000				30 000 000
Réserve légale	2 000 000	1 000 000			3 000 000
Prime d'émission	250 000				250 000
Réserve pour fonds social	3 301 022				3 301 022
Réserve pour toutes éventualités	21 350 487	12 371 444			33 721 931
Réserve spéciale de réévaluation	668 862				668 862
Résultat	23 871 444	-13 371 444	-10 500 000	28 972 572	28 972 572
<b>TOTAL</b>	<b>81 441 815</b>	<b>0</b>	<b>-10 500 000</b>	<b>28 972 572</b>	<b>99 914 386</b>

Au 31/12/2008, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

(\*) Le capital de la COMAR est composé de 1 500 000 actions dont le nominal s'élève à 20 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'Actions	Montant	%
SICOF	742 279	14 845 580	49,49%
PGI HOLDING	415 281	8 305 620	27,69%
AXA	230 953	4 619 060	15,40%
Munich Ré	45 313	906 260	3,02%
Parenin	43 261	865 220	2,88%
AUTRES	22 913	458 260	1,53%
<b>Total</b>	<b>1 500 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>100%</b>

► **PA3-PROVISIONS TECHNIQUES**

Libellé	2008	2007	Variation
Provisions pour primes non acquises	33 442 741	32 006 850	1 435 891
Provisions pour sinistres	187 539 455	178 079 970	9 459 486
Provisions mathématiques Vie	7 103 394	7 805 862	-702 468
Autres Provisions Techniques (non vie)	8 121 425	8 260 900	-139 475
<b>T O T A L</b>	<b>236 207 015</b>	<b>226 153 581</b>	<b>10 053 433</b>

► **PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES**

Branche	PPNA 2008	PPNA 2007	Variation
Incendie	3 302 996	3 204 191	98 804
Risques divers	8 844 278	8 266 030	578 248
Automobile	19 292 062	18 900 238	391 825
Transport	504 013	386 372	117 641
Groupe	85 473	49 980	35 493
Aviation	31	1 077	-1 046
Acceptation	1 413 888	1 198 963	214 925
<b>T O T A L</b>	<b>33 442 741</b>	<b>32 006 850</b>	<b>1 435 891</b>

► **PROVISIONS POUR SINISTRES**

Branche	PSAP 2008	PSAP 2007	Variation
Incendie	10 462 850	12 007 202	-1 544 352
Risques divers	22 250 662	20 873 354	1 377 308
Automobile	127 321 304	120 462 913	6 858 392
Transport	12 182 714	10 925 968	1 256 746
Groupe	1 536 177	1 221 906	314 271
Aviation	979 801	1 134 472	-154 671
Acceptation	2 530 976	2 155 046	375 929
Prévisions pour recours à encaisser	-2 216 936	-1 014 986	-1 201 950
<b>S/T O T A L (Non Vie)</b>	<b>175 047 548</b>	<b>167 765 876</b>	<b>7 281 672</b>
Provision pour Egalisation vie	3 675 472	2 699 941	975 531
Provision pour Egalisation non vie	4 421 474	3 325 826	1 095 648
Provision pour Equilibrage	96 660	96 660	0
<b>S/TOTAL</b>	<b>8 193 606</b>	<b>6 122 427</b>	<b>2 071 179</b>
Provisions pour sinistres à payer vie	1 936 425	2 266 009	-329 583
Provision pour PB à distribuer vie	196 663	247 731	-51 068
Provision pour PB à distribuer non vie	2 165 213	1 677 927	487 286
<b>S/TOTAL</b>	<b>4 298 301</b>	<b>4 191 667</b>	<b>106 634</b>
<b>TOTAL</b>	<b>187 539 455</b>	<b>178 079 970</b>	<b>9 459 486</b>

**► PA6-AUTRES DETTES**

<b>Libellé</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Dettes nées d'opération d'assurance directe	1 980 223	2 222 422
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 491 599	4 672 531
Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	249 188	218 802
Dépôts et cautionnement reçus	2 455 750	2 423 200
Personnel	37 159	15 108
Etat, organismes de sécurité sociale collectivités publiques	4 690 836	13 052 944
Créditeurs divers	1 161 547	1 425 602
<b>TOTAL</b>	<b>13 066 303</b>	<b>24 030 610</b>

## IV. NOTES SUR LES POSTES DU RESULTAT

## ▶ RTNV-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

Branche	Incendie	A T	Risques divers	Automobile	Transport	Groupe	Aviation	TOTAL
Primes acquises et acceptées	12 913 975	313 641	11 689 569	62 683 642	11 431 468	12 067 270	333 560	111 433 124
Variation des primes non acquises	185 553	22 750	381 312	392 853	49 872	35 493	-1 104	1 066 729
Primes cédées	6 466 429		4 507 760	372 948	7 095 232		334 592	18 776 960
<b>TOTAL</b>	<b>6 261 993</b>	<b>290 891</b>	<b>6 800 498</b>	<b>61 917 842</b>	<b>4 286 364</b>	<b>12 031 777</b>	<b>71</b>	<b>91 589 435</b>
Produits de placements	1 217 039	219	1 165 170	6 532 662	1 127 844	1 128 774	35 664	11 207 372
<b>TOTAL</b>	<b>1 217 039</b>	<b>219</b>	<b>1 165 170</b>	<b>6 532 662</b>	<b>1 127 844</b>	<b>1 128 774</b>	<b>35 664</b>	<b>11 207 372</b>
Prestations payées	6 373 502	666 781	5 167 207	30 560 787	4 736 850	10 292 455	264 426	58 062 007
Variation des provisions pour sinistres	-1 465 377	22 105	1 267 946	6 644 741	973 413	314 271	-154 727	7 602 372
Prestations à la charge des réassureurs	4 081 394		1 964 315	49 975	2 977 910		217 907	9 291 501
Variation des provisions à la charge des réassureurs	-963 323		759 621	364 511	834 828		-141 789	853 848
<b>TOTAL</b>	<b>1 790 054</b>	<b>688 886</b>	<b>3 711 218</b>	<b>36 791 041</b>	<b>1 897 525</b>	<b>10 606 726</b>	<b>33 581</b>	<b>55 519 030</b>
Variation des autres provisions techniques		-187 063		47 588				-139 475
<b>TOTAL</b>		<b>-187 063</b>		<b>47 588</b>			<b>0</b>	<b>-139 475</b>
Participation aux bénéfices et ristournes	7 012		19 313	1 923	323 690	17 644		369 582
<b>TOTAL</b>	<b>7 012</b>		<b>19 313</b>	<b>1 923</b>	<b>323 690</b>	<b>17 644</b>	<b>0</b>	<b>369 582</b>
Frais d'exploitation								
Frais d'acquisition	1 755 960	315	1 681 122	9 425 409	1 627 268	1 628 610	51 456	16 170 140
Variation frais d'acquisition reportés	-159 743		40 023	930 814	62 962	8 389	5	882 450
Frais d'administration	230 452	41	220 631	1 236 992	213 563	213 739	6 753	2 122 171
Commissions reçues des réassureurs	3 404 799		1 181 730		1 017 930		23 619	5 628 077
<b>TOTAL</b>	<b>-1 258 644</b>	<b>357</b>	<b>680 000</b>	<b>9 731 587</b>	<b>759 939</b>	<b>1 833 960</b>	<b>34 586</b>	<b>11 781 785</b>
Autres charges techniques								166 064
<b>TOTAL</b>								<b>166 064</b>
Variation des provisions p'égalisation et équilibrage								
Egalisation			480 234			615 414		1 095 648
Equilibrage								0
<b>TOTAL</b>			<b>480 234</b>			<b>615 414</b>		<b>1 095 648</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE NON VIE</b>	<b>6 940 610</b>	<b>-211 070</b>	<b>3 074 902</b>	<b>21 878 365</b>	<b>2 433 054</b>	<b>86 808</b>	<b>-32 431</b>	<b>34 004 173</b>

## CHARGES ET PRODUITS DE PLACEMENTS

### ► PRNT1-PRODUITS DE PLACEMENTS

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2008	Total 2007
Revenus des placements immobiliers		840 296	840 296	609 198
Revenus des participations	4 210 461	227 436	4 437 897	3 494 796
Revenus des autres placements	453 302	12 023 333	12 476 634	11 428 445
Autres revenus et reprises de provisions pour dépréciations		4 558 705	4 558 705	2 576 888
<b>Total produits de Placements</b>	<b>4 663 762</b>	<b>17 649 769</b>	<b>22 313 532</b>	<b>18 109 328</b>

Les produits financiers arrêtés au 31/12/2008 comportent 4 685 873 dinars de dividendes distribués par les différentes participations de la COMAR.

### ► CHNT1-CHARGES DE PLACEMENT

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2008	Total 2007
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs		476 448	476 448	485 950
Frais externes		73 970	73 970	36 605
Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations		4 926 461	4 926 461	1 900 450
<b>Total charges de placements</b>		<b>5 476 879</b>	<b>5 476 879</b>	<b>2 423 005</b>

## VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

Charges	2008	2007
Salaires	5 772 173	5 091 555
Charges sociales	1 337 579	1 236 535
Autres	760 743	642 325
<b>Total</b>	<b>7 870 496</b>	<b>6 970 415</b>

### ► CHARGES DE COMMISSIONS

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2008 s'élèvent à 12 880 515 dinars contre 12 234 262 dinars en 2007.

## ► DECOMPTE FISCAL

	Déductions	Réintégrations
Résultat comptable		39 614 599
Provisions pour dépréciation des titres 2008		8 494 183
Provisions pour dépréciation des titres 2007	6 711 022	
Plus values déductibles 2008	416 965	
Provisions pour risques et charges 2008		424 890
Provisions titres cotés	914 542	
Dividendes reçus	4 633 051	
<b>Total</b>	<b>12 675 581</b>	<b>48 533 672</b>
Résultat Fiscal (Arrondi au dinar inf)	35 858 091	
Investissements exonérés	5 452 300	
Impôt sur les Sociétés	10 642 027	
<b>Résultat net</b>	<b>28 972 572</b>	

## V. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2008	2007
<b>Engagements reçus</b>		
Avals, cautions et garanties reçus	2 310 869	2 855 440
Engagements de rachat de titres et d'actifs	2 310 869	4 934 058
<b>Engagements donnés</b>		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	817 224	804 514
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	2 310 869	4 934 058

## ► PARTIES LIÉES

En 2008, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liées ces opérations ont toutes été réalisées aux conditions de marché.

### A. Transactions financières (Emprunts obligataires) :

Société	Montant au 31/12/2007	Entrées	Sorties	Montant au 31/12/2008	Produits
AMEN BANK	2 000 000	1 500 000	250 000	3 250 000	171 956
AMEN LEASE	546 000		306 000	240 000	37 667
TUNISIE LEASING	4 100 000		900 000	3 200 000	235 442
<b>Total</b>	<b>6 646 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 456 000</b>	<b>6 690 000</b>	<b>445 066</b>

### B. Transactions d'exploitation:

NATURE DES TRANSACTIONS	MONTANT
<b>PRESTATIONS ET CHARGEMENTS (*)</b>	<b>3 551 047</b>
AMEN BANK	915 331
PARENIN	75 089
GFCO	47 659
TUNISYS	18 207
EL KHIR	12 243
EL IMRANE	1 834
TUNISIE LEASING	2 429 815
SNB	1 291
CLINIQUE EL AMEN	8 583
AMEN INVEST	4 609
TUNISIE FACTORING	27 806
AUTRES	8 580
<b>ASSURANCE COMPLEMENT RETRAITE</b>	
HAYETT	<b>275 883</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 048 840</b>
AMEN BANK	1 503 627
PARENIN	364 755
GFCO	85 285
TUNISYS	42 744
EL KHIR	128 928
KAWARIS	54 066
EL IMRANE	74 049
TUNISIE LEASING	4 692 823
SNB	65 481
AMEN INVEST	15 865
CLINIQUE EL AMEN	29 420
TUNISIE FACTORING	143 243
AUTRES	163 409

---

(\*) Le montant des prestations ne comporte pas les provisions pour sinistres à payer.

## **DIVIDENDES**

<b>SOCIETE</b>	<b>DIVIDENDE</b>
AMEN BANK	2 371 918
AMEN INVEST	92 800
EL IMRANE	161 790
GENERAL DRINKS	582 384
KAWARIS	44 966
HAYETT	266 030
SNB	72 000
TUNISIE LEASING	743 361
	<b>4 335 248</b>

## **► ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 16 avril 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

---

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES** **États financiers - exercice clos le 31 décembre 2008**

### **Messieurs les actionnaires de COMAR,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la COMAR arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **1 - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers de COMAR arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la compagnie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de COMAR, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

---

## **2 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

**Tunis, le 27 avril 2009**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI**

**SOGER  
Fethi ROMCHENI**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**États financiers - exercice clos le 31 décembre 2008**

**Messieurs les actionnaires de COMAR,**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations suivantes réalisées au cours de l'exercice 2008.

Nous rappelons que notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- 1) La compagnie a conclu le 27 novembre 2008 avec AMEN SYSTEMES, société appartenant au même groupe et ayant des dirigeants communs, un contrat d'assistance dans le cadre d'une mise à niveau du système d'information de COMAR, pour un montant de 136 KDT.
- 2) L'exécution de la convention relative au partage des charges communes du siège social entre COMAR et HAYETT par référence à l'effectif de chaque société durant l'exercice, approuvée au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008. Dans ce cadre, le montant facturé par COMAR à HAYETT au titre de l'exercice 2008 s'élève à 84 KDT TTC.

Nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 27 avril 2009**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC Ernst & Young**  
**Noureddine HAJJI**

**SOGER**  
**Fethi ROMCHENI**